

| Temps probable aujourd'hui:  |               |               |  |
|------------------------------|---------------|---------------|--|
| Beau et un peu plus froid    |               |               |  |
| Température à Montréal hier: |               |               |  |
| 6.30 a.m. 30                 | 12.30 p.m. 23 | 6.30 p.m. 25  |  |
| 7.30 a.m. 29                 | 1.30 p.m. 21  | 7.30 p.m. 27  |  |
| 8.30 a.m. 29                 | 2.30 p.m. 20  | 8.30 p.m. 28  |  |
| 9.30 a.m. 27                 | 3.30 p.m. 20  | 9.30 p.m. 28  |  |
| 10.30 a.m. 26                | 4.30 p.m. 22  | 10.30 p.m. 29 |  |
| 11.30 a.m. 25                | 5.30 p.m. 23  | 11.30 p.m. 30 |  |

QUARANTE-HUITIÈME ANNÉE — No 266

# Le Canada

MONTREAL, VENDREDI 23 FEVRIER, 1951

LA FÊTE DU JOUR

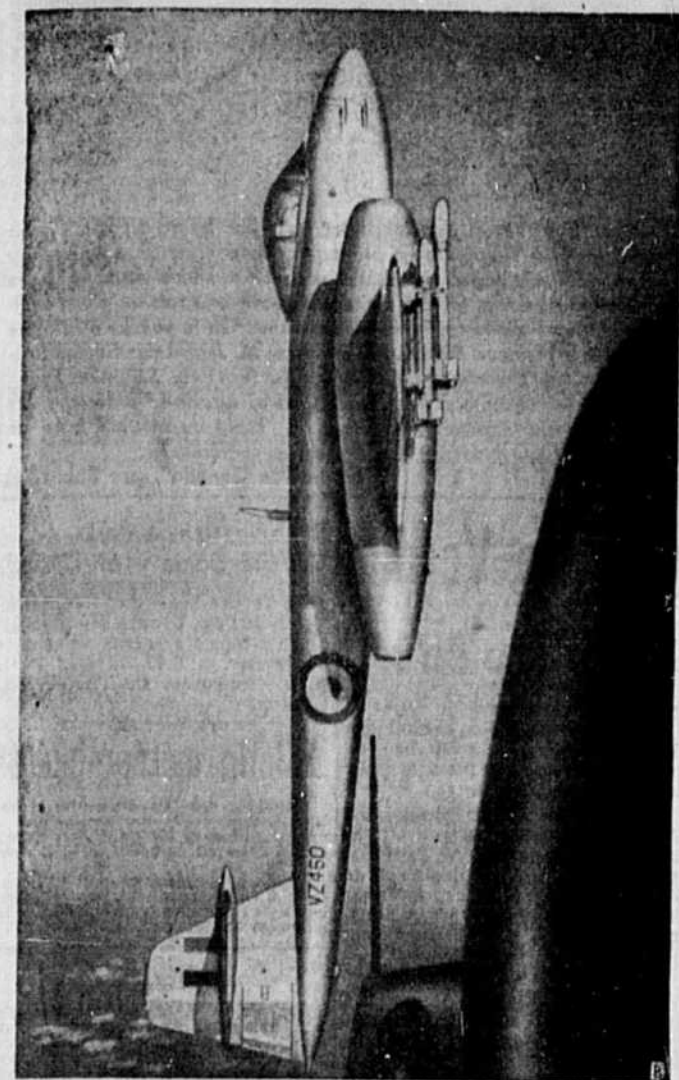
St-Pierre Damien, évêque et docteur

2e mois, 28 jours — 8e semaine

5 h. 52 LUNE lever à 7 h. 52  
h. 37 coucher à 7 h. 42

PRIX : CINQ CENTS

Un "météore" qui porte bien son nom



Cette photo n'est pas mal placée. La caméra a saisi le chasseur à réaction Glaser Meteor en position verticale pendant qu'il effectuait la boucle. La silhouette noire à droite est une partie d'un autre Meteor qui faisait la boucle en même temps. La ligne horizontale des nuages, près de la queue, prouve la parfaite position verticale de l'appareil. Le Meteor a été adopté par la Grande-Bretagne comme son type standard de chasseur pour l'aviation royale et en a fourni aux autres pays européens unis contre l'agression communiste.

## Churchill indigné du choix d'un amiral des Etats-Unis

LONDRES, 22. (A.P.) — Winston Churchill, après avoir souligné que l'Angleterre est toujours maîtresse des mers, a prétendu qu'elle a été "poussée à l'écart" par la nomination d'un amiral américain au commandement des forces navales du pacte de l'Atlantique.

Le chef conservateur a demandé au premier ministre Attlee d'expliquer pourquoi il n'y a pas d'amiral britannique capable d'occuper ces fonctions.

Sous le violent barrage de questions de Churchill, la Chambre devint en ébullition. D'autres conservateurs et quelques travaillistes se joignirent au débat, lançant des interpellations, criant et huant.

Attlee avait annoncé, en réponse à une question de Churchill, que le comité de défense des 12 pays signataires du traité nord-atlantique avait décidé de nommer un Américain comme commandant naval suprême.

Il refusa de le nommer, mais il était connu depuis quelques jours déjà que ce poste avait été confié au vice-amiral William N. Fehtheler.

Churchill était le premier lord de l'Amirauté au début des deux guerres mondiales. Il a assuré la Chambre de ses sentiments amicaux envers les Etats-Unis, mais n'a pu résister à la tentation de comparer les états de service des sous-marins britanniques et américains.

"Il n'y a pas tellement longtemps, il était possible pour un pays de couler 525 sous-marins allemands, en comparaison de 174 pour les Etats-Unis", dit-il.

Entraîné de toute évidence par la tempête qu'il avait créée, Attlee donna finalement la promesse que l'appui accordé par l'Angleterre à cette nomination serait reconsidéré.

Churchill, en excellente forme, a prétendu que le parti travailliste avait permis que l'Angleterre soit traitée en beau-fils.

"Comment se fait-il", a-t-il demandé, "quand nous avons une plus vaste expérience que tout autre pays... et quand nous avons accepté avec tant de bonne grâce la nomination du général Dwight D. Eisenhower comme commandant suprême des forces de terre, que nous devions résigner à toute prétention d'avoir le commandement des forces navales sur l'Atlantique?"

Attlee répliqua que cette nomination avait été acceptée par tous les pays signataires du traité de l'Atlantique, et non par un seul.

## Ottawa prêt à abolir les péages sur les ponts de Montréal, à certaines conditions

OTTAWA, 22. (Du correspondant parlementaire du Canada) — Le gouvernement fédéral trouve excellent le principe de la suppression du péage, et il est prêt à abolir sur les ponts Jacques-Cartier et Victoria, mais à certaines conditions.

L'hon. Lionel Chevrier, ministre des Transports, l'a déclaré cet après-midi aux Communes où il participait au débat qu'a précipité à ce sujet M. Roch Pinard, libéral de Chambly-Rouville, qui n'aura de cesse, et il l'a encore redit cet après-midi, que le jour où l'on pourra se servir gratuitement de ces deux ponts.

Les conditions qu'Ottawa ne peut s'empêcher de poser, au dire de M. Chevrier, sont les suivantes:

1—Dans le cas du pont Jacques-Cartier, il y a eu pour sa construction entente entre Ottawa, le gouvernement de Québec et la ville de Montréal. Cette entente prévoit que les trois administrations ensemble s'occuperont de défrayer le coût et l'entretien de l'édifice, tant que le péage se chargera du service de la dette de près de dix-neuf millions qu'il a fallu contracter pour le bâtir.

Cette entente, ce contrat si l'on aime mieux, ne peut être défilé par Ottawa seul. Il y faut le consentement des deux autres parties. Ottawa est prêt à négocier avec elles. Québec et Montréal non seulement ne le sont pas, mais ne tiennent pas les engagements qu'ils avaient pris.

Qu'on arrête ensemble aux dépens de qui se fera l'abolition du péage du pont Jacques-Cartier et Ottawa sera on ne peut plus heureux en débarrassant la région de Montréal.

2—Dans le cas des deux ponts, le conseil des Ports Nationaux et le Canadien National qui, comme toutes les autres institutions fédérales, sont actuellement soumis au régime de la plus stricte économie, perdront, avec l'abolition des péages, un revenu annuel de plus de \$2,000,000, cet argent dont ils ne peuvent se passer il faudra le trouver ailleurs. Où?

Autrement dit Ottawa abolira les péages si Québec et Montréal veulent bien s'entendre à ce sujet.

## L'Angleterre menacée d'un péril mortel

LONDRES, 22. (Reuter) — Lord Ismay, chef d'état-major du temps de guerre, après de Winston Churchill, a déclaré que l'Angleterre est menacée d'un "péril mortel" — le plus grave de son histoire.

Mais elle peut y parer si les peuples libres du monde sont résolus, vigilants et, par-dessus tout, unis et s'ils ne craignent pas de regarder la vérité bien en face, a-t-il dit.

Lord Ismay participait au débat sur la défense à la Chambre des Lords.

Demandant instamment la poursuite de pourparlers avec la Russie, Lord Ismay a déclaré que ce qui est arrivé au cours des deux dernières guerres mondiales est "peu de chose" en comparaison de ce qui pourrait survenir dans l'éventualité d'une troisième guerre mondiale.

"Il n'y a aucun outrage aux lois internationales, humaines et divines dont l'Union soviétique s'abstiendra s'il lui semble avantageux", ajouta-t-il.

# Restrictions sur tous les genres de prêts bancaires

### Cette mesure est destinée à combattre l'inflation

OTTAWA, 22. (Du correspondant du "Canada") — Toutes les banques du pays vont restreindre de façon substantielle, à compter de demain, le crédit qu'elles consentaient à leur clientèle.

La Banque du Canada a, en effet, annoncé, un peu passé 6 h. ce soir, qu'à la suite de discussions qu'elle a eues avec les gérants généraux de nos banques à charte, "il a été convenu qu'il était recommandable, dans l'intérêt du public en général, de frapper de restrictions assez dures tous les genres de prêts bancaires."

Il s'agit là d'une mesure qui a nettement pour but de combattre l'inflation dont nous souffrons et de faciliter à la nation la mise à exécution d'un programme de réarmement de cinq milliards, que le ministre de la Défense nationale, l'hon. Brooke Claxton, a annoncé au début du mois.

Dans le communiqué qu'elle a publié à ce sujet, la Banque du Canada, après avoir rappelé que durant la période de reconstruction de l'après-guerre une "expansion des prêts bancaires et d'autres formes de crédit s'était avérée nécessaire", comme elle l'avait été aussi au progrès économique du temps de paix, a exposé franchement les motifs de la nouvelle politique que nos banques viennent d'adopter.

Depuis, a-t-elle dit, "un programme de défense nationale imposant est venu s'ajouter à un programme économique déjà fort chargé, il est devenu évident que de nouvelles augmentations consenties au crédit total actuel occasionneraient probablement des prêts excessifs et encourageraient une hausse des prix de concurrence des marchandises et des services disponibles."

Elle a ajouté: "A cause des conditions actuelles, le public a une tendance à se montrer moins circonspect dans ses emprunts. Ceux qui empruntent cherchent à augmenter leurs opérations de diverses façons et perdent plus ou moins de vue les risques encourus par tous les intéressés. Des restrictions à toute augmentation du crédit s'imposent donc."

La Banque du Canada a souligné que les banques à charte ont admis cela. Elles ont reconnu qu'une "hausse inflationniste du crédit n'est pas à souhaiter et elles ont promis d'aider à la combattre."

Il sera de plus en plus difficile d'emprunter... à cette fin, elles ont arrêté des règlements bien définis pour certains genres de prêts et elles ont approuvé les mesures suivantes que leur proposait la Banque du Canada:

1—Les emprunteurs ayant recours en général à des sources autres que les banques pour leurs demandes de capitaux qui s'éloignent des prêts d'exploitation ordinaires, sauf dans le cas de crédits peu élevés, les banques à charte s'abstiendront désormais de faire des prêts à échéance et d'acheter des valeurs sociales avec échéance d'un an ou davantage.

2—Des marges d'au moins 50 pour cent seront exigées dans le cas des prêts destinés à appuyer les actions sociales, autrement dit les garanties faites pour ces prêts devront être d'une valeur égale au moins le double du montant du prêt. A cet égard, les bourses ont secondé la banque en adoptant un règlement semblable pour les prêts consentis par les courtiers à leurs clients, et celui de la 16 février, les autres établissements financiers exigent maintenant les mêmes conditions quant à la marge minimum requise.

3—Les marges requises seront considérablement augmentées, dans le cas des prêts bancaires, pour ce qui est de la garantie exigée pour les prêts à tempérament, et le volume total du crédit bancaire accordé à ces fins ne sera pas augmenté.

4—Les autres catégories de prêts et placements bancaires comprennent les prêts commerciaux ordinaires, consentis principalement pour financer des inventaires et des effets à recevoir des prêts personnels et diverses autres opérations du genre. Les méthodes de prêts, autant que possible, deviendront plus strictes.

(Suite 2e page, 5e col.)

## Découverte d'une hormone qui aurait raison de la calvitie

NEW-YORK, 22. (A.P.) — Deux hommes qui étaient chauves depuis cinq ans ont vu leur tête se regarnir de longs cheveux.

Ces hommes ont commencé il y a cinq semaines à se frotter le cuir chevelu avec ce produit, qu'on appelle l'ACTH, il y a environ deux ans.

L'ACTH est l'une des hormones sensitives employées pour le traitement de l'arthrite rhumatoïdale et de nombreuses autres maladies. Elle provient de la glande pituitaire, un petit organe rond que l'on trouve dans la cavité des os humains et des animaux.

Roberts a déclaré que cette nouvelle hormone est étroitement associée à l'ACTH. Il l'appelle l'hormone dermatotrophique.

Au cours des expériences faites sur les rats, ces petits animaux ont perdu leur poil une fois que leurs glandes pituitaires furent enlevées. Chez les animaux dépourvus de poil, la poussée s'est produite de deux manières: sur tout le corps quand l'hormone a été injectée dans les veines, et seulement à l'endroit où la crème d'hormone a été appliquée dans le traitement externe, a déclaré Roberts.

Ces expériences ont également démontré que cette hormone ne fait pousser du poil qu'aux endroits qui en étaient pourvus auparavant, a ajouté Roberts.

Un rapport précédent donné à Philadelphie, il y a environ deux mois, on avait parlé de la découverte de nouvelles hormones et de leurs effets sur les rats blancs.

Roberts a précisé qu'il a fait cette découverte alors qu'il procédait à l'extraction d'une nouvelle hormone, ACTH, il y a environ deux ans.

Maintenant, ils auraient des cheveux d'un pouce de long et un nombre de 20,000 et tout indique que la poussée continuera. Ce nombre représente environ un sixième de la quantité normale de cheveux chez un jeune homme.

Ce rapport a été donné au cours d'une conférence de presse par Albert Roberts, président de United Research Laboratories, de Philadelphie.

Dans un rapport précédent donné à Philadelphie, il y a environ deux mois, on avait parlé de la découverte de nouvelles hormones et de leurs effets sur les rats blancs.

Roberts a précisé qu'il a fait cette découverte alors qu'il procédait à l'extraction d'une nouvelle hormone, ACTH, il y a environ deux ans.

## L'URSS invitera peut-être les "Cinq" à discuter de la Corée

MOSCOU, 22. (A.P.) — Il semble possible aujourd'hui que la Russie prenne l'initiative d'une réunion des cinq grandes puissances pour chercher à régler le conflit en Extrême-Orient.

La presse soviétique a donné beaucoup d'importance à une suggestion à cet effet émanant de Pietro Nenni, chef du parti socialiste (pro-communiste) italien qui assiste actuellement au Conseil mondial de la paix (pro-soviétique) à Berlin.

Nenni aurait déclaré que l'une des cinq principales tâches du Conseil était de "tentier de convoquer une assemblée des cinq grandes puissances pour trouver une solution au conflit en Extrême-Orient ainsi qu'une réunion des représentants des quatre grandes puissances pour l'unification et la démilitarisation de l'Allemagne."

La Russie a demandé que les ministres des Affaires étrangères se réunissent pour discuter de la démilitarisation de l'Allemagne et d'autres problèmes allemands. Il semble possible maintenant qu'une telle réunion se tienne.

Les observateurs occidentaux considèrent que, maintenant que la proposition de Nenni a été faite, le gouvernement soviétique accordera peut-être une plus grande attention à toute proposition faite par le conseil de la Paix à Berlin à l'effet d'une rencontre des cinq grandes puissances, et prendrait peut-être même des mesures pour rendre une telle rencontre possible.

# 100,000 soldats, dont des Canadiens, progressent de 12 milles en Corée

### Le Canada n'a pas à attendre les E.-U. pour la canalisation

WASHINGTON, 22. (A.P.) — Le Canada "serait insensé" d'abandonner le projet de canalisation du Saint-Laurent si le Congrès américain refuse d'y participer, a déclaré, aujourd'hui, le secrétaire de l'intérieur, Oscar L. Chapman.

Il a fait cette déclaration aux représentants du comité des travaux publics de la chambre des Représentants au cours de laquelle il a déploré:

"Le Canada amènera le Saint-Laurent de son côté—même si nous refusons d'embolter le pas".

Chapman, demandant instamment au comité d'approuver un bill autorisant la mise à exécution de ce projet conjoint, a ajouté que si le Canada accomplit la tâche seul, "la navigation américaine devra payer tribut".

Il a précisé qu'il faisait ainsi allusion au péage qui sera exigé des navires américains pour l'emploi du canal.

Le ministre du Transport, M. Chevrier, a déclaré récemment que le Canada est impatient d'entreprendre seul la réalisation de ce projet si les Etats-Unis ne veulent pas agir.

## Nos troupes parachutées en Arctique

CHURCHILL, Man., 22. (C.P.) — Une centaine de soldats ont été parachutés sur l'étendue désertique de l'Arctique pour une température de 30 degrés sous zéro pour dévaler la phase initiale de la principale manœuvre nordique de l'Armée canadienne, cet hiver.

Le but de cette manœuvre, désignée sous le terme "Sundog Two" est de voir comment les hommes, le matériel et les tactiques peuvent s'acquitter du rôle qui sera celui de l'Armée si une guerre survient à l'Arctique pour une température de 30 degrés sous zéro pour dévaler la phase initiale de la principale manœuvre nordique de l'Armée canadienne, cet hiver.

Le but de cette manœuvre, désignée sous le terme "Sundog Two" est de voir comment les hommes, le matériel et les tactiques peuvent s'acquitter du rôle qui sera celui de l'Armée si une guerre survient à l'Arctique pour une température de 30 degrés sous zéro pour dévaler la phase initiale de la principale manœuvre nordique de l'Armée canadienne, cet hiver.

## La mort cotoie la cigogne à Détroit

DETROIT, Mich., 22. (C.P.) — La mort et la vie se sont froiées, aujourd'hui, quand la police fit feu sur un chauffeur lancé à toute allure.

Donald Odum, 23 ans, a rapporté qu'il se dirigeait en toute vitesse vers l'hôpital en compagnie de son épouse, Dorothy, 24 ans, sur le point de donner naissance à un enfant. Une balle traversa la vitre arrière de la voiture qui les transportait pour continuer son chemin à travers le pare-brise, laissant à quelques pouces de leur tête.

## La grève du rail menace l'Angleterre

LONDRES, 22. (C.P.) — Le gouvernement déplorait des efforts désespérés ce soir pour prévenir l'expansion de la grève des cheminots qui menace de désorganiser le transport en fin de semaine et qui peut entraîner la plus importante crise ouvrière depuis la grève générale de 1926.

Trois mille cheminots dans le nord de l'Angleterre ont ponctué la menace d'une redoutable en quittant le travail alors même que M. Aneurin Bevan, ministre du Travail, rendait à la Chambre des Communes pour annoncer aux députés que le résultat des négociations de 11 heures avec les cheminots n'était pas encore apparent. Des dizaines de milliers d'autres cheminots, à travers le pays, déclarent apparemment la grève sur le tas à minuit demain si les négociations échouent.

Les grandes entreprises préparent des plans pour assurer le transport de leurs ouvriers au cas où la paralysie des chemins de fer devienne générale.

La crise résulte du fait que les trois syndicats de cheminots réclament des majorations de salaires plus élevées que celles que l'administration des chemins de fer nationalisés n'est prête à payer.

## Cable transatlantique remis à neuf à la fin de la pénurie d'acier

Un porte-parole de Cable and Wireless, Ltd., a déclaré à Montréal que sa compagnie projette de rénover le câble transatlantique entre Halifax et Portofino, Angleterre.

Il a déclaré que ce câble n'a pas servi depuis 1942 en raison de la pénurie d'acier. Ce câble, qui relie Halifax, Harbor Grace, Terre-Neuve, et Portofino, a été installé en 1874 et a été continuellement en usage jusqu'en 1942, alors qu'il fut impossible de faire les réparations qui s'imposaient en raison de la pénurie d'acier.

Ces travaux ne doivent pas commencer avant 1952, alors qu'on disposera de l'acier nécessaire à la réalisation de ce projet.

TOKYO, vendredi, 23. (A.P.) — Dans une puissante offensive contre les communistes chinois et nord-coréens, cantonnés dans les montagnes brunes de la Corée centrale, quelque 100,000 soldats des Nations Unies, y compris les Canadiens qui voient le feu pour la première fois, ont progressé de 12 milles, jeudi.

L'attaque — à laquelle prennent part les 9ième et 10ième corps de la 8ième armée américaine — s'étend sur un front d'une largeur de 55 milles.

Cette vaste opération d'offensive — ordonnée personnellement voilà deux jours par le général MacArthur — a été déclenchée par 60,000 soldats américains qui poursuivent leur montée vers le nord en compagnie des forces alliées du Canada, de la Grande-Bretagne, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et de la Corée du Sud.

La censure interdite aux correspondants de faire connaître la progression des hostilités dans le secteur canadien, mais un journaliste de l'Associated Press a fait savoir que les unités de la célèbre infanterie légère Princess Patricia ont atteint leur objectif à la tombée de la nuit.

Pour sa part, l'agence britannique Reuter annonce que les Canadiens ont ouvert la marche à une brigade britannique dans les montagnes. Le combat s'est alors engagé contre une compagnie ennemie.

Les Canadiens foncez.

Une dépêche de John Colless, correspondant de Reuter sur le front ouest central, se lit comme suit:

"Complètement trempés par une pluie diluvienne, dans les couloirs glissants de la montagne, les Canadiens sont montés à l'attaque peu après 8 heures, jeudi matin. A 5 heures et 45 minutes du soir, ils avaient atteint leur objectif."

L'agence Reuter ajoute que jeudi soir, les forces combattantes du Commonwealth se trouvaient à 6 milles à l'est de Chipyong, cheville de la défense des Nations Unies, la semaine dernière.

Le correspondant de la Canadian Press, Bill Boss, signale dans une

dépêche datée du front, jeudi, que les Canadiens surplombaient le village de Kadun, à 5 milles à l'est de Chipyong, après avoir soigneusement fouillé deux séries de collines entre Chipyong et le village de Noean.

Boss rapporte que les Canadiens ont vu, mercredi, les cadavres de 68 Américains tués là où ils avaient été encerclés par les communistes, près de Noean.

Une division de la République de Corée s'est rendue jusqu'à un point situé à 35 milles du 38ième parallèle. L'opposition ne s'est pas avérée très dure. Des Nord-coréens ont retraité, pris de panique. Ailleurs, des Chinois ont tenu opiniâtrement.

On estime à 40,000 le nombre des communistes qui sont à la ligne de feu. Ceci comprend une nouvelle division chinoise qui a reçu des ordres de tenir jusqu'au bout.

La résistance ennemie

Le front s'étend jusqu'à Yangpyong à l'ouest, et à l'est, jusqu'à un point situé au nord de Wonju. Yangpyong est situé à 27 milles aériens de Séoul, et à une distance égale de Wonju. Pyongchang est situé à 25 milles à l'est de Wonju.

(Suite 2e page, 5e col.)

## Adoption de la loi instituant la régie provinciale des loyers

QUEBEC, 22. (Du correspondant du Canada) — La loi instituant une régie provinciale des loyers a été adoptée en 3e lecture par l'Assemblée législative cet après-midi.

M. George Marler et M. Lionel Ross, au nom de l'Opposition, ont fait modifier plusieurs articles du bill pour rendre la loi plus claire, plus juste, plus raisonnable.

L'hon. Maurice Duplessis n'a pas accepté toutes les suggestions de l'Opposition et il a parfois répondu par des boutades aux reproches de MM. Marler et Ross.

La clé du pouvoir

M. ROSS — L'article 30 de la loi interdit au propriétaire d'exiger un paiement déguisé, pour payer la clé par exemple. Or, la réclamation du locataire se prescrit au bout de deux ans. La loi devrait dire à partir de la location.

M. DUPLESSIS — C'est raisonnable, tout ce que réclame les propriétaires, c'est qu'ils soient payés pour le clé de leur logement. Ils ne veulent pas que le locataire ait la clé du pouvoir pour 30 ans.

M. MARLER (souriant) — Vous avez payé le "key-money".

M. DUPLESSIS — Vous ne pouvez avoir la clé, vous autres, parce que votre chef est à 100 milles de la maison.

7 cas d'éviction

Au début de la séance, M. Duplessis fait modifier l'article 24 au sujet du droit du propriétaire de reprendre son logement pour ses propres besoins.

M. MARLER — L'article dit "ou tout autre parent dont il est le principal soutien". Est-ce que ça qualifie tous les membres de la famille?

M. DUPLESSIS — Non, mais tout autre parent.

Le texte est clarifié et le P.M. fait ajouter un 7e cas d'éviction: "Si la maison concernée a été vendue à une corporation municipale, scolaire ou ecclésiastique, pour une institution d'enseignement ou d'hospitalisation".

M. MARLER — Très grave.

M. DUPLESSIS — Nous allons spécifier que cela n'affecte que les baux signés après la sanction de la loi.

Chaque article est ainsi examiné par MM. Marler et Ross, qui essaient de le faire modifier dans le sens de la justice.

Griefs des locataires

M. MARLER — L'article 31 dit que tout locataire du 1er mai 1951 estimant son loyer abusif peut jusqu'au 1er octobre demander une réduction à l'administrateur. Cela peut mener à un bouleversement des baux.

M. DUPLESSIS — Sous la loi

l'état de la duchesse de Windsor, qui a subi hier à New-York une intervention chirurgicale mineure, est satisfaisant, a rapporté l'Associated Press. L'épouse du duc de Windsor était entrée à l'hôpital presbytérien Columbia au début de la semaine pour un examen général.

A l'hôpital

l'état de la duchesse de Windsor, qui a subi hier à New-York une intervention chirurgicale mineure, est satisfaisant, a rapporté l'Associated Press. L'épouse du duc de Windsor était entrée à l'hôpital presbytérien Columbia au début de la semaine pour un examen général.

A l'hôpital

l'état de la duchesse de Windsor, qui a subi hier à New-York une intervention chirurgicale mineure, est satisfaisant, a rapporté l'Associated Press. L'épouse du duc de Windsor était entrée à l'hôpital presbytérien Columbia au début de la semaine pour un examen général.

A l'hôpital

l'état de la duchesse de Windsor, qui a subi hier à New-York une intervention chirurgicale mineure, est satisfaisant, a rapporté l'Associated Press. L'épouse du duc de Windsor était entrée à l'hôpital presbytérien Columbia au début de la semaine pour un examen général.

A l'hôpital

l'état de la duchesse de Windsor, qui a subi hier à New-York une intervention chirurgicale mineure, est satisfaisant, a rapporté l'Associated Press. L'épouse du duc de Windsor était entrée à l'hôpital presbytérien Columbia au début de la semaine pour un examen général.

A l'hôpital

### Le secret du bonheur: sortir de...

(Suite de la dernière page)

les et qui rendent service; et que ceux qui cherchent le bonheur et ne le trouvent pas se sont ceux qui ne cessent de se chercher eux-mêmes et de ne pas voir les autres".

"Pour trouver le bonheur, il faut s'oublier et songer aux autres".

Le conférencier qui a été présenté par M. Harry Niven, a été remercié par le président du club, M. Jack Westaway.

### Les tissus de laine sont en vogue

(Suite de la dernière page)

Les Français adhèrent à ces mouvements syndicaux, à tendance communiste, dans le but d'obtenir de meilleures conditions de vie de leurs patrons. Ils se sont aperçus que les méthodes rudes et tenaces des dirigeants des unions de métier communiste, obligent les personnes qu'ils emploient à se plier à leurs demandes. Si les communistes se vantent de leur force en France, ils se rendent ridicules, parce que la raison pour laquelle les ouvriers français ont recouru à leurs unions, n'est rien qu'un moyen d'améliorer leur sort.

Si jamais Moscou tente d'envahir la France, les puissances communistes trouveraient une résistance beaucoup plus forte que celle que rencontreraient les nazis.

### France-Canada

Interrogé au sujet de négociations commerciales entre la France et le Canada, M. Varras affirme qu'il existe pour le Canada, en France une affection aussi qu'en France pour le Canada. Les Français ont des premiers colons, une grande partie de sa culture et une inculquée au Canada l'amour traditionnel français de la liberté personnelle.

Toujours selon les projets immédiats, M. Varras qui est venu ici accompagné de son épouse et de son fils, croit que le premier problème est de trouver un logis qui convienne. Je vais ça et là dans la ville, tâchant de trouver une demeure. Aussitôt que nous serons établis je prendrai ma place et je me familiariserai avec le corps de métier et les méthodes commerciales du Canada.

### L'enquête sur la police est menacée...

(Suite de la dernière page)

ne sait pas ce qu'on en fait. A la suite de l'enquête Coderre en 1924, la législature a fait disparaître de la loi de l'enquête certain article qui obligeait une municipalité à payer les frais d'une enquête comme celle-ci, si la procédure s'avérait fondée. Le juge Dymally s'est déjà objecté à recevoir les objections des avocats de la ville lorsqu'il y a eu appel devant lui récemment, parce qu'il a décidé que la ville n'est pas partie à l'enquête.

Me Boisvert se dit étonné d'apprendre que des gens qui sont obligés de cautionner pour la totalité des frais ne soient pas tenus de payer leurs propres frais de copie.

Me Masson a soumis que les requérants ne sont pas partie à l'enquête mais que leur obligation de fournir un cautionnement s'étend à toutes les catégories de frais, sans distinction de catégories privilégiées. Et le tribunal a le pouvoir d'augmenter la caution fournie à sa discrétion.

Me Plante fit ensuite la suggestion d'ajourner à lundi, ce à quoi

Me Masson dit qu'il n'a pas d'objection.

### M. Barnes revient

L'assistant inspecteur Barnes a parlé de différents établissements mal famés du district no 10, dont il connaissait même les propriétaires. Il dit qu'il avait approuvé un cadenas sur la porte principale du "Nitecap", un après-midi, et que, le lendemain matin, il recevait ordre d'aller enlever ce cadenas. Contre-interrogé par Me Ahern, le témoin déclare qu'il n'était jamais allé au directeur de la police ou à ses assistants immédiats pour se plaindre du système utilisé pour l'imposition du cadenas. Le témoin admet que l'assistant-directeur Charles Barnes, au temps du chef Dufresne, était son frère. L'assistant-directeur Barnes était en charge de la discipline. Me Ahern demande au témoin s'il causait avec son frère des affaires de la police. Le témoin répond qu'il visitait son frère "en frère", qu'il n'était jamais question des affaires policières au cours de ces visites.

Me Boisvert contre-interroge à son tour. Le témoin affirme qu'il est venu librement rendre témoignage, et que lors de sa démission il n'avait jamais été invité à le faire. Il avait plutôt démissionné de son propre gré, sans y être contraint.

Puis c'est le président qui pose à l'officier en retraite de nombreuses questions au sujet de l'imposition du cadenas. Et le témoin admet que la pratique suivie était idiote.

Après avoir signalé qu'on encourageait les activités illégales, le président demande finalement au témoin:

"Pourquoi, vous et les autres, — toujours en me basant sur votre témoignage, — avez-vous laissé les établissements poursuivre leur activités illégales?"

"J'exécutais des ordres."

Et le tribunal ajourne ses audiences à lundi.

### L'expansion des villes du Québec exige...

(Suite de la troisième page)

l'échelle provinciale. On suggère qu'une section spéciale concernant le développement industriel soit créée à même les organismes provinciaux et municipaux d'urbanisme. Un des résultats à obtenir d'importants serait la préparation d'un plan d'ensemble du développement industriel de la province. Un second serait de guider les organismes locaux vers l'établissement de politiques saines d'industrialisation. On suggère également que l'on adopte pour les villes comme pour les compagnies des politiques générales de renseignements et de secours.

### Régions métropolitaines

Les régions métropolitaines requièrent sans aucun doute une législation nouvelle pour permettre le développement économique et ordonné de ces groupements urbains, de préférence sous l'égide de la cité principale. En effet, cette dernière a l'organisation technique et économique requise pour régler ces problèmes et doit de toute façon supporter la plus grande partie des frais ainsi occasionnés. La question financière pour toutes les villes reste difficile à résoudre avec des charges municipales sans cesse accrues et une taxation fédérale et provinciale également sans cesse grandissante.

La prospérité de la province dépend maintenant de celle des villes et cette dernière dépend de l'urbanisme, dit également M. Campeau. Urbanisme municipal, métropolitain et régional doivent s'intégrer dans un urbanisme provincial.

cial à large portée visant à assurer le développement fonctionnel des villes et leur stabilité pour ainsi maintenir et accroître les ressources locales dans le meilleur intérêt de notre propre population toute entière.

### La hausse des traitements des...

(Suite de la troisième page)

vant autorise la cité à acquérir l'hôtel de la Place Viger, qui nous paraît un monument à conserver. La ville doit doubler son hôtel de ville et avait prévu 3 millions dans son budget à cette fin. La réfection du Viger ne nous coûtera que quelques centaines de milliers de dollars.

M. OMER COTE (secrétaire provincial). — J'ai essayé de conserver la gare Viger pour l'est de la cité. La guerre est venue, le C.P.R. a abandonné son hôtel et veut maintenant, je le regrette, abandonner sa gare. Je suis heureux cependant du projet pour utiliser la gare Viger mais les Canadiens français de l'est auraient voulu la conserver.

M. O. BARRIERE. — Le C.P.R. devrait conserver sa gare de l'est dans l'intérêt de la population de mca comté. Je ne puis m'opposer au projet cependant.

M. DUPLISSIS. — "Quand le maire et M. Asselin m'ont fait part de leur projet, j'ai regretté de ne pas pouvoir acheter l'hôtel Viger pour la province qui en aurait besoin. Le quartier St-Jacques où j'avais ma chambre quand j'étais étudiant, a souffert de la fermeture de la gare et de l'hôtel Viger. J'ai descendu toujours autrefois. J'ai pris des renseignements et on me dit que le sentiment général est en faveur du projet. Nous ne pouvons refuser la demande de Montréal."

### Homologation de propriétés

A la demande du premier ministre, Me Claude Choquette a expliqué l'article suivant. Lorsque l'avocat en chef se leva, tous les yeux se tournèrent vers lui: Sa ressemblance avec l'hon. juge Fernand Choquette, son cousin, n'est pas sans impressionner les parlementaires. Me Claude Choquette est du reste bien connu à la législature où son père, l'hon. Dr Choquette, a illustré la Haute Chambre.

Me CHOQUETTE. — La Cité demande le droit d'homologuer les propriétés dont elle peut avoir besoin pour l'élargissement des rues.

M. DUPLISSIS. — Un peu exorbitant et pas juste car l'expropriation peut retarder de 30, 40, 100 ans.

M. ASSELIN. — Il nous faut le droit d'avertir les propriétaires.

M. DUPLISSIS. — Pas un avertissement, une prise de possession.

M. ASSELIN. — Nous devons empêcher le propriétaire de faire de coûteuses réparations. Il ne paie plus de taxe sur la propriété homologuée.

M. DUPLISSIS. — Il ne manque rien plus que cela.

M. HOUE. — Il faut empêcher la spéculation.

M. ASSELIN. — Limitons les nouvelles homologations à 2 ans.

M. HOUE. — Pas assez.

M. DUPLISSIS. — Alors, 5 ans.

Me CHOQUETTE. — Cinq ans suffiraient.

Adopté.

### Incident à propos du pouvoir

M. DUPLISSIS. — Nous serons encore ici dans 5 ans.

M. HOUE. — Je ne suis pas sûr d'y être moi.

M. DUPLISSIS. — M. Asselin, vous n'avez pas de doute que nous serons encore ici dans cinq ans.

M. ASSELIN. — Souriez! — Pas le moins du monde. (Rires)

M. DUPLISSIS. — Nous avons réussi à éliminer l'opposition.

M. HOUE. — Pas nous, vous allez voir tout à l'heure.

Me Choquette suggère un autre article, à ajouter au bill, pour accorder à la Cité le droit de démolir les taudis. Adopté.

### M. Hanley propose...

M. HANLEY. — "Non, le Comité, quand le présent système d'administration a été établi, le Conseil municipal tenait 4 assemblées par année. Aujourd'hui, il y en a jusqu'à 78 par année. Le Comité exécutif siègeait 1 fois par semaine; aujourd'hui, il siège 2 fois par jour, quelquefois le soir."

M. DUPLISSIS. — "Il se contente de siéger."

M. HANLEY. — "Non, le Comité exécutif, c'est un 'full-time job'. Je propose que les traitements de tous les administrateurs de la Cité soient augmentés."

Le député de Ste-Anne propose les augmentations qui seront adoptées plus tard, sauf qu'il ne propose que \$1,200 pour les conseillers; le Comité portera cela à \$1,500.

### Mise au point du maire

M. HOUE. — Je tiens à déclarer que je n'ai fait aucune démarche pour faire augmenter mon salaire. Il n'y a eu aucune manœuvre. Je serai heureux si le Comité adopte les augmentations proposées.

M. DUPLISSIS. — Ni le maire ni le président Asselin n'ont fait aucune démarche. La mise au point du maire est donc dans l'ordre.

M. HOUE. — Je répète que je serai heureux d'accepter.

M. DUPLISSIS. — Quand vous avez fait votre mise au point, M. le maire, j'ai remarqué que vous aviez les mains dans les poches.

M. Lévesque s'oppose mais...

M. Victor LEVESQUE. — Je n'ai pas entendu parler de cet amendement.

M. DUPLISSIS. — Allez-vous perdre connaissance si nous l'adoptons.

M. LEVESQUE. — "En 1940, nous avons accepté la tâche de conseiller sans salaire, nous sommes prêts à continuer. Cependant, je ne suis pas assez philanthrope pour refuser. Autrefois, le bill de Montréal était préparé par un comité de législation du conseil de ville. Nous venons de faire une élection en disant qu'il n'y aurait pas de taxes et on nous a imposé une augmentation de taxes. Maintenant, on propose d'augmenter nos traitements. Les contribuables ne seront pas contents et je dégage ma responsabilité."

M. DUPLISSIS. — "Etes-vous contre l'augmentation?"

M. LEVESQUE. — "Je n'ai pas à me prononcer ici. Au conseil je serais content. Si on avait comprimé les dépenses, l'augmentation des taxes ne serait pas nécessaire."

L'opinion du leader du conseil

M. Dave Rochon (leader du conseil et député de St-Louis) — Des conseillers m'ont parlé d'augmentation de traitement. J'ai rencontré le premier ministre, qui m'a accordé une entrevue d'une demi-heure et a été très gentil pour moi. Je

l'en remercie. J'en ai parlé aussi à M. Marier. M. Hanley m'a tenu au courant de son projet. Nous avons un budget de 90 millions et les administrateurs de Montréal doivent être payés convenablement. Il n'est pas juste de demander aux conseillers d'administrer une ville comme Montréal pour des pensions de vieillesse. Les conseillers devraient recevoir \$1,500 par année.

### L'opinion de M. Marier

M. MARLER. — Les salaires du maire et du président du comité exécutif ont été fixés en 1921, à \$10,000. Leurs devoirs et leurs obligations n'ont cessé d'augmenter. Ils ne peuvent se consacrer aux affaires publiques pour \$10,000 par an. Les conseillers n'ont jamais pensé qu'ils seraient tenus d'assister à autant de séances. En 1941, il y en a eu 140. Le leader du Conseil devrait aussi être mieux rémunéré.

Quant au maire, il a une journée de travail de 24 heures par semaine. Les augmentations proposées par M. Hanley sont donc dans l'ordre.

M. DUPLISSIS. — L'atmosphère du Comité est excellente. Est-il juste de donner aux autres provinces, aux autres pays, le spectacle de la métropole du Canada donnant des pitances à ses administrateurs? Dans ce bas monde, on n'a rien pour rien. Pour avoir de bons administrateurs, il faut les payer. Il ne doit pas y avoir d'hésitation à accorder ces augmentations. Il y aura de la critique. Je n'en ai pas peur. Les salaires de 1921 représentent 40 pour cent de leur valeur, aujourd'hui. L'homme qui occupe une fonction publique ne doit pas être moins payé que les employés de l'administration. Je suis en faveur de la proposition Hanley.

### Payés tous les mois?

M. ROCHON. — Les conseillers, à mon avis, devraient recevoir leur indemnité tous les mois.

M. GUEVREMONT. — Comment déduire les pénalités pour absences?

M. HOUE. — Les conseillers devraient recevoir \$1,500 mais la pénalité devrait être maintenue.

M. GUEVREMONT. — Je suis pour la pénalité et pour le paiement annuel de l'indemnité aux conseillers.

M. ASSELIN. — J'appuie la suggestion du maire: \$1,500 aux conseillers dont \$900 pour dépenses et frais de représentation.

M. DUPLISSIS. — La vie publique ne consiste pas à assister aux séances mais la pénalité pour absence d'un vote est nécessaire.

M. J.-H. DELISLE (Ministre d'Etat). — L'indemnité de \$1,500 aux conseillers devrait être payable tous les 4 mois.

Et nous, les sans-grade...

M. MARCEL LAFAILLE. — Il y a deux endroits où les citoyens vont toutes les semaines: au presbytère et chez l'évêque.

DES DÉPUTÉS (indignés). — Et chez le député.

M. LAFAILLE. — Pardon, je parlais de la vie municipale.

M. DELISLE. — Les conseillers des classes A et B devraient avoir une augmentation de \$900, les classes C, \$600, comme dit l'évangile. L'ouvrage de dernière heure...

M. DUPLISSIS. — Pas de distinction de classes, pas de discrimination.

M. HOUE. — Si le comité décide d'accorder \$1,500 aux conseillers, ce devrait être \$900 d'indemnité et \$600 de dépenses, car Ottawa peut trouver une disproportion autrement et taxer.

M. DUPLISSIS. — Nonobstant les lois de Québec, Ottawa taxe comme il l'entend. Je n'ai pas de contrôle là-dessus.

M. HOUE. — Pas sûr! (Rires)

L'opinion des députés de Montréal

M. DUPLISSIS. — Je voudrais avoir l'opinion des députés de Montréal. (Sensation dans le comité).

Les députés répondent ainsi:

M. BARRIERE. — "\$1,500"; le Dr Gattien: "\$1,500 mais les conseillers-députés devraient être exemptés de la pénalité d'absence"; M. Gendron: "\$1,500"; M. G. Thibault: "\$1,500. Les conseillers sont surtaxés comme les députés. Je remarque cependant que le premier ministre de la province recevra moins de traitement que le président du conseil municipal de Montréal"; M. Earl: "\$1,500, pas trop"; l'hon. Henri Groulx: "Pour l'augmentation mais les conseillers qui sont députés devraient être exemptés de la pénalité pour absence."

La décision finale

M. DUPLISSIS. — Nous allons fixer l'indemnité des conseillers à \$1,500, payable tous les 4 mois. La pénalité sera laissée à la discrétion du comité exécutif.

M. HOUE. — Accepté.

M. ASSELIN. — L'exemption de la pénalité devrait être accordée aux députés fédéraux également.

M. DUPLISSIS. — Pas accepté.

M. HOUE (voulant éviter un choc, disparaît un nuage). — L'exécutif réglera cela.

M. DUPLISSIS. — L'exécutif, c'est le gouvernement.

La proposition Hanley est adoptée et intercalée dans le bill.

Les mots de la fin

M. GUEVREMONT. — Je voudrais ajouter à l'article de la charte qui dit que les chefs de services peuvent choisir, nommer ou remplacer leurs subalternes, avec l'approbation du comité exécutif, les mots et de la commission du service civil.

M. HANLEY. — Je m'oppose.

M. MARLER. — L'amendement de M. Guevremont n'atteindra pas le but qu'il préconise. Il va créer des services à 2 têtes.

M. DUPLISSIS. — La Commission du service civil doit avoir des pouvoirs, je n'ai pas d'objection à l'amendement.

M. G. ST-PIERRE. — Les chefs de services doivent choisir leurs employés sur une liste préparée par la Commission du service civil et recommandations au Comité exécutif.

M. DOZOIS. — La Commission du service civil est-elle autant en mesure d'apprécier les qualités des candidats que les chefs de services?

M. HOUE. — J'étais absent quand la Commission du service civil a été créée.

Invitations trop pressantes

M. DUPLISSIS. — Ou étiez-vous?

M. HOUE. — J'ai été absent quand j'ai été défait et quand les invitations de quitter Montréal étaient trop pressantes. La commission est discutée et discutable. Si vous remplacez le jugement des chefs de services par son jugement,

### Un pharmacien blessé et volé par des "gunmen"

M. Harry Feldman, 45 ans, propriétaire d'une pharmacie portant le numéro 4051, du boul. Saint-Laurent (à l'angle de l'avenue Duluth), a été hier soir victime d'une lâche agression et d'un vol à main armée. Vers 9 h. 30 il était seul en service dans son établissement de commerce, quand deux malfaiteurs — à peine âgés de vingt ans — y firent irruption, en pointant sur lui un revolver nickelé.

Comme le pharmacien semblait vouloir défendre son bien, les jeunes apaches le blessèrent à la tête, à coups de crosse de revolver, et ils prirent la poudre d'escampette après avoir soulagé la caisse d'une somme de \$150 en papier-monnaie, en outre d'une montre de \$300, que portait alors à son poignet M. Feldman. Malgré sa blessure sanglante, qui aurait probablement nécessité plusieurs points de suture, le pharmacien refusa d'être transporté à l'hôpital.

Les premières constatations furent faites par le lieutenant Gabriel Piché, du poste No 20 (avenue Laurier), et les agents Pascal Folco et Lucien Zappa, de Radio-Police, et le lieutenant-détective Emile Joyal, de la Sûreté municipale, fut également vite alerté.

Conséquemment, au moment de mettre sous presse, les limites de la brigade préposée aux vols à main armée, dont le chef est le capitaine-détective Romeo Longpré, sont aux trousses des "gunmen" en fuite.

### M. Gardiner a complété ses pourparlers sur le bié au Royaume-Uni

LONDRES, 22. (Reuter) — Le ministre de l'Agriculture, James Gardiner, a complété ses pourparlers sur le bié canadien avec le chancelier de l'Echiquier, Hugh Gaiskell, le ministre des Approvisionnements, Maurice Webb, et lord Holden, sous-secrétaire parlementaire des relations du Commonwealth.

Gardiner prendra l'avion en direction du Canada, samedi.

comme dit M. Marier, on va changer l'économie de l'administration. Si la commission était discutée au conseil, elle en sortirait après avoir perdu ses plumes.

M. DUPLISSIS. — Elle ne pourrait plus voler. Si le conseil n'en veut pas, je n'insiste pas.

M. HOUE. — Que M. Guevremont présente sa proposition au conseil.

M. ASSELIN. — C'est notre intention de revenir ici l'an prochain avec des projets de refonte de la charte de Montréal et de révision de la constitution de la Commission métropolitaine.

M. Geo. Godin est nommé

M. DUPLISSIS. — Nous avons nommé le conseiller Georges Godin, membre de la Commission métropolitaine.

M. HOUE. — J'en suis heureux. Il est assez fort physiquement pour me servir de pendule...

Le maire Houde, le président Asselin et M. Dozois remercient le comité et la séance est levée. Le bill de Montréal retourne à la Chambre des députés qui le renverra au Conseil législatif.

A moins que le conseiller Victor Lévesque ne réussisse à convaincre la haute Chambre de l'inopportunité des augmentations de traitements des administrateurs de Montréal, l'affaire est dans le sac.

### Restrictions sur tous les genres de prêts...

(Suite de la première page)

dront plus sévères dans ce genre de transactions aussi bien que dans les autres cas précités, afin d'assurer le but qu'on désire obtenir, la prévention d'une augmentation générale continue des prêts bancaires et des placements dans des valeurs autres que celles du gouvernement.

Période des vaches maigres

Le communiqué de ce soir insiste encore sur le fait que l'assise désagréable nouvelle qu'on annonce aux emprunteurs n'est qu'une autre des mesures du même genre auxquelles on a recouru un peu partout, sur les instructions du gouvernement fédéral, pour garantir que notre économie tiendra le coup dans les heures graves que nous vivons.

Il dit à ce sujet: "La Banque du Canada s'efforcera, depuis quelque temps, de réduire les réserves de numéraire des banques afin de décourager l'expansion monétaire; elle avait, dans ce but, vendu un grand nombre de valeurs de l'Etat à brève échéance afin de neutraliser les effets du fort déplacement de capital étranger vers le Canada pendant la seconde moitié de l'année 1950. Le prix des valeurs détenues par les banques avaient en effet fléchi jusqu'à un niveau inférieur à celui de leur coût d'achat. Dans le domaine des finances publiques, le gouvernement du Canada a adopté une méthode à emparement et cherche à amoindrir la dette publique plutôt qu'à la hausser. Le gouvernement a également imposé des restrictions au crédit du consommateur et réduit les prêts avancés par l'Etat pour crédit hypothécaire."

Comme on peut le constater, la période des vaches grasses est passée. On entre, et on va y entrer de plus en plus avant, dans celle des vaches maigres. Ça n'a rien de plaisant, mais on fera bien de penser que c'est à l'impérialisme communiste qu'on le doit.

### 100,000 soldats, dont des Canadiens...

(Suite de la première page)

Le premier objectif de la puissante offensive alliée était vraisemblablement Hoengsong, à 10 milles au nord de Wonju. Jeudi soir, les pincées de l'offensive se refermaient lentement sur ce centre. L'attaque qui a lieu contre cette ville ne peut pas être rapportée à cause de la censure militaire. Le premier jour de cette attaque était mercredi.

Mais, les correspondants précisent que la résistance communiste demeure très forte. L'artillerie et l'aviation ont beaucoup de difficulté à déloger les artilleurs ennemis.

Dans le secteur est-central du front, les avances alliées ont été faites sans opposition.

### L'Aumônier No 1 parle à ses scouts



A l'issue d'un banquet à la canadienne aux boulettes et aux tourtières servi par les scouts catholiques de Montréal, S.E. Mgr Paul-Emile Léger fut invité à prononcer une conférence. Comme Mgr Léger est un homme qui a touché dans sa vie à beaucoup de choses et qui fut même dans sa jeune carrière sacerdotale aumônier scout en France, il ne lui fut pas difficile de ravir une fois de plus l'auditoire par l'étonnant à-propos de ses observations sur la méthode du scoutisme. On le voit ici à la table d'honneur entouré de quelques-uns des invités d'honneur. De gauche à droite: M. Jean-Louis Houle, commissaire diocésain des scouts; M. Gérard Corbail, commissaire adjoint de la Province; S.E. Mgr Léger; Eugène Doucet, président de la Commission scolaire; le chanoine Raoul Drouin, aumônier diocésain des scouts. Sur la photo n'apparaît pas M. Jean-Marie Gauthier, directeur de l'Ecole du Meuble, père de huit enfants tous formés à la discipline scout, et qui présenta brillamment le conférencier.

(Photo "Le Canada", par Robitaille)

### La Ligue des proprios de Verdun attaque la Commission scolaire

D'après un rapport soumis hier soir aux membres de la Ligue des propriétaires de Verdun, M. C. de L. Mignault, président de la Commission municipale de Québec, a récemment déclaré à une délégation de ce groupement verdunois que la Commission des écoles catholiques de Verdun n'a pas un surplus de \$56,000 mais bien un déficit de \$89,000.

La délégation de la Ligue qui a rencontré M. Mignault, aux bureaux de la Commission municipale, le deux février dernier comprenait MM. G. Laviolette, G. Wermlinger, A. Beaudoin, Gérard Cool, J. Patenaude et Maurice Cantin.

Hier soir, alors que M. René Lalonde, le président, occupait le fauteuil, dans la salle de l'Académie Richard, avenue Galt, près la rue Wellington, la délégation qui dit avoir été reçue d'une manière affable et cordiale par M. Mignault, a présenté son rapport de l'entretien.

Selon ce rapport, lorsque la délégation a demandé si la Commission des écoles catholiques de Verdun avait un surplus réel de \$56,000, M. Mignault a déclaré catégoriquement qu'il s'agissait plutôt d'un déficit de \$89,000.

En réponse aux délégués qui demandaient d'expliquer comment il se faisait que la Commission déclarait un surplus de \$56,000 et augmentait par ailleurs la taxe scolaire de dix pour cent, M. Mignault a dit, (toujours selon le rapport soumis hier soir) que la Commission

TELEPHONEZ  
avant midi à  
GRavelle 3551

CANADA  
SONT EFFICACES

QUARANTE-HUITIEME ANNEE — No 266

# Le Canada

MONTREAL, VENDREDI 23 FEVRIER, 1951

SHEARER LUMBER Co. Ltd.

2571, ch. Côte-de-Liesse  
Montréal

Téléphone: EX. 6575

Bois de toutes sortes  
Contre-plaques  
Planches moulées — Etc.  
PORTES "UNIK"

## L'enquête sur la police est menacée de perdre ses sténographes, lundi prochain

La question de garantie des frais a tenu la vedette, hier, à l'enquête sur la police des moeurs.

Et le tout a pour effet l'ajournement de l'enquête à lundi prochain, afin de permettre à tous les procureurs de terminer leurs mémoires sur les sujets légaux présentement soumis à l'attention du tribunal.

Et Me Jean Drapeau, co-procu-

## Aucune décision prise quant à l'envoi de troupes en Europe

OTTAWA, 22. (Du correspondant parlementaire du "Canada") — Le gouvernement n'a encore pris aucune décision sur les mesures qu'il entend adopter pour pouvoir tenir la promesse qu'il a faite à ses alliés du Pacte de l'Atlantique-nord d'envoyer, cette année, des troupes canadiennes dans l'Ouest de l'Europe.

Sitôt qu'il aura arrêté une ligne de conduite à ce sujet, cependant, il s'empêchera d'en informer le parlement et le public.

C'est ce qu'a dit cet après-midi aux Communes le t. h. Louis Saint-Laurent lui-même, en réponse à une question que lui avait adressé le colonel George Drew. Ce dernier, après avoir rappelé qu'hier on annonçait l'expédition de ce qui reste de notre 25<sup>ème</sup> brigade à Fort Lewis, en Corée, voulait connaître immédiatement ce que l'administration entend faire pour "créer" les unités militaires qu'elle

### Président de la Commission des Tramways de Montréal

QUEBEC, 22. (Du correspondant du "Canada") — M. P.-A. Lafleur, ancien député de Verdun à la Législature de Québec, a été nommé président de la Commission des Tramways de Montréal pour remplacer l'hon. juge Victor Cusson, décédé la semaine dernière.

M. Lafleur fait partie de la Commission depuis quelques années.

### Conseil du roi



Me John de M. Marler, de l'étude légale Montgomey, McMichael, Common, Howard, Forsyth & Ker, qui vient d'être créé un Conseil du Roi.

(Int'l Newspaper Service Reg'd.)

SERVEZ  
**Coca-Cola**  
6 Bouteilles par carton 36¢

RE-OUVERTURE DE NOTRE MAGASIN AUJOURD'HUI

**Le PALAIS des CADEAUX**  
E. VILLENEUVE & FILS, propriétaires

Un léger dépôt réservera pour vous vos cadeaux de Pâques

LAMPES — MARBRES — PORCELAINE — CENDRIERS  
COUTELLERIE — VERRERIE — SETS DE VAISSELLE  
BIBELOTS, ETC.

6728, rue ST-HUBERT — Téléphone: CALumet 6878

NOUVEAU, GAI, EBLOUISSANT  
**Folies de Paris**  
MAINTENANT — 2 NOUVEAUX NUMEROS SENSATIONNELS  
**BOLIANA IVANKO FOUR TONI & EDDY**  
Une myriade d'étoiles dans un spectacle présenté et dirigé par Mme Natalie Karamova. Partition musicale sous la direction de George Karamoff et présentée par HARRY HOLMOK.  
★ Polly Shaw & Her Parrots  
★ Mary Mon Toy  
★ Jane Winslow  
★ John Kelly  
★ Danse aux accords de la musique  
★ L'orchestre de Bix Belair  
★ Ben Bari  
★ Rick Farrell  
★ Les Soeurs Krisky  
★ Rami Tricov  
★ Le Quatuor Julio Reyes  
Et les ravissantes et charmantes beautés du Casino  
DINER à partir de 7 h. p.m.  
**bellevue Casino**  
375 ONTARIO W. HA-2524

Par Jean de Laplante

Leur des requérants, a soumis au tribunal qu'il pourrait ne plus y avoir à compter de lundi prochain, de sténographes pour prendre les notes des témoignages et en faire la transcription officielle.

Le tout donna lieu à un débat légal d'importance au cours duquel Me Drapeau signale à l'attention

du président, l'hon. juge François Caron, l'existence d'une requête soumise par la Ville, en 1946, au procureur général de la province à l'effet de tenir une enquête royale sur la question du vice dans la métropole.

Me John Ahern, c.r., co-procureur de la Ville, a répondu qu'il serait peut-être bon d'abord de voir le dossier de la requête. Et Me Pacifique Plante, procureur principal des requérants, a dit qu'il était possible de faire produire par la personne autorisée les documents en question. Me Edouard Masson, c.r., co-procureur de la Ville, a présenté un argument en droit très élaboré sur les responsabilités des parties quant aux frais et aux décisions que pouvait prendre le juge-enquêteur en cette matière.

Me Ubaldo Boisvert, c.r., procureur d'un groupe de requérants, a aussi participé au débat. Me Plante a finalement suggéré l'ajournement à lundi pour permettre d'étudier les deux principaux problèmes soumis au tribunal: la contrainte, la possibilité des témoins et la responsabilité des parties quant à la garantie des frais.

La dernière heure de la séance fut consacrée à la fin du témoignage de l'assistant-inspecteur Robert Barnes, maintenant à sa retraite, et cette phase fut tout particulièrement marquée d'un vigoureux contre-interrogatoire de la part de Me Ahern et d'un interrogatoire serré de la part du président.

Au cours de la matinée, Me Plante a fait entendre l'agent Hervé Trudeau, qui fit partie de la Morale de 1941 à 1946, ainsi que l'officier retraité Barnes, qui avait commencé à témoigner volontairement la veille.

Le débat est survenu au début de l'après-midi quand Me Drapeau annonça au tribunal qu'il avait reçu une lettre de la Ville dans laquelle on refuse de garantir la transcription des témoignages de l'enquête. La lettre fut remise au président.

Me Drapeau a soutenu, en droit, que la procédure suivie à l'enquête avait suffisamment révélé qu'il était impérieux que l'enquête se poursuive et ne soit plus retardée. Et les sacrifices consentis jusqu'ici par les requérants ont été assez lourds pour que la Ville se charge au moins des frais de sténographie et de transcription des témoignages.

Me Ahern soutint pour sa part que le dépôt de \$1,000 fourni par les requérants représente une somme de \$12 pour chacun des signataires de la requête tandis que "quelques uns d'entre eux valent jusqu'à \$300,000." Et Me Ahern ajouta: "Il y a une question publique en marge de l'enquête. Le tribunal n'a pas été avisé du montant de la somme recueillie, et il

(Suite 2e page, 1ère col.)

L'hon. E. Rinfret aux Amis de l'Art



Avant-hier soir avait lieu au Secrétariat des Amis de l'Art le vernissage et la remise des prix aux gagnants du concours d'affiches qu'organise en septembre dernier cette association; ce vernissage, sous le haut patronage du t.h. Louis Saint-Laurent, était sous la présidence de l'hon. Edouard Rinfret, ministre des Postes. On reconnaît dans cette photo, de gauche à droite: Mme Charles Monast, vice-présidente, des Amis de l'Art, laquelle remplaçait pour la circonstance la présidente, Mme Hector Perrier, qui n'avait pu être présente. M. Raymond Roy, second gagnant du concours; l'hon. Edouard Rinfret, ministre des Postes; M. Gérard Caron, premier gagnant du concours. (Photo "Le Canada", par Robitaille)

## L'aumônier désigné est retiré de l'Alliance des professeurs

Serait-ce la "bombe" dont on parlait depuis environ une semaine sur le syndical de l'Alliance des professeurs catholiques de Montréal?

On a révélé, hier soir, au "Canada", que l'archevêque de Montréal, avait décidé de retirer de



L'abbé Ovide Bélanger

l'Alliance l'aumônier moral désigné par les voies régulières, il y a sept ou huit mois. Et tout probablement, aucun successeur ne sera désigné pour remplacer le ci-devant.

La chose a été apprise de source officielle, mais absolument fiable.

## L'expansion des villes du Québec exige le recours à l'urbanisme

STE-MARGUERITE, 22. (Spécial au "Canada") — Invité d'honneur au déjeuner groupant ce midi, les membres de l'Association des commissaires industriels de la province de Québec tenant depuis cet avant-midi leur assemblée annuelle à l'Alpine Inn, M. C.E. Campeau, ingénieur préposé au plan directeur, au service d'urbanisme de la ville de Montréal, a délégué ses ambages que l'expansion des villes du Québec requiert l'application de l'urbanisme.

M. Valmore Gratton, président de l'association et des assises qui se poursuivront jusqu'à vendredi après-midi, M. Valmore Gratton, directeur conjoint de l'Office d'initiative économique et touristique de la Cité de Montréal, s'est dit particulièrement heureux de souligner le rôle de premier plan joué par l'association, collectivement comme groupe organisé, ainsi que par l'entremise de ses membres, dans la province de Québec, au cours de l'année qui vient de s'écouler.

M. Gratton a également révélé que, durant l'année, une dizaine de municipalités de la province ont créé un comité industriel local dans le but de travailler systématiquement au recrutement des entreprises qui constituent la source principale du revenu municipal de même que de l'expansion urbaine dépendant des progrès industriels.

Une sollicitation assidue. Puis M. Gratton a ajouté que les conseils de ville réalisaient que l'établissement de nouvelles industries n'est pas un travail qui peut être laissé au hasard, mais que, au contraire, il convient d'entreprendre une sollicitation assidue sous l'égide de comités spécialisés. "C'est une condition presque indispensable de la croissance économique des différentes régions du Québec", a continué M. Gratton qui, tout en rappelant que le Québec est la seule province où un tel organisme de coordination existe, a déclaré qu'une vingtaine d'autres municipalités projettent la création d'un commissariat industriel dans un avenir prochain avec la collaboration de notre association.

M. C.-E. Campeau. Au tout début de sa causerie, M. Campeau a expliqué que depuis la guerre, l'industrie a provoqué une urbanisation intense dans le Québec et que les villes, en général, y montrent des maux de croissance.

Parmi ces difficultés que rencontrent nos villes, dit-il, on doit signaler le manque d'articulation

Il appert, selon cette source, que l'archevêque de Montréal a décidé du retrait de la personne qu'il avait mandatée, ces jours derniers. L'exécutif de l'Alliance des professeurs aurait eu communication officielle à ce sujet, au cours de l'après-midi, hier.

Le ci-devant aumônier était l'abbé Ovide Bélanger, dont la participation au débat sur les questions de convention collective avec la Commission scolaire, lors des dernières assemblées générales, avait déclenché des incidents et des prises de position tranchées au sein des membres de l'Alliance.

La rumeur voulait qu'une "bombe" soit lancée en fin de semaine. Puis l'on disait, en différents milieux, que Québec accorderait l'arbitrage réclamé par l'Alliance. Et d'autre part, lundi, l'Association des principaux se désolidarisait complètement des gestes posés par l'Alliance, à la majorité de ses membres.

Maintenant survient la décision de l'autorité diocésaine. Il était aussi rumeur qu'un mandement soit émis par l'autorité compétente sur les questions d'éducation. Mais, apparemment, dans ce dernier cas, la rumeur ne serait pas fondée.

L'abbé Bélanger avait été nommé aumônier de l'Alliance, en juin 1950. Il avait suivi de près toutes les activités du syndicat des instituteurs et ce n'est que lors de la discussion d'une convention collective avec la Commission scolaire qu'il soumit un point de vue favorable à la paix avec la Commission.

Le ministre de la Colonisation a répondu que \$75,000 étaient données à la société de colonisation qui ont à leur service de missionnaire, chargés de la publicité.

— L'argent destiné à la publicité ne sert pas à la colonisation, mais heureusement. Le mal est là, a rétorqué M. Chaloult.

Colons de Ste-Germaine. L'hon. M. Bégin a implicitement rendu justice au ministre de la colonisation d'il y a trente ans, l'hon. Joseph-Edouard Perrault.

M. BEGIN — De 1921 à 1930, ma paroisse de Ste-Germaine de Dorchester a fourni la moitié de la population aux villages de N.-D. de Palmatrolles et Ste-Rose en Abitibi, où l'on faisait de la colonisation. Je fais de la propagande auprès de mes jeunes concitoyens. Ils me répondent: "Pas intéressés; nous gagnons \$12 par jour dans le bois."

M. CHALOUIT — Ne serait-il pas légitime de demander que l'argent destiné à la colonisation serve à la colonisation et non à d'autres fins.

M. BEGIN — Si je déléguais mes pouvoirs au député, il serait parfois embarrassé.

M. CHALOUIT — Il faut faire son devoir, même au risque de déplaire.

Colons de l'Italie. Lorsque la Chambre reprend l'étude des crédits de la colonisation, M. Chaloult dit que si on ne peut trouver de colons dans la province, on devrait en faire venir de l'étranger.

"J'ai étudié la question au cours d'un voyage dans le sud de l'Italie", répond M. Bégin. "Je me demande

## La hausse des traitements des administrateurs de la Ville de Montréal est un fait accompli

QUEBEC, 22. (Du correspondant du "Canada") — La hausse prédictée des traitements des administrateurs de la Cité de Montréal est un fait accompli.

Le comité des bills privés de l'Assemblée législative a adopté à l'unanimité à midi une proposition de M. Frank Hanley, député indépendant de Montréal-St-Anne et membre du comité exécutif de la métropole, qui fixe les nouveaux traitements suivants:

Les nouveaux traitements. Les maires de Montréal: \$17,500 dont \$13,000 de traitement et \$4,500 pour dépenses et frais de représentation (Son Honneur reçoit actuellement \$10,000).

Le président du Comité exécutif: \$12,000, dont \$2,000 pour dépenses (il reçoit actuellement \$10,000).

Les membres du Comité exécutif: \$9,000 dont \$2,000 pour dépenses (ils reçoivent actuellement \$7,000).

Le leader du conseil de ville: \$3,600 (il reçoit actuellement \$2,400).

Les 99 conseillers municipaux: \$1,500 dont \$900 pour dépenses (ils reçoivent actuellement \$600), avec déduction de \$20 pour chaque absence d'un vote au conseil.

Les augmentations sont rétroactives au 1er janvier 1951. Les conseillers seront payés tous les 4 mois.

Salle comble au comité. A 10 h. 30 a.m., tous les membres du comité des bills privés sont à leurs fauteuils. M. C.-R. Ducharme (Lavolette) préside.

Aux bords des requérants, on remarque son honneur le maire C.-O. Asselin, M. Paul Dozois, du comité exécutif, M. Louis-A. Lapointe, directeur des services de la cité de Montréal.

Salut à Me C. Choquette. Aux bancs des avocats, Me

Claude Choquette, c.r., nouvel avocat en chef de la Cité, dont le maire Houde salue la présence au comité.

M. HOUDE — Le nouveau avocat en chef de la ville est ici. Nous l'avons enterré d'ouvrage depuis sa nomination.

M. DUPLESSIS — Vous n'avez pas l'habitude d'enterrer les chefs, M. le maire.

M. HOUDE — Je n'ai jamais fait ça tout seul.

Me G. St-Pierre présente. Me Guillaume St-Pierre, c.r., avocat en chef de Montréal de 1921 à 1950, est à côté de son successeur, Me Choquette.

Me St-Pierre, avocat depuis 1907, prend part aux délibérations du comité, où tous sont heureux de le revoir.

Commission indépendante. Les 6 premiers articles du bill de Montréal sont adoptés sans discussion. Au 7e, M. Duplessis dit: "Vous voulez que la Commission du transport soit soumise à la juridiction du conseil municipal".

M. LAPORTE — En ce qui concerne l'achat de gré à gré du capital-actions de la compagnie des tramways".

M. DUPLESSIS — Vous ne l'avez pas. La Commission du transport doit être en dehors de la politique, avoir son entière autonomie. Si on adopte cet article 7, la Commission ne sera plus indépendante; vous allez la paralyser dans ses activités.

L'article est biffé. M. Arthur Duperron, président de la Commission du transport, qui est présent, semble satisfait. Non loin de lui, on remarque M. Jean Létourneau, C.R., avocat de la compagnie des tramways, et M. Jules Archambault, ingénieur en chef, qui écoutent avec attention les délibérations.

M. ASSELIN. — L'article suit. (Suite 2e page, 3e col.)

## M. Marler réclame \$100,000 pour la propagande de la colonisation

QUEBEC, 22. (Du correspondant du "Canada") — M. George Marler a demandé aujourd'hui à l'hon. J.-D. Bégin d'employer un crédit de \$100,000 qu'il destine à la reconnaissance et à la classification des lots pour activer la propagande et faire une propagande plus intelligente en faveur de la colonisation, qui est au ralenti dans la province.

De son côté, M. René Chaloult a prétendu que ces \$100,000 pour classification n'étaient pas exagérés, mais il a réclamé plus de publicité.

Le ministre de la Colonisation a répondu que \$75,000 étaient données à la société de colonisation qui ont à leur service de missionnaire, chargés de la publicité.

— L'argent destiné à la publicité ne sert pas à la colonisation, mais heureusement. Le mal est là, a rétorqué M. Chaloult.

Colons de Ste-Germaine. L'hon. M. Bégin a implicitement rendu justice au ministre de la colonisation d'il y a trente ans, l'hon. Joseph-Edouard Perrault.

M. BEGIN — De 1921 à 1930, ma paroisse de Ste-Germaine de Dorchester a fourni la moitié de la population aux villages de N.-D. de Palmatrolles et Ste-Rose en Abitibi, où l'on faisait de la colonisation. Je fais de la propagande auprès de mes jeunes concitoyens. Ils me répondent: "Pas intéressés; nous gagnons \$12 par jour dans le bois."

M. CHALOUIT — Ne serait-il pas légitime de demander que l'argent destiné à la colonisation serve à la colonisation et non à d'autres fins.

M. BEGIN — Si je déléguais mes pouvoirs au député, il serait parfois embarrassé.

M. CHALOUIT — Il faut faire son devoir, même au risque de déplaire.

Colons de l'Italie. Lorsque la Chambre reprend l'étude des crédits de la colonisation, M. Chaloult dit que si on ne peut trouver de colons dans la province, on devrait en faire venir de l'étranger.

"J'ai étudié la question au cours d'un voyage dans le sud de l'Italie", répond M. Bégin. "Je me demande

## M. Garson au Club de Réforme

C'est demain que l'hon. Stuart S. Garson, ministre de la Justice et ancien premier ministre du Manitoba, sera l'invité d'honneur et confèrera à un déjeuner-causette du Club de Réforme.

On s'attend à ce que plusieurs personnalités éminentes accompagnent l'hon. M. Garson.

Le ministre de la Justice est un homme qui travaille réellement pour la justice. Pendant tout le temps qu'il fut premier ministre du Manitoba, il traita les Cana-



L'hon. M. Garson

diens français de cette province de façon juste et même amicale. Tous les journaux français de l'Ouest ont reconnu ce fait à plusieurs reprises.

L'hon. M. Garson est considéré comme un expert en matière constitutionnelle et dans le domaine des relations entre le fédéral et les provinces. Il fut durant plusieurs années ministre des Relations entre le Manitoba et le fédéral. Et depuis qu'il est ministre de la Justice, il a été président du comité des procureurs généraux à la conférence fédérale-provinciale sur les amendements à la constitution.

M. Garson est un orateur très dynamique et un homme très affable.

Demain, au Club de Réforme, il sera présenté et remercié par deux jeunes. M. Duncan Fraser, président du McGill Liberal Club, le présentera, et Me Marcel Bélanger, avocat, président de la Jeunesse libérale du comté de Sainte-Marie, le remerciera.

La réunion commencera à 1 h. Elle sera sous la présidence de Me Maurice Trudeau, c.r., président du Club de Réforme.

(Suite 2e page, 3e col.)

INSTITUT GENEALOGIQUE  
**DROUIN**

MISTINGUETT

AU MONTMARTRE

à compter de mercredi

**Avez-vous goûté à la GAGNANTE DU GRAND PRIX**

★ BRADING — Jugée la MEILLEURE bière canadienne par des experts internationaux à la grande Exposition 1950 de Bruxelles.

★ BRADING — Jugée la MEILLEURE bière canadienne par le nombre toujours croissant de ses amateurs.

CONSTATEZ PAR VOUS-MÊME — SOYEZ LE JUGE VOUS VOUS ACCORDEREZ À DIRE QUE

**BRADING**

c'est la BIÈRE des BIÈRES

### Le nouveau et l'ancien président



Le congrès annuel de l'Association canadienne des vendeurs de vêtements pour homme (Retail Men's Wear Association of Canada) s'est terminé, hier soir, en l'hôtel Windsor. Toute la journée, hier, une grande exposition de vêtements pour hommes, illustrant les nouvelles modes masculines, était ouverte au public. M. Lou Davidson, à gauche, a été élu président de l'Association, succédant à M. Chris Walroth qui devient président du conseil des directeurs. On compte actuellement plus de 3,500 membres dans cette association qui s'étend d'un océan à l'autre.

Le Canada pour  
tous les Canadiens

# Le Canada

Journal du matin  
fondé en 1903

Le Canada est publié par la  
Compagnie de Publication du Canada  
Léves, 5221, De Gaspe, Montréal  
**GRavelle 3551**  
Sec.-trés.: René Décarie  
Géom. de la rédaction:  
Gilbert Desroches

**TARIF DES ABONNEMENTS**  
par la poste  
Montréal et banlieue  
1 an: \$ 9.00  
6 mois: 5.00  
3 mois: 3.00  
Campagne  
1 an: 6.00  
6 mois: 3.50  
3 mois: 2.25  
Etats-Unis et Empire Brit.  
1 an: 12.00  
6 mois: 7.00  
3 mois: 4.00  
Tous les abonnements payables d'avance

Membre de la Canadian Press  
Membre de la Canadian Daily  
Newspaper Association  
Membre de l'Audit Bureau of  
Circulation  
Autorisé comme agent postal de la  
deuxième classe, Ministère des  
Postes, Ottawa

VENDREDI, 23 FEVRIER 1951

## Effort de paix endossé par le peuple canadien

La Chambre des Communes est présentée à étudier un projet de loi par lequel le gouvernement, qui se refuse à invoquer la loi des mesures de guerre, qui lui donnerait des pouvoirs presque discrétionnaires, demande des pouvoirs limités qui lui permettraient de combattre l'inflation et les autres menaces à notre économie sans empiéter sur les prérogatives provinciales et sans porter atteinte aux droits civils et personnels des citoyens canadiens.

Au moment où un débat aussi important se poursuit au Parlement, il est bon de savoir ce que le peuple canadien, lui, pense de la conduite de son gouvernement dans la crise internationale que nous traversons présentement.

Nous sommes renseignés, à cet égard, par un sondage d'opinion auquel vient précisément de procéder l'Institut canadien de l'Opinion publique.

La question posée était la suivante: "Croyez-vous que le Canada fait tout ce qu'il peut actuellement pour garder la paix mondiale?"

A cette question, 68 pour cent des Canadiens interrogés ont répondu: oui. Seulement 17 pour cent ont répondu: non. Et 13 pour cent sont demeurés indécis.

Si l'on considère les réponses en raison des

opinions politiques, voici à quels chiffres on atteint: chez les libéraux, 76 pour cent répondent: oui; chez les conservateurs-progressistes, 69 pour cent; chez les C.C.F., 61 pour cent.

C'est dire que, chez tous nos grands partis politiques, même chez les partis de l'Opposition, une forte majorité croit que le gouvernement Saint-Laurent fait tout ce qu'il peut actuellement pour garder la paix mondiale.

Le résultat de cette enquête fait bon marché de toutes les critiques qui ont pu être formulées à l'égard du gouvernement canadien quant à la façon dont il se comportait dans la crise actuelle.

Les pouvoirs que le gouvernement Saint-Laurent réclame actuellement ne visent qu'un seul but: lui permettre de poursuivre aussi efficacement, dans le domaine économique que dans les autres domaines, un effort de paix que l'immense majorité du peuple juge efficace et absolument satisfaisant.

Quand le peuple s'est prononcé de façon non équivoque comme il l'a fait, même cette partie du peuple qui appartient aux partis d'Opposition, les leaders parlementaires de ces partis auraient mauvaise grâce à mener une politique d'obstruction vis-à-vis du gouvernement.

Il est permis de croire que les pouvoirs limités que réclame l'administration Saint-Laurent, dans l'intérêt de tout le peuple canadien, lui seront accordés sans discussions oiseuses et sans manœuvres de petite politique.

## Avantages dont M. Duplessis prive nos enfants

A la suite d'une série d'articles publiés hebdomadairement depuis quelques mois dans "Radiomonde", journal qui traite exclusivement de radio, mais ne laisse pas de côté la valeur éducative de la radio dans les écoles comme dans les foyers, il ressort clairement que le refus du gouvernement de la province de Québec de collaborer avec le fédéral en matière d'éducation, fait de nos enfants des parents pauvres dans le tout canadien.

La semaine dernière, sous la signature de ROB, cet hebdomadaire consacrait la plus importante de ses pages à ce manque de collaboration du gouvernement de Québec.

"Pourquoi serait-il impossible qu'elle (la radio-scolaire) existe pour nous (du Québec), quand partout ailleurs dans le pays elle rapporte succès et profit à la jeunesse?"

Et ROB de demander: "Sommes-nous condamnés, en raison de notre minorité ethnique, à n'avoir que des années après les autres les bienfaits qu'offre le progrès à la majorité?... Nos fils et nos filles sont-ils condamnés à subir seulement la partie terne des études, quand la radio-scolaire pourrait alléger celle-ci et apporter un peu de séduction à la classe? Cela serait inadmissible et c'est pourquoi nous travaillons si fermement pour que notre jeunesse ne soit pas placée dans une position d'infériorité comparative à celle des autres provinces soit par l'incurie de la Radio gouvernementale ou la mésestime entre elle et les autorités de l'Instruction publique de la province de Québec."

Le journaliste signale que "Radio-College est un organisme culturel de bonne tenue" mais que, comparativement à la radio-scolaire de langue anglaise où les provinces collaborent avec le fédéral, il est inférieur.

"Que les parents se donnent la peine, le matin, de brancher sur CBM pour capter la radio-scolaire de langue anglaise — qu'elle soit de préparation provinciale-fédérale (la radio en collaboration avec l'Instruction publique et Canadian Broadcasting Corporation) ou strictement "nationale" avec National School Broadcast, et ils verront vite comment les étudiants anglais sont mieux aidés que les nôtres."

Souhaitant l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, qui garantit aux Canadiens de langue et de culture françaises les mêmes privilèges et leur impose les mêmes obligations qu'aux Canadiens de langue anglaise, "Radiomonde" précise que "les habitants de Gaspé aussi bien que ceux des plaines de

l'Alberta" versent \$2.50 au Trésor public, et qu'ils sont en droit de recevoir les mêmes services, les mêmes dividendes. "Parmi ces dividendes, classons la radio-scolaire" écrit ROB.

Plus loin, on recommande la bonne entente entre le fédéral et le provincial en matière d'éducation et non pas un compartiment étanche pour la province de Québec.

"Nous cherchons tout simplement à ce que les nôtres jouissent des mêmes facilités culturelles que les autres. Il n'y a point d'obstacle à cela. Que les autorités de la Société Radio-Canada s'entendent avec celles du Québec ou inversement, et nos jeunes auront à leur disposition un moyen de progresser comme ceux des autres provinces."

Etant donné les nombreuses fois où le gouvernement provincial a refusé de collaborer et de propager la bonne entente (route Trans-Canada, Office national du film et le reste), soulignons, à notre tour, que c'est plutôt inversement que la collaboration ne se fait pas, car les gouvernements des autres provinces, par leur ministère ou département de l'Instruction publique, se sont entendus avec les autorités fédérales (Société Radio-Canada) non seulement pour la préparation des programmes de la radio-scolaire, mais aussi pour l'écoute collective des élèves ce qui, dans bien des cas, est aussi une source de culture pour le professeur.

Peut-on trouver dans la province de Québec des classes qui suivent ces cours radiophoniques même si ces derniers n'ont pas — faute de collaboration du département de l'Instruction publique de Québec — les qualités éducatives et l'attrait bien propre pour les écoliers et les écolières que ce même service, en langue anglaise, apporte aux enfants des autres provinces?

"Il est injuste que les petits Canadiens français ne profitent pas des facilités à s'instruire que la radio apporte aux jeunes Canadiens anglais, quand les parents paient les mêmes taxes, les uns et les autres", a-t-on écrit en sous-titre dans l'article précité.

C'est toujours la même histoire du "trente-sous" qu'offre M. Duplessis pour nous empêcher de prendre le dollar fédéral. Le plus triste de tout c'est qu'on ne peut pas reprendre notre \$1.25 à cause de cette barrière tarifaire sur l'éducation que le gouvernement provincial impose à la population du Québec.

Après les oeillères, M. Duplessis continue d'appliquer les cache-oreilles!

## A Vienne, plus de valse et bientôt plus de cafés...

Les cafés de Vienne, qui eurent leur heure de célébrité par toute l'Europe et même dans le monde entier, les cafés de Vienne ferment leurs portes l'un après l'autre. Et ce fait inspire à notre confrère le Citizen, d'Ottawa, ces propos mélancoliques:

Quand le décor musical de la vie à Vienne était une valse, les cafés faisaient partie de la scène au même titre que la cathédrale de St-Étienne. Après plus d'une décennie d'occupation étrangère, la valse patie et gracieuse à un son incongru dans la ville même qui fut son berceau, et les cafés disparaissent graduellement de la scène. Les raisons superficielles de cette fermeture des cafés sont les prix prohibitifs du café, du linge, du lait et des journaux. Mais la véritable raison, c'est que les cafés, comme la valse, sont devenus des anachronismes. Quand la vie, à son

mieux, est ennuyeuse et sans dignité, et quand au pis elle est presque intolérablement sombre, l'atmosphère calme, presque académique des cafés n'a plus de charme. Cela rappelle les temps où il n'était pas dangereux d'avoir des idées et où la conversation, comme le café, était un article bon marché. A Vienne, ces temps-là sont révolus.

Dans un monde comme celui où nous vivons des heures d'angoisse qui menacent de nous précipiter du jour au lendemain en pleine tragédie, nous n'avons peut-être pas de pleurs à verser sur la fermeture des cafés de Vienne. Mais il reste que cette fermeture nous éloigne encore un peu plus de ce mode de vie auquel nous nous étions attachés en des temps meilleurs...

## La vie religieuse en France

### Littérature catholique

Ce n'est pas toujours à la littérature qu'il faut demander le secret de la vie religieuse d'un peuple. La littérature est souvent l'expression d'un milieu spécial, où les courants dominants ont leur source dans les livres plus que dans l'âme de la foule qui lit peu. Mais lorsque ceux qui lisent font un succès à certains auteurs et en viennent à leur demander, avec le divertissement, une manière de penser, de sentir, sinon de prier, il faut bien convenir qu'il y a dans cet engouement la marque d'une tendance générale et un document sur le sentiment religieux d'une époque. Ainsi la résurrection de Péguy et la découverte de Claudel dans ce qu'on appelle le grand public, entre 1930 et 1950, signifiaient chez les croyants lettrés un besoin de formules religieuses plus concrètes, d'une prière plus familière d'un Dieu à la fois plus rude et plus près de la vie.

J'étais incliné à ces réflexions par la lecture du remarquable livre du professeur anglais Robert J. North, sur Le Catholicisme dans l'oeuvre de François Mauriac, et plus encore par l'essai substantiel sur la Littérature Catholique d'aujourd'hui que Gaëtan Bernoville a mise en tête de ce livre en guise de préface. Voilà bien l'occasion de chercher des documents sur les tendances actuelles du sentiment religieux en France, dans les milieux qui lisent et à travers les livres qu'on lit.

Il est clair qu'on n'aime plus les livres appelés édifiants. On les trouve faux, conventionnels, fades et comme ironiques en face de nos déceptions morales. Aussi François Mauriac et les nombreux romanciers qui gravitent autour de lui ont-ils averti une fois pour toutes leur public qu'ils s'enferment dans la peinture de la corruption humaine, et qu'ils se donnent pour but de nous rendre sensible la misère d'un monde sans Dieu. C'est l'optique d'observateurs jansénistes qui ont renouvelé chez Freud leurs instruments d'inspection. Cette apologétique indirecte s'appose, pour être recevable, deux conditions: ne pas blesser la délicatesse des âmes par une peinture trop libre des passions et des saines, faire sentir que cette misère du monde sans Dieu vient effectivement du fait qu'il a perdu son Dieu, et par conséquent faire naître le désir de retrouver Dieu.

Ces deux conditions sont-elles toujours et pleinement réalisées dans l'oeuvre de Mauriac? M. North ne le pense pas, qui estime, au contraire, que son entreprise de roman catholique, de roman de l'envers du Catholicisme, d'apologie indirecte, est un échec. La dégradation de l'homme, telle qu'il la présente, avec tant de loyauté et avec tant de force, n'a pas pour effet de mener à Dieu.

Si le Jugement de M. North a quelque chose de trop absolu quand il s'agit d'une oeuvre comme celle de François Mauriac, si nuancée, si changeante dans sa température suivant la qualité du lecteur et suivant l'heure de la lecture, M. Bernoville estime qu'il est juste, appliqué aux épigones de Mauriac. Il prend de là occasion pour protester contre le débordement du naturalisme dans la littérature dite catholique. A voir ce que nous supportons, il est évident que notre épiderme a perdu sa sensibilité; à voir ce que lit la jeunesse il faut penser qu'elle a perdu la pudeur, ou du moins le duvet, que les chansonniers blaguèrent hier et dont la disparition nous laisse vaguement inquiets.

Ce néo-naturalisme chrétien se veut chrétien et bienfaisant, et la jeunesse qui s'en nourrit a conservé le besoin de Dieu et le goût de Dieu. Mais chez beaucoup ce goût est un sentiment ou même un simple instinct qui n'assure pas la continuité des actes de la volonté. Les héros de ses romans préférés n'ont pas de volonté. Ils existent et ne vivent pas. Fils du subconscient, au lieu de faire eux-mêmes leur vie psychologique et leur vie morale, ils y assistent, ils la regardent se dérouler, ils regardent le défilé de leurs songes, le plus souvent sans chercher à les comprendre. Démission grave et dangereusement contagieuse. L'homme n'est homme, le chrétien n'est chrétien que par le choix qu'il fait des éléments de leur substance et de la direction qu'ils imposent à leur vie. Serait-ce que l'homme d'aujourd'hui, le chrétien d'aujourd'hui ont pris l'habitude de donner une place plus grande et une valeur plus décisive à tout ce qui est sentiment, intuition, instinct, dans la vie morale et dans la vie religieuse? Est-ce que, pour qualifier l'action, on ferait désormais appel, non pas à la raison, à la logique, à la conscience claire, mais au dynamisme obscur et mouvant de l'inconscient?

Ce qui semblerait indiquer que la tendance est générale devenue habitude au point de n'être plus sentie, c'est que la critique catholique ne s'élève plus contre la veulerie morale des héros de roman, alors qu'elle se montre au contraire si sensible à leur moindre geste instinctif vers Dieu, à leur moindre geste inconscient de religion. M. Bernoville voit là une décadence, un abandon; c'est peut-être l'effet d'une contagion, ce qui est plus grave, ou si l'on veut plus significatif.

Dans un pareil climat, il n'est pas étonnant que la critique assiste avec indulgence à la promotion littéraire du péché. Nos romanciers, pourrait-on dire, ont découvert le sens du péché: dans l'opacité du naturalisme néo-païen, c'est une découverte précieuse. Le pécheur a fait un grand pas vers Dieu quand il a appris et qu'il sent que ses fautes sont des péchés, c'est-à-dire qu'elles troublent l'ordre du monde et qu'elles blessent Dieu. A ce point, le péché est un choc qui peut provoquer une conversion véritable. Mais la dignité n'est pas dans le péché, elle est dans le pécheur qui le juge et qui s'en détache. Il ne faudrait pas que ce sens de la valeur relative du péché devint complaisance pour le péché, ni qu'il fit oublier que si l'on va à Dieu par le péché on y va encore plus sûrement par la vertu.

La vertu n'a pas la faveur des romanciers; ceux qu'ils appellent les bien-pensants, et ceux qu'ils appellent les pharisiens semblent avoir définitivement compromis la vertu à leurs yeux; aussi sont-ils fort malmenés avec elle dans l'oeuvre de François Mauriac et de ses disciples. Si ce n'était pas la jalousie de l'artiste à qui on pardonne la partialité, il faudrait dire qu'il y a là quelque injustice: la bourgeoisie catholique, qui travaille, a gardé ou retrouvé une belle saine morale. Il y a parfois de l'héroïsme dans sa manière de faire face à la vie; et si les romanciers ne le violent pas, c'est que les familles françaises, les familles chrétiennes,

## Henri Alibert est mort

Henri Alibert est mort le 23 janvier dans sa villa marseillaise.

Après avoir débuté à l'Alcazar de Marseille, il vint à Paris où il dirigea les Variétés et le Théâtre des Deux-Anes. Il écrivit et interpréta de nombreuses opérettes, notamment: "Un de la Canebière", "Les Gangsters du Château d'I", "Au pays du soleil", "Arènes Joyeuses", etc., dont son beau-père, Vincent Scotto composa la Musique.

romanciers nous invitent à découvrir le secret des résurrections.

La vivacité des controverses sur ces sujets, si graves qu'on est un peu plus grand, rien que pour les avoir soulevés, prouve la vitalité religieuse de l'âme française et la vitalité de la littérature catholique. A côté des romanciers qui sont nombreux, comme il convient puisque ce sont eux d'abord qui racontent la vie, les dramaturges, comme Claudel, Mauriac, Gabriel Marcel, Montherlant, la resuscitent sur le théâtre, tandis que des moralistes de grande classe comme Gustave Thibon ou Jean Guitton, nous rappellent les lois éternelles qui doivent la régler. La littérature catholique, après une éclipse de quelques années, tend à retrouver le magnétique dynamisme dont elle fut animée entre 1920 et 1930, quand elle donnait ses fleurs et l'espérance de fruits qui ne sont pas tous venus à maturité.

On discerne dans le mouvement religieux, tel qu'il se dessine à travers cette littérature, une rupture révolutionnaire avec les formes du passé jugées trop conventionnelles, un approfondissement du sens de Dieu, et un achèvement vers ce qu'on appelle aujourd'hui d'une manière un peu paradoxale, "la pureté".

Mgr J. Calvet,  
Recteur Émérite  
de l'Institut Catholique  
de Paris  
(S.I.F.)



## WASHINGTON CARROUSEL

Par Drew PEARSON

On rapporte des combats entre communistes chinois et Nord-Coréens. La bisbille parmi nos ennemis — Le singulier complexe d'infériorité des Coréens par rapport aux Chinois — Comment le général Ridgway s'y prend pour quérir les unités sud-coréennes de ce dangereux complexe

WASHINGTON. — Seulement des informations fragmentaires ont été jusqu'ici câblées au "Pentagon", mais il semble que la lutte ouverte ait éclaté entre les communistes chinois et les Nord-Coréens.

Généralement, le service américain des renseignements a rejeté des rapports de querelles comme étant de purs accidents.

Ce n'est pas un fait inusité, pour des troupes trop promptes à appuyer sur la gâchette, que d'ouvrir le feu par accident sur leurs propres camarades de combat.

Cependant, au moins un incident a été rapporté comme une révolte contre les Chinois.

C'est un combat à coups de feu entre communistes chinois et Nord-Coréens qui a eu lieu le 19 janvier derrière les lignes ennemies. Les Chinois ont promptement écrasé la révolte après avoir tué 150 Nord-Coréens.

Des frictions entre nos ennemis

Dans le même temps, des rapports de frictions au sein de nos ennemis continuent de transpirer outre le 38<sup>e</sup> parallèle.

Les officiers du service américain des renseignements ne croient pas qu'une lutte grave soit imminente.

Néanmoins, ils ont relevé un étrange complexe d'infériorité à l'égard des Chinois parmi les Coréens — un mélange de crainte et de haine.

Cela est particulièrement vrai des troupes sud-coréennes, qui

combattaient féroceement les Nord-Coréens, mais semblent s'écrouler devant les attaques chinoises.

Sauf pour l'axe sud-coréen qui a avancé le long de la côte orientale avec l'appui des canons de la marine américaine, les Sud-Coréens n'ont pas remporté une seule grande victoire contre les Chinois.

Comme résultat de cela, le lieutenant-général Matthew Ridgway assigne à présent les Sud-Coréens à des patrouilles chargées de compter les morts chinois.

L'effet psychologique de cette mission est de les convaincre que les Chinois ne sont pas des surhommes.

Ridgway a également instauré un système de rotation des unités sud-coréennes, les intégrant à des unités américaines pour quelques semaines.

Le but de cette tactique est de relever la confiance des Sud-Coréens en leur donnant l'expérience de la victoire sur les Chinois.

(Copyright, 1951, by The Bell Syndicate, Inc.)

## Bonbons du Canada

Bepco (Canada) Limited, maison canadienne associée à la maison Lancashire Dynamite & Crypto Limited, a fourni près de 600 paquets de bonbons pour distribution à la fête annuelle des enfants des employés de L.D.C., organisée par le Cercle social et athlétique de la fabrique de la maison à Trafalgar Park.



## L'armée active du Canada

offre des

## BREVETS DE

## TROIS À CINQ ANS

L'Armée active du Canada accordera des brevets de trois à cinq ans aux hommes capables de se qualifier comme officiers de l'armée canadienne.

### Cette offre s'adresse aux candidats suivants:

Les officiers anciens combattants qui ont servi pendant la deuxième Grande Guerre obtiendront directement un brevet d'officier de l'Armée active du Canada. Selon leurs aptitudes, on leur offrira le brevet de lieutenant ou celui de capitaine. En certains cas, notamment dans les armes techniques, le candidat pourra obtenir le grade de major.

Les membres des contingents universitaires (C.E.O.C.) qui ont complété avec succès la deuxième période d'exercices pratiques recevront le brevet de lieutenant.

Les diplômés du cours de six mois des Contingents de Commandement obtiendront le grade de lieutenant.

Les soldats de l'Active deviendront officiers-cadets en attendant de passer leur brevet de lieutenant.

### Exigences générales

Les candidats aux brevets de trois à cinq ans doivent être des citoyens canadiens, ou des sujets britanniques ayant leur demeure habituelle au Canada. Ils doivent être en bonne santé. Scolarité minimum: immatriculation junior (12<sup>e</sup> année d'école primaire ou versification).

### Durée du service

Les candidats peuvent demander à servir 3, 4 ou 5 ans, à leur gré. A la fin de leur période de service, les officiers munis d'un brevet de trois à cinq ans pourront demander leur admission dans les rangs des officiers réguliers de l'Armée active du Canada.

### Solde et allocations

Solde et allocations seront les mêmes que pour les officiers munis d'un brevet permanent.

### Primes

Les officiers qui à la fin de leur service de 3 à 5 ans n'obtiendront pas un brevet permanent recevront une prime égale à un mois de solde et d'allocations pour chaque année de service.

### Indemnités d'équipement

Les officiers détenteurs de brevets de 3 à 5 ans de l'Armée active du Canada recevront une indemnité d'équipement adéquate.

### Pour plus de renseignements:

S'adresser au plus proche dépôt d'effectifs de l'armée canadienne, ou écrire directement au directeur général du personnel de l'Armée, à Ottawa.

Dépôt d'effectifs No 4, 772 ouest, rue Sherbrooke,  
MONTREAL, P.Q.

Qui ne monte sur le théâtre aux fins de servir, dans un sentiment d'amour, de charité, d'abnégation totale, ne m'intéresse pas.

Léon Chancelier

# SPECTACLES

S'il s'agit de FLEURS voyez...

**STUDIO Violette FLEURISTE**  
LIVRAISON PAR TOUTE LA VILLE  
1673 est, LAURIER Bur.: AM. 1241 - Rés.: DO. 7657

## M. Roux, fort mauvais acteur dans le rôle de Dauthuille

Est-ce un signe des temps troublés que nous traversons? Nos auteurs dramatiques ont mauvais caractère. Ils sont nerveux et prompts à la colère. Plus ils ont mauvaise presse, plus leur humeur s'en ressent. On ne se préoccupe pas outre mesure de leurs grincements de dents s'ils ne manifestent parfois leur mauvaise humeur d'une façon plutôt dramatique, ce qui est peut-être une déformation professionnelle.

M. Jean-Louis Roux, auteur dramatique et comédien, s'était fait remarquer l'an dernier, à son retour de Paris, par un duel loufoque qui a fait son petit tour de presse à l'époque. Hier midi, mécontent de la critique de Roland Côté sur "Rose Latulippe", il s'est livré publiquement sur ce dernier à des voies de fait de fort mauvais goût. A noter que M. Roux avait bénéficié, quelques jours auparavant, de l'hospitalité du "Canada" pour présenter sa pièce et que c'est justement contre un représentant du "Canada" qu'il a exercé ses talents de pugiliste.

Si M. Roux entend faire accepter sa pièce à coups de poing, il pourrait avec avantage confier cette tâche à son ami Dauthuille et chacun resterait dans son rôle, encore que le procédé soit discutable. Ce sont là évidemment des moeurs de sauvages et les amis de M. Roux devraient peut-être songer à mieux occuper ses loisirs, ne serait-ce que pour trouver une soupe plus naturelle à un débordement d'énergie qui ne trouve apparemment pas à s'employer.

Il est quand même temps que ces messieurs du théâtre s'habituent à subir la critique sans piquer un coup de théâtre et surtout sans recourir aux coups comme moyen plus ou moins légitime de défense. Ce n'est vraiment pas la peine, à ce compte-là, d'étudier à Paris pour se comporter en sauvage dans le Québec.

Sans vouloir donner à un incident qui serait banal en soi, l'étiquette de la personnalité de M. Roux et les motifs qui l'animent, plus d'importance qu'il ne faut, on peut tenir pour certain que ce n'est pas par ces procédés que l'on intimidera la critique ou les critiques. On retiendra seulement que M. Roux est un jeune auteur et un comédien qui manque pour le moins d'élégance et dont les poudres, si elles ne manquent pas d'un certain "punch", sont assez lamentables.

Quant à M. Côté, il fera savoir à M. Roux ce qu'il pense du match d'hier midi. Par ses procureurs.

Fernand LACROIX

## La miraculeuse intonation et la pureté de son de Paul Tortelier

Nous devons à la France d'avoir connu deux admirables violoncellistes en deux ans. L'an dernier, Pierre Fournier nous rendait visite et, hier après-midi, Paul Tortelier faisait ses débuts nord-américains au Ladies Morning Musical Club.

Nous n'aurons point de comparaison entre ces deux artistes qui n'ont de commun que leurs violoncelles. Disons, seulement, que M. Fournier nous parut plus élégant, c'est-à-dire plus raffiné, plus recherché et plus français, peut-être, en ceci qu'il attachait beaucoup d'importance à l'aspect extérieur de son art. Alors que nous nous trouvons, avec M. Tortelier, en présence d'un artiste naturel, parfaitement libre, qui tout en demeurant sans cesse correct n'en exprime pas moins des sentiments dans la vivacité et la gravité, la simplicité et l'humanité nous touchent profondément.

Habituellement, c'est à Pablo Casals qu'on compare les violoncellistes. Paul Tortelier a résolu, lui-même, ce problème délicat. "On peut, a-t-il dit, être plus grand que Casals, à la rigueur, on ne peut pas être aussi grand que lui". Nous sommes d'autant plus heureux d'admirer M. Tortelier qu'il possède, indéniablement, une personnalité vivante, une technique absolument bouleversante, un sens de la musique et du rythme d'une haute intelligence, autant de qualités qu'il ne doit à personne d'autre qu'à lui-même.

Ce qui émeut, chez M. Tortelier, c'est la miraculeuse pureté de son intonation. Rien de plus juste que ses phrases, aiguës ou graves. Son jeu d'archet, également, sort de l'ordinaire. "Je le crois un peu sorcier", me disait, hier, un violoncelliste montrealais que j'avais vu, tout au long du récital, s'étonner d'une telle aisance.

Du Français, Paul Tortelier possède le sens du rythme poussé à la perfection, celui de la forme et de la logique. Il révèle, dans l'une de ses oeuvres (semée de pièges de virtuosité) la lucidité et la pensée musicale. D'autres qualités qui caractérisent le jeu de cet artiste sont des nuances raffinées, des trilles exquis, un charme spontané. Il exécute, dans l'espace, une sorte d'arrêt légal, lorsqu'il termine une phrase musicale (la Sonate de Bréval) qui lui insuffle la vie. Il sait être grave avec dignité, badin avec ironie, sans cesse expressif. Ses mélodies chantent le plus largement possible. Paul Tortelier est un grand artiste que Mrs Russell-Smith, président du L.M.M.C., a eu l'intuition rare de faire venir chez nous.

### Le programme

Paul Tortelier a joué, avec l'incomparable John Newmark qui s'adapte immédiatement à l'exigence du violoncelliste, la charmante Sonate en sol majeur de Bréval; la 21ème Suite pour violoncelle seul de Bach, en ré mineur; une Sonate en do majeur de Casella et ses propres "Trois Petits Tours". La Sonate de Bréval reçut un traitement charmant, tout de délicatesse et de grâce. La Suite de Bach nous met en face d'un musicien qui comprend bien cette musi-

## M. Gratien Gélinais, invité de la Chambre de Commerce, mardi

Monsieur Gratien Gélinais, dont la pièce "Ti-Coq" reprendra l'affiche au His Majesty's, mardi prochain, sera reçu par les membres de la Chambre de Commerce à leur lunch hebdomadaire, mardi.

que, et qui la fait comprendre. Il évite, en la jouant, les rubats excessifs. Une interprétation mesurée et intelligente.

La Sonate de Casella, une première à Montréal, fut enlevée avec tout l'esprit qu'exige cette oeuvre néo-classique, tour à tour noble et sarcastique, une sorte de pastiche génial. Enfin, le "ballet imaginaire pour marionnettes" de M. Tortelier, terriblement difficile à jouer, accuse une connaissance approfondie de la musique et une imagination pétillante.

John Newmark possède la faculté de former, avec l'artiste qu'il accompagne, un impeccable duo. Il se montra particulièrement vigoureux et compréhensif dans la Sonate de Casella. Nous lui devons, en somme, d'avoir permis à Paul Tortelier de briller de tout son éclat. Il se montra sans cesse à la hauteur de l'honneur qui lui fut fait de jouer avec un pareil artiste. John Newmark, une fois de plus, a été parfait.

Paul ROUSSEL

## "The Men", un film de Stanley Kramer qui prend l'affiche du nouvel Orpheum

C'est aujourd'hui, qu'entièrement remis à neuf, le nouvel Orpheum rouvre ses portes. A l'affiche, un film qui a fait courir toute l'Amérique et qui promet d'avoir autant de succès à Montréal: "The Men" de Stanley Kramer.

"The Men" assiste aux débuts cinématographiques d'un jeune acteur américain, Marlon Brando, qui a remporté un vif succès dans la représentation new-yorkaise de la pièce de Tennessee Williams: "A Streetcar Named Desire". Teresa Wright, la jolie artiste, lui donne la réplique.

Le film raconte l'histoire émouvante du dévouement d'une femme auprès de son mari, tragiquement blessé durant la dernière guerre.

### AU PALACE

Red Skelton nous revient dans une comédie desopilante intitulée "Watch the Birdie", au Palace dès aujourd'hui. Arlene Dahl et Ann Miller, la belle danseuse, lui donnent la réplique.

Skelton, dans ce film, est un photographe sans cesse à la recherche de "scoops" extraordinaires. Dans l'une de ses aventures, il fait la connaissance d'une riche héritière qui lui ruine sa vie. Un escroc de la pire espèce, qui est le vengeur de cette femme, mène une affaire monstrueuse pour la dévaliser ouvertement. Skelton accourt à la rescousse et... Mais il faut voir le

Robinson, un acteur extraordinaire qui semble n'être que passion et vigueur. Peggy Cummings, Nora Swinburne et Richard Greene sont à ses côtés.

Ce film a été tourné en Italie, dans des décors fabuleux et, ce qui est plus rare, authentique. La mise en scène est du célèbre Gregory Ratoff.

### AU LOEW'S

"King Solomon's Mines", l'admirable film de la M.G.M. sur l'Afrique, garde l'affiche à ce cinéma pour une seconde semaine. Deborah Kerr et Stewart Granger en sont les vedettes.

### A L'IMPERIAL

Brian Donlevy, Audie Murphy et Marguerite Chapman sont les principaux acteurs de "Kansas Raiders", à l'affiche de l'Imperial pour une deuxième semaine.

C'est un western dont l'action se passe à la fin de la Guerre de Sécession, aux Etats-Unis.

Joan Fontaine et Joseph Cotten sont pour la première fois partenaires dans "September Affair".

## His Majesty's Theatre

est fier de présenter



## "Ti-Coq"

(VERSION ANGLAISE)

avec

## FRIDOLIN ET SA TROUPE

Montrée pour la première fois à Montréal avec les splendides nouveaux décors de Jean Fournier de Bellevue. Nouvelle musique descriptive de Maurice Blackburn.

Une Seule Semaine  
26 fév. au 3 mars

Billets au "Majesty's"  
Tous les jours, 9 à 6

RESERVATIONS:

S.V.P. téléphonez

**FI. 2488**

SOIREE, lundi jusqu'à samedi,  
\$3.38, 2.82, 2.25, 1.69, 1.13.  
MATINEES de mercredi et samedi,  
\$2.25, 1.69, 1.13, .85 (Taxe inc.)

**NORMANDIE**  
Présente  
(jusqu'au 27 février)  
**EVELYN KNIGHT**  
Etoile des disques Decca  
MAX CHAMITOV  
et son orchestre  
avec Norma HUTTON, chanteuse  
LE TRIO HAL WHITE  
Deux spectacles tous les soirs  
à 9 h. et à minuit  
Réserv.: VICTOR — PL. 7777  
UN HOTEL SHERATON

### SPECTACLES

CANADIEN — "Après l'amour", 2.23, 2.25, 2.31; "L'Escadron Blanc", 12.43, 3.47, 6.50, 9.55.  
CAPITOL — "American Guerrilla in the Philippines", 10.10, 12.25, 2.45, 5.05, 7.20, 9.40.  
IMPERIAL — "Kansas Raiders", 9.50, 12.15, 2.40, 5.10, 7.35, 10.05; "Experiment in Alcatraz", 11.10, 1.40, 4.05, 6.35, 9.00.  
LOEW'S — "King Solomon's Mines", 10.05, 12.25, 2.45, 5.05, 7.25, 9.45.  
PALACE — "Watch the Birdie", 10.40, 12.55, 3.15, 5.35, 7.55, 10.15.  
PRINCESS — "Operation X", 10.45, 1.00, 3.20, 5.35, 7.50, 10.15.  
ORPHEUM — "The Men", 10.15, 1.15, 4.10, 7.05, 10.00; "Gasoline Alley", 11.45, 2.45, 5.40, 8.35.  
SAINT-DENIS — "Au Grand Balcon", 12.34, 3.30, 6.40, 9.36, 12.40, 2.40, 5.40, 8.46.  
CINEMA DE PARIS — "La Belle que voilà", 11.00, 1.35, 4.10, 6.45, 9.25.

PREMIERE TOURNÉE TRANSCONTINENTALE de la célèbre "LONGINES SYMPHONETTE" sous la direction de Michel PIASTRO

EN MATINEE, SAMEDI, LE 3 MARS, A 3 H. P.M.

AUDITORIUM DU COLLEGE SAINT-LAURENT

Billets: \$1.00 — \$1.50 — \$2.00

Chez Lindsay, Archambault et à la pharmacie Contant, St-Laurent

**FESTIVAL DRAMATIQUE**  
OUEST DU QUEBEC

26 février au 2 mars

BILLETTS: \$1.50 et \$1.00

Chez Archambault — Chez Lindsay — Chez les comédiens

Six troupes au concours

**"NOTRE PETITE VILLE"**  
La pièce de l'année chez Les Confesseurs

à compter du 24 février (relâche le lundi)

\$1.15 et \$1.50

AM. 7739

**CHINA LANE**  
1358 OUEST, DORCHESTER  
En face de la rue Crescent  
POUR RESERVATION: PL. 1300

Repas léger - Dîner - Souper

## CE SOIR ET TOUTE LA SEMAINE

la nouvelle pièce canadienne

rose latulippe

de Jean-Louis ROUX

AU GESU LA. 3926

1200, rue Bleury

Musique ancienne et moderne

PREMIER RECITAL

BUDGE MEMORIAL HALL, Y.M.C.A. 1441, rue Drummond

le DIMANCHE, 25 février 1951 à 5 h. p.m.

CELIA BIZONY (soprano)

PIERRE MASELLA (hautbois)

JOHN NEWMARK (pianiste)

assisté de MILDRED GOODMAN

NORMAN HERSCHORN (violoniste)

Le programme comprendra:

Première audition à Montréal de Solo "Santara de CHUETZ" — Autre du 17e Siècle de PASQUINI, CACINI et LITERS — Sonate pour hautbois et piano de GRAHAM GEORGE — Cantate pour voix et piano de WILFRID MELLERS — Lieder de SCHUBERT, BRAHMS et WOLF.

Billets: \$1.50 (taxe incluse)

Billets d'étudiants: \$1.00

Chez Ed. Archambault Inc., 500 est, rue Ste-Catherine, et chez Willis & Co. Ltd., 1220 ouest, rue Ste-Catherine.

**GAYETY** Tel MA. 3759

TOUTES LES JOURS 2:30 - 5:30

SAMEDI 2:30 - 7:30 - 10:30

Cette semaine D'ARCO ET GELI comiques funambulesques

BILLY AMBROSE du rire à répétition

LORRAINE COTE danseuse exotique

Chester Fredericks - Don Francisco - Elaine Bradley - Shorty Howell - les "girls" les Masonnettes

Commencent le 26 février - le célèbre danseuse Sally RAND

## ON OUR STAGE

Harmonics

JEFFREY MORRIS

JEFFREY MORRIS

JEFFREY MORRIS

JEFFREY MORRIS

JEFFREY MORRIS

JEFFREY MORRIS

JEFFREY MORRIS

JEFFREY MORRIS

JEFFREY MORRIS

JEFFREY MORRIS

JEFFREY MORRIS

JEFFREY MORRIS

JEFFREY MORRIS

JEFFREY MORRIS

JEFFREY MORRIS

JEFFREY MORRIS

JEFFREY MORRIS

JEFFREY MORRIS

JEFFREY MORRIS

JEFFREY MORRIS

JEFFREY MORRIS

JEFFREY MORRIS

JEFFREY MORRIS

JEFFREY MORRIS

JEFFREY MORRIS

JEFFREY MORRIS

JEFFREY MORRIS

JEFFREY MORRIS

JEFFREY MORRIS

JEFFREY MORRIS

2<sup>ème</sup> SEMAINE  
FREE PARKING  
DEBORAH KERR STEWART GRANGER  
**KING SOLOMON'S MINES**  
Technicolor  
A L'AFFICHE

RED SKELTON  
CLICKS WITH THE CHICKS...  
ARLENE DAHL - ANN MILLER  
**"Watch the Birdie"**  
LEON ARNOLD - PAM BRITTON - RICHARD ROBER  
A L'AFFICHE PALACE

"OPERATION X" FERAIT DE CET HOMME LE PLUS PUISSANT AU MONDE... ET D'ELLE LA FEMME LA PLUS RICHE DE LA TERRE!  
EDWARD G. ROBINSON  
A L'AFFICHE

PEGGY CUMMINGS GREENE  
**OPERATION X**  
A L'AFFICHE

PRINCESS  
A L'AFFICHE

2<sup>ème</sup> SEMAINE  
Audie MURPHY - Brian DONLEVY  
Marguerite CHAPMAN - Scott BRADY  
**KANSAS RAIDERS**  
Imperial

C'est le sujet de la conversation à Montréal que la revue spectaculaire de notre nouveau et splendide café mettant en vedette le roi des chanteurs de charme Sud-Américain  
**TITO CORAL**  
LUCIENNE & ASHOUR - LES FRERES DAWN  
ROBERTO & ALICIA - LE TRIO BO LORRAINE  
Marcel DORE et son orchestre  
et les ravissantes charmeuses de la Casa  
3 représentations tous les soirs  
DINER A PARTIR DE 7 H. P.M.  
**Casa Loma CAFE**  
94 E. STE-CATHERINE HA. 2095

**ELECTRA**  
A L'AFFICHE

Un film véridique et passionnant sur la plus grande aventure japonaise aux Philippines.  
**TYRONE POWER**  
**American GUERRILLA**  
IN THE PHILIPPINES  
Technicolor  
MICHELLE PRELLE  
A L'AFFICHE  
Capitol

Nous sommes persuadés que vous aimerez  
**New Orpheum**  
PRIME PAR L'ACADEMIE comme le meilleur récit et le meilleur film de l'année.  
Une nouvelle expérience entre hommes et femmes...  
**"The Men"**  
Aussi "GASOLINE ALLEY"  
A L'AFFICHE

Beaucoup plus d'entrain que dans "Champion" et de cran que dans "Home of the Brave"  
MARLON BRANDO - TERESA WRIGHT.  
**The Men**  
A L'AFFICHE

FREE PARKING DAILY FROM 6 P.M. SUNDAY from 12 NOON

En Primeur 2 GRANDS FILMS  
**JEAN CHEVRIER**  
**RENE LEFÈVRE**  
FRANÇOIS PATRICE MICHELE MARTIN  
**L'ESCADRON BLANC**  
DANS  
**Après l'Amour**  
avec SIMONNE RENANT  
D'APRÈS LE CÉLÈBRE ROMAN DE JOSEPH DEYRE  
**CANADIEN**  
1204 STE-CATHERINE EST FR. 5180

**CHAMPLAIN**  
1405 STE-CATHERINE N.E. FA. 1005  
**TRAITE DU FAR-WEST**  
avec Joel McCREA Brian DONLEVY Sonny TIBBETTS  
Attraction supplémentaire "LE DAHLIA BLEU" ALAN LADD - YERONICA LAKE  
A L'AFFICHE

**TELETRA**  
A L'AFFICHE

## Retraite conjugale



Le Rév. Père G.-R. Méthol, O.P., directeur et prédicateur à la Villa Notre-Dame du Rosaire, Cartierville, 12435 rue Ste-Croix, qui prêchera une retraite aux époux et épouses. Il a intitulé sa retraite: "Aime et fais ce que tu voudras" (saint Augustin). Le 19 mars, sa conférence aura pour titre: "L'amour qui va au devant du pardon". Le 20 mars: "L'amour qui se fait compréhensif d'un idéal, d'un désir, même d'une déception". Le 21 mars: "L'amour qui spiritualise le don de soi jusqu'à l'héroïsme". Le 22 mars: "L'amour qui aime au point de dire: Tu es ma chair, tu es mon sang". Les conférences se donneront dans la chapelle des Soeurs de Miséricorde, à Cartierville, le soir, à 8 heures 30.

## Chacun sa croix

Depuis trente-quatre ans déjà dans le domaine fédéral, et depuis onze ans dans le domaine provincial, les Canadiennes sont appelées à dire leur mot sur la façon dont elles sont gouvernées.

Des cyniques ou mieux des blagueurs peuvent prétendre qu'on s'en aperçoit, avec une moue indiquant que ça va plus mal que jamais. Ce n'est pas mon avis et j'ai eu connaissance de temps qui précéderont immédiatement du suffrage féminin. Toute traditionaliste que je sois et éprouve des valeurs de base, je ne tiens pas du tout à revivre les années de "14-18" et peut-être encore moins celles de "30-40". Ce que je voudrais souligner aujourd'hui, c'est ceci:

Le droit de vote a été accordé aux femmes du Canada parce que, de plus en plus, et qu'elle veuille ou non, la Canadienne tient un rôle actif dans la société. Ce rôle, dans tous les milieux sociaux, est tenu avec honneur par notre sexe. Dans tous les domaines, nous voyons de moins en moins surgir des compétences féminines, qui ne déplacent pas les compétences masculines, comme on le craignait jadis, mais qui les complètent. Le point de vue féminin assurement de meilleures mesures pour le présent et de meilleures plans pour l'avenir.

Malheureusement, à mon sens, c'est là surtout l'effet de la spécialisation. Je puis me tromper et juger mes parrains trop sévèrement, mais il m'apparaît que le niveau moyen des conversations entre hommes et entre femmes n'est pas le même. Il m'est arrivé, il n'y a pas longtemps, d'être d'une soirée "mixte", si je puis dire: Des hommes d'affaires, des gens de professions libérales, des journalistes, une dizaine de couples d'âge moyen. C'était de la bonne bourgeoisie, la formation intellectuelle des deux groupes était passablement la même. Par là j'entends, comme à peu près tout le monde le fait, que femmes et hommes avaient reçu une éducation scolaire à peu près équivalente.

Or, la conversation, chez les hommes, avec tous les rebondissements de gens d'esprit et de bonne compagnie, naturellement, portait sur des sujets d'actualité beaucoup plus importants que la conversation des femmes. On cherchait à comprendre, et non seulement à décrire certains faits actuels, comme l'augmentation du coût de la vie. Si vite que ce fût accompli, on voyait que ces hommes-là avaient lu le Journal du jour et en avaient saisi la substance.

Justement, ce soir-là, deux personnalités en vue, MM. F.-G. Winspear, président de la Chambre de Commerce du Canada, et M. Donald Gordon, ancien grand maître de la Commission des prix en temps de guerre, venaient de s'exprimer sur le sujet de l'inflation.

De substantiels comptes rendus de ces discours paraissent dans les journaux du jour. Dans le salon où nous nous trouvions, il se fit vite un départage des conversants: les hommes devisèrent assez justement de l'actuelle hausse des prix et des raisons qui pouvaient l'arrêter ou l'accroître. Les femmes, elles... (Ce sera le sujet d'un autre billet!)

Pourtant, qu'elle soit mariée ou — comme disent ces adorables sociologues — agent libre c'est la femme qui subit les plus ennuyeux contrecoups de la hausse des prix. Et, quand viendront les élections, le bulletin d'une femme aura la même valeur que celui d'un homme pour confirmer ou corriger les faits d'un récent passé.

J'entends d'ici tel bridage de mes amis me supplier de ne pas recommander aux femmes l'étude de la politique et surtout des faits qu'elle touche, parce qu'alors on ne saura jamais quel est l'autot... Eh bien, tant pis! J'estime que nous, les femmes, devons savoir en tout temps quel est l'autot, afin de bien nous servir de l'as que nous avons... même si c'est dans notre manche, pour une fois!

Françoise GAUDET-SMET

## QU'EST-CE QU'ON MANGE?

## Cervelles

Nettoyez des cervelles de veau en les débarrassant des nerfs, de la peau et des caillots de sang qui s'y trouvent. Mettez à dégorger une heure dans de l'eau froide plusieurs fois renouvelée. Placez dans une casserole avec sel, poivre, un brin de thym et persil en bouquet. L'eau couvrant les cervelles à l'ébullition, retirez vingt minutes près du feu. Egouttez, laissez refroidir, coupez en morceaux que vous passerez dans une mayonnaise. Dresser chaque morceau sur un plat en alternant avec des quartiers d'œufs durs coupés en quatre; décorez de rondelles de cornichons, de laitue hachée et d'un ruban de sauce mayonnaise aux fines herbes.

## MISTINGUETT

AU MONTMARTRE  
à compter de mercredi

## C'est la CONFIANCE

dans la qualité supérieure  
et le chic remarquable

des fourrures DESJARDINS

qui a établi

la clientèle d'élite de

milliers d'élégantes canadiennes

que nous nous enorgueillissons

de servir chaque année

à leur entière satisfaction!

NOTRE VENTE ANNUELLE DE  
FOURRURES DE PRINTEMPS  
EST ACTUELLEMENT EN COURS

Les créations nouvelles que vous y  
trouverez sont les plus séduisantes  
du genre que vous ayez jamais vues!

FRANÇOIS DESJARDINS, PRÉSIDENT  
**DESJARDINS**  
Chas. Desjardins & Co. Limitée  
1170, rue SAINT-DENIS  
MAISON ESSENTIELLEMENT CANADIENNE-FRANÇAISE

## Le patron du jour



9042  
11-17  
No 9042  
Ce jumper accompagne bien les  
blouses et apporte une variété aux  
jupes. La blouse est classique, simple  
et facile à faire.  
Le patron 9042 est établi dans

## L'hon. Rinfret rend hommage aux A. de l'Art

Les Amis de l'Art ont rendu public les résultats de leur concours d'affiches. Ce vernissage, l'un des plus brillants qu'aient faits l'association, dont Mme Hector Perrier est la présidente, était sous le haut patronage du premier ministre du Canada, le t. h. Louis St-Laurent, et sous la présidence de l'hon. Edouard Rinfret, ministre des Postes.

## L'hon. Rinfret

Dans son allocution d'ouverture, l'hon. Edouard Rinfret a rendu un bel hommage à l'Association des Amis de l'Art, qui, a-t-il dit, forme et dirige si bien la jeunesse dans le domaine de l'Art.

Il a tiré avantage de la circonstance pour féliciter hautement les organisateurs du concours d'affiches du résultat remporté et a souhaité voir plusieurs des concurrents participer au concours qu'il patronne lui-même à titre de ministre des Postes. On sait en effet que son ministère lance en ce moment un magnifique concours pour doter le Canada de timbres vraiment originaux, soignés à tous points de vue et pouvant représenter dignement notre pays à l'étranger comme de fidèles ambassadeurs.

## Membres du jury

Le concours des Amis de l'Art fut jugé par un jury des plus compétents dans la matière: MM. Roland Charlebois, président et directeur de l'Ecole des Beaux-Arts; Robert Ayre, critique du "Star"; Raoul Bonin, critique et Albert Cloutier, de la maison Rapid Grip and Batten; Wilfrid Du Cap, de la Commission des écoles catholiques de Montréal, et Claude Melançon, des Chemins de fer nationaux.

Mme Maurice LeBel était la présidente du comité d'exposition et Mme Charles Monast, vice-présidente des Amis de l'Art, présente, en l'absence de Mme Perrier, retenue chez elle par la maladie, l'hon. Rinfret.

Les gagnants du concours sont les suivants: MM. Gérard Caron, 1er prix de \$200 offert par les Amis de l'Art, 33, Prince-Albert, Ottawa ancien de l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal; Raymond Roy, Montréal, 2e prix de \$100, offert par le Secrétaire des Amis de l'Art; Joël Barg, 1ère mention honorable; Léopold Guay, Québec; Anne Kahane, Montréal; Guy Fournier, Montréal; Jean-Claude Dufresne, Montréal; Lucien Emond, Québec; Jacques Lamotte, Montréal; Raymond Roy, Montréal; tous ceux dont les noms précèdent ont reçu des mentions.

les grandeurs 11, 13, 15, 17; la grandeur 13 requiert 234 vges de 39 pces de largeur pour la blouse.

Pour vous procurer ce patron, écrivez au Service des Patrons, "Le Canada", 60, rue Front, Toronto, en ayant soin d'indiquer un bon postal ou un mandat d'express de 30c, taxe comprise. Aucun timbre n'est accepté. Indiquez clairement votre nom, votre adresse avec votre numéro de district postal, le numéro du patron et la grandeur exacte désirée. Les patrons ne sont pas en vente au bureau du "Canada" et ne sont pas échangeables.

## Aux Dimanches Poétiques

Les invités d'honneur au cinquième Dimanche Poétique, le 25 février, à trois heures au Windsor seront les membres honoraires du comité féminin pour la saison 1950-1951. Mme Robert Choquette, présidente, Alfred Thibaut, président, M. A. S. Benoit et Gérard Bélanger, trésorier; M. Jos. Bélisle; M. André Martel. Le public est cordialement invité.

## Reception

M. Paul Pélaude recevait quelques amis, hier soir à la Tour Eiffel, en l'honneur de M. Luis Mariano.

## Le Bal de Vimy

Le Bal Annuel de Vimy, tenu sous les auspices de la succursale Mont-Royal No. 65, de la Légion canadienne, se tiendra cette année le 31 mars, en l'Arsenal des Fusiliers Mont-Royal, 3721 rue Henri-Julien, sous la présidence d'honneur du Major-Général C. B. Price C.B., D.S.O., D.C.M., V.D. et de Lady Price. Les différents comités d'organisation sont formés des membres suivants: direction générale: M. Ephrem Bertrand D.C.M., président de la succursale; social: M. L. G. Roy, assisté de MM. Lucien Trempe et Hector Charbonneau; publicité: M. Marcel Gagnon et Ed. St-Denis; Réception:

MM. Ephrem Bertrand, Aurélien Chénier, J.-A. Lefebvre, Alphonse Laferrrière, Marcel Gagnon, Mmes Alphonse Laferrrière, présidente de l'Auxiliaire féminine, assistée de Mmes Hector Charbonneau, Joël Sauvé, Jeannette Jacques, vestiaire: M. F.-X. Parent; rafraichissements: MM. A.-S. Benoit et Gérard Bélanger; trésorier: M. Jos. Bélisle; sergent d'armes: M. André Martel. Le public est cordialement invité.

## Prochain mariage

On annonce pour le samedi 3 mars, le mariage de Mlle Jeannine Amesse, fille de M. Alphonse Amesse et de Mme Amesse, décédée, avec M. Claude Gravel, fils de M. J.-A. Gravel, C.R., et de Mme Gravel. La bénédiction nuptiale leur sera donnée, dans l'intimité, en la chapelle particulière de l'église Saint-Edouard, à 8 heures.

## Déjeuner

La présidente et les membres du conseil du "Business and Professional Women's Club" recevront à déjeuner, le samedi 10 mars, à midi et demi, en l'honneur des présidentes des différentes associations féminines de la métropole.

## Dîner

Mlle Jacqueline Lallemand recevra quelques invités à dîner, hier soir, en l'honneur de M. et de Mme Alfred Durand, à l'occasion de leur retour de voyage de noces. Mme Durand était avant son mariage, Mlle Jacqueline Moisan.

## Dans le Monde

## Aux Dimanches Poétiques

Les invités d'honneur au cinquième Dimanche Poétique, le 25 février, à trois heures au Windsor seront les membres honoraires du comité féminin pour la saison 1950-1951. Mme Robert Choquette, présidente, Alfred Thibaut, président, M. A. S. Benoit et Gérard Bélanger, trésorier; M. Jos. Bélisle; M. André Martel. Le public est cordialement invité.

## Reception

M. Paul Pélaude recevait quelques amis, hier soir à la Tour Eiffel, en l'honneur de M. Luis Mariano.

## Le Bal de Vimy

Le Bal Annuel de Vimy, tenu sous les auspices de la succursale Mont-Royal No. 65, de la Légion canadienne, se tiendra cette année le 31 mars, en l'Arsenal des Fusiliers Mont-Royal, 3721 rue Henri-Julien, sous la présidence d'honneur du Major-Général C. B. Price C.B., D.S.O., D.C.M., V.D. et de Lady Price. Les différents comités d'organisation sont formés des membres suivants: direction générale: M. Ephrem Bertrand D.C.M., président de la succursale; social: M. L. G. Roy, assisté de MM. Lucien Trempe et Hector Charbonneau; publicité: M. Marcel Gagnon et Ed. St-Denis; Réception:

MM. Ephrem Bertrand, Aurélien Chénier, J.-A. Lefebvre, Alphonse Laferrrière, Marcel Gagnon, Mmes Alphonse Laferrrière, présidente de l'Auxiliaire féminine, assistée de Mmes Hector Charbonneau, Joël Sauvé, Jeannette Jacques, vestiaire: M. F.-X. Parent; rafraichissements: MM. A.-S. Benoit et Gérard Bélanger; trésorier: M. Jos. Bélisle; sergent d'armes: M. André Martel. Le public est cordialement invité.

## Prochain mariage

On annonce pour le samedi 3 mars, le mariage de Mlle Jeannine Amesse, fille de M. Alphonse Amesse et de Mme Amesse, décédée, avec M. Claude Gravel, fils de M. J.-A. Gravel, C.R., et de Mme Gravel. La bénédiction nuptiale leur sera donnée, dans l'intimité, en la chapelle particulière de l'église Saint-Edouard, à 8 heures.

## Déjeuner

La présidente et les membres du conseil du "Business and Professional Women's Club" recevront à déjeuner, le samedi 10 mars, à midi et demi, en l'honneur des présidentes des différentes associations féminines de la métropole.

## Dîner

Mlle Jacqueline Lallemand recevra quelques invités à dîner, hier soir, en l'honneur de M. et de Mme Alfred Durand, à l'occasion de leur retour de voyage de noces. Mme Durand était avant son mariage, Mlle Jacqueline Moisan.



J.—Je suis révoltée par l'attitude de mon mari. Et le mot n'est trop fort. Il s'était toujours montré aimable, et depuis quelque temps il change. Si encore il y avait une raison, cela pourrait se concevoir. Mais il s'attaque à moi sur des questions de détail, matérielles. Ce n'est même pas un repas qu'il critique, c'est, parmi les bonnes choses, juste celle qui n'est pas parfaite. Dites moi, un ragout a-t-il beaucoup d'importance et peut-il séparer deux époux? C'est grotesque mais mon mari s'entête. Je reconnais qu'il ne me critique pas sans motif. Il ne le fait pas automatiquement. Ce qui me désespère, c'est l'importance extrême qu'il attache aux petites choses. Maintenant, il ne me fait d'ailleurs même plus de remarques. Il lève les yeux, branle la tête. C'est tout, mais j'ai compris. Que puis-je lui dire pour lui donner franchement ma manière de voir sans qu'il ne s'en fâche?

Madame T. S.

R.—Expliquez vous bien franchement, du fond du coeur, dites sans complication, sans détour, ce que vous avez sur le coeur et faites vos reproches. Votre mari haussera les épaules et il aura raison. Je vous dirai deux choses: la première, c'est qu'en principe tout doit être parfait. Comme c'est impossible, il est normal qu'on se remette. Réfléchissez un peu. Nous savons que le plus grand saint pêche sept fois par jour. Est-ce une raison pour que les prêtres ne nous fassent pas dire notre acte de contrition? Ainsi — sur un autre plan — est-ce normal que votre mari vous fasse remarquer ce qui ne va pas, même si c'est impossible que tout aille.

Deuxième point: Dans la vie de ménage, on s'aperçoit vite que tout est fait de détails, de ces détails que vous méprisez. Le plus grand amour ne se témoigne pas qu'avec des crimes passionnels, des fuites éperdues dans les trains de luxe et des baisers gominés comme on en présente au cinéma "made in Hollywood". Les grands sentiments se traduisent par de minuscules attentions, par des détails, un sourire qui arrive à propos, un cendrier que l'on tend au moment opportun, un silence respectant la réflexion de l'être aimé... et des petits plats bien cuisinés. Un homme qui me dirait: "J'aime une femme. Je voudrais partir avec elle au coeur de l'Afrique pour cacher notre bonheur. Je voudrais la défendre contre des bandits ou la sauver d'un incendie etc..." Je penserais de lui: il a beaucoup trop regardé les "mumuges" des journaux et il n'aime pas. Mais celui qui me confierait: "De ma femme, j'attends de la douceur, des petits soins et je veux les lui rendre", peut-être songerais-je qu'il est très "pot-au-feu" mais je le croirais très épris.

Naturellement il serait désagréable que votre mari, de parti pris, vous critique à propos de tout. Il ne me semble pas ainsi. Il s'attendait à beaucoup de votre part et il vous l'a fait remarquer. Trop souvent? C'est parce que vous ne faisiez pas attention à ce qu'il disait. Maintenant il s'aperçoit que c'est inutile. Alors, il ne cache pas sa lassitude et "branche la tête" comme vous dites. Et c'est très dangereux. Oh, ne craignez pas qu'il aille chercher ailleurs les attentions que vous lui refusez. On ne trahit pas ses devoirs pour si peu à moins d'être un goujat. Mais bientôt vous sentirez son indifférence. Le mariage n'est pas seulement un sacrement. C'est une suite d'années, secondes après secondes. Et l'on voit dans beaucoup de ménages un homme qu'on croit être un mari et qui est, en réalité, un vieux garçon.

Voulez-vous un vieux garçon comme compagnon de votre vie? J'en doute mais vous en prenez le chemin. Et peut-être existe-t-il un autre danger que vous n'avez pas. Vous allez mépriser votre mari. Dans la vie il n'y a rien de méprisable, sachez le bien. Alors, ne dites rien à votre mari, relevez vos manches et plongez dans la vaisselle, dans la boîte de farine et de sucre. Commencez par ces petites choses. Tenez bien propre le coin préféré de votre mari. Puis ayez des attentions plus délicates. Enfin pourriez étendre votre amour depuis le début jusqu'à la fin, depuis les pots de confiture jusqu'aux heures tendres qu'on passe l'un à côté de l'autre dans la soirée. Et vous verrez que tout ira bien.

Mme Henri Groulx, qui, en compagnie de son époux, M. Henri Groulx, député de Montréal Outremont à l'Assemblée législative, assistera au 2e dîner-courserie de la Société St-Jean-Baptiste, section Duvernay, le lundi 26 février, au Cercle Universitaire.

## Décès de Madame Arthur Berthiaume, de Bordeaux

Une citoyenne bien connue de Bordeaux est décédée mardi soir, à l'âge de 77 ans, à l'hôpital Notre-Dame; c'est Mme Arthur Berthiaume, avenue du Bois-de-Boulogne, qui, outre son époux, laisse une nombreuse famille dont plusieurs arrière-petits enfants.

La dépouille mortelle est exposée à 10,802, rue Lajeunesse, et les funérailles auront lieu, samedi matin, en l'église St-Joseph-de-Bordeaux.

Née à St-Eustache, de M. et Mme Edouard Brunet (Azilda Tétrault), Mme Arthur Berthiaume (née Agla Brunet) laisse son époux M. Arthur Berthiaume, ancien chef de la traduction à "La Presse" et à travaillé durant 52 ans; ses fils: Dr. Lorenzo Berthiaume, M. Louis Berthiaume, M. Charles-Edouard; ses filles: Mmes Georges Boucher (Jeanne, de Sorel; W. Lister (Marie); A. Roy (Marguerite) et Louis Lamoureux (Hélène); ses bruns, Mme Lorenzo Berthiaume (Alberta Normand); Mme Maximilien Berthiaume (Simone Gélinas); Mme C. Berthiaume (Anita Turcotte); une soeur, Mme veuve M.-B. Roy, ainsi qu'un plusieurs petits enfants et arrière petits enfants.

Sympathie et Courtoisie  
**AU DOMINION**

UN AGREABLE "AU REVOIR"!

L'amical service aux magasins DOMINION ne s'arrête pas au comptoir de la caisse où vous payez votre facture. Non, non, non! Nous voulons que vos achats soient pour vous un AGREABLE PLAISIR... et y a-t-il quelque chose qui trouve plaisir à avoir les bras pleins de paquets ou une grosse boîte d'articles d'épicerie? Voilà pourquoi nous avons un "Service de porteurs", des garçons bienveillants qui porteront vos achats à votre auto. N'hésitez pas à demander ce service à la caisse. Pas de frais et... pas de peurbres, s'il vous plaît. Faites vos achats de façon économique... avec PLAISIR... à l'enseigne de Satisfaction — Votre magasin DOMINION.

**Fruits et légumes frais**

**LAITUE** Gros pied 12¢ Plus gros 15¢  
Iceberg importée — Grosseur 48 — Croustillante, tendre et parfaitement propre — pieds frais du jardin

**CELERI** Pascal, vert et croustillant — Grosseur 48 — Plus gros 13¢

**POMMES** Doux. 35¢  
McIntosh B.C. — Très juteuses

**MANDARINES** Doux. 19¢  
de Floride, juteuses. Excellent facteur de santé. Grosseur 210

**POIS VERTS** lb 19¢  
Jeunes, frais et savoureux

**Viandes garanties**

**Longes** DE Bout des 59¢ Bout du 63¢  
Jaune porc de choix, tendre comme du poulet

**POULETS** Cuisses lb 89¢ Poitrines lb 95¢  
Dépecés pour lunchs et buffets

**VOLAILE A BOUILLIR** lb 59¢  
Catégorie A, fraîche tuée

**BIFTECK** A LA HAMBOURG lb 55¢  
Bœuf frais et maigre pour pains de viande

**SAUMON en tranches** lb 61¢  
Rouge Cohoe, de choix

**Vous pouvez gagner GRATIS**

UN NOUVEAU **CHEVROLET** DE LUXE  
ou un des HUIT PRIX de \$100.00 EN ARGENT  
VISITEZ VOTRE NOUVEAU ET SENSATIONNEL  
**MARCHÉ GÉANT "DOMINION"**  
situé à 6801-6851 CH. COTE DES NEIGES  
ou le magasin Dominion de votre localité

**HOMARD surchoix** 1/2 boît. 69¢  
"Méphisto" pour vos salades

**THON BLANC** 1/2 boît. 42¢  
"Gold Seal" ou "Clover Leaf"

**SARDINES** 1/4 boît. 08¢  
"Brunswick" dans l'huile

**SPAGHETTI HEINZ** Boîte 15 oz 14¢  
sauce aux tomates

**MACARONIS** 2 paquets 16 oz 29¢  
assortis "Catelli"

**FEVES JAUNES** 2 boîtes 20 oz 27¢  
"Lachine Rapide"

**BLE D'INDE** EN CREME 3 boîtes 20 oz 25¢  
"Oak Leaf", qualité de choix

**BLE D'INDE C.C.Q.** 3 boîtes 20 oz 29¢  
dans la saumure

**MACEDOINE** DE CHOIX 2 boîtes 20 oz 29¢  
"La Ferlandière"

**FEVES AU LARD** Boîte 20 oz 14¢  
"Clark" sauce aux tomates

**CAFE Richmello** Sac 1 lb 94¢  
Riche et savoureux

**JUS DE TOMATES** 2 boîtes 20 oz 23¢  
"York", qualité de choix

**CATSUP AYLMEYER** 2 boîtes 11 oz 35¢  
Bas prix de tous les jours

**SAUMON ROSE** 1/2 boîte 24¢  
"Pink Seal" — Ayez-en toujours à la main

**SAUMON ROUGE COHOE** 1/2 boîte 31¢  
"Red Seal", qualité surchoix

**FROMAGE Zingg** 12 portions 49¢  
Véritable gruyère importé

**Beurre d'arachides** 16 oz 27¢  
"Voc-O-Nut" si économique

**SOUPES BELMAR** 2 paquets 25¢  
au poulet — avec nouilles ou au riz

**SERVICE DE LIVRAISON**  
POUR UN PRIX MINIME

**DOMINION STORES LIMITED**

## Le lait chaud aromatisé pour la collation

Une bonne tasse de lait chaud, délicatement aromatisé à l'essence favorite des petits et des grands, semble tout indiquée pour le goûter de 4 heures. Les météorologistes nous prédisent-ils une autre journée de froid intense? Vos jeunes auront alors besoin d'un surplu de nourriture et de chaleur en revenant de l'école et ils les trouveront dans ces breuvages, dont les recettes sont simples et faciles à réussir, ce qui ne les empêche pas d'être délicieuses, réconfortantes.

Le calcium du lait aide à former les os et les dents. Les protéines du lait sont de la plus haute qualité — ce sont les unités de construction du corps humain, telles les briques d'une maison. La riboflavine (vitamine B<sub>2</sub>) contenue dans le lait, protège la santé des yeux.

Pour être resplendissants de santé, de vitalité, de force, suivez l'exemple des champions du sport: buvez du lait, porteur de tous les éléments essentiels à la croissance et au développement de l'organisme.

### Lait au café

1 tasse de lait — 2 c. à soupe de café fort — 2 c. à thé de sucre. Mélanger bien et servir chaud.

### Lait à la vanille

1 tasse de lait — 1 c. à thé de sucre — quelques gouttes de vanille. Ajouter les ingrédients au lait chaud, brasser et servir chaud.

### Lait au miel

1 tasse de lait — 1 c. à dessert de miel. Faire dissoudre le miel dans le lait chaud en brassant et servir chaud.

### Lait de poule

1 tasse de lait — 1 jaune d'oeuf — vanille au goût. Mélanger le jaune d'oeuf avec un peu de lait, fouetter — ajouter le reste du lait — Faire chauffer à feu doux en brassant continuellement et servir chaud.

### Lait au chocolat

1 tasse de lait — 1 c. à table de cacao — sucre au goût. Mélanger le cacao avec très peu de lait au début pour obtenir une crème lisse sans grumeaux. Ajouter le lait peu à peu — faire chauffer à feu doux. Servir chaud.

**FEU'S**  
Nos arrangements excitent toujours l'admiration des connaisseurs

**House of Flowers**  
Rue de la Montagne, près Sherbrooke  
Téléphone: PLateau 4444-5-6

**MIROIRS**  
RETAILLES ET REARGENTES

**MIROIRS**  
FAITS SUR COMMANDE

Vitres dans le plomb  
Vitrage de chassis  
Dessins sur vitre  
Installations générales

OUVRAGE GARANTI  
DEMANDEZ NOS PRIX en signalant:

**FR. 3500**

Allons chercher et livrons

**E. GOSSELIN**  
ENRG  
R. LECLERC, Prop.  
1561  
AVE. PAPINEAU



Mlle Yvette Duhamel, fille de M. et de Mme Albert Duhamel, et M. André Roy, fils de M. et de Mme J.-Omer Roy, fiancés récemment. (La Photographie Larose)

## Savignac veut pouvoir combattre tous les commerces indésirables

Le conseiller municipal J.-M. Savignac est en faveur que l'on ait de nouveau recours à un système longtemps en vigueur par lequel les conseillers pouvaient aider à empêcher l'établissement de commerces parfois peu désirables — cour à charbon, cour de bric-à-brac, etc — dans des quartiers où l'on n'en veut pas.

S'adressant à Me Louis-A. Lapointe, c.r., directeur des services municipaux, le conseiller Savignac a rappelé que, jusqu'aux dernières élections, les chefs du conseil, notamment MM. A.-E. Goyette et Pierre Desmarais, avaient les conseillers municipaux de la demande de permis pour l'établissement de commerce, permis exigeant l'affichage préalable.

Au dire du conseiller Savignac, ces avis rendaient d'énormes services et à la population du district concerné, en ce sens que l'on empêchait ainsi souvent l'établissement de commerce dont l'aspect et la présence discréditaient tout un quartier.

## BRIDGE-CONTRAT

### Déclarations

La passe d'F se passe de commentaires. Sud peut compter dix levées de jeu et n'en a que une, c'est-à-dire probable à pique. Il est parfaitement justifié de croire à un contrat final de manche et il ouvre les enchères par une demande impérative au palier de deux levées, pour s'assurer que son partenaire n'abandonnera pas les enchères avant qu'un contrat satisfaisant de manche ait été demandé par l'un ou l'autre des joueurs de son côté. Sud espère que son partenaire pourra annoncer pique durant la période des enchères; ce qui serait suffisant pour Sud de pousser jusqu'au petit chelem à carreau.

Quest n'a pas l'intention d'entrer en compétition, après la demande impérative de Sud et il s'abstient correctement d'annoncer ses coeurs.

Malgré la faiblesse de son jeu, Nord est forcé de tenir les enchères ouvertes jusqu'à la manche et il emploie la réponse conventionnelle de deux sans-atouts pour indiquer qu'il ne détient pas même une levée d'honneur. S'il détient une longue suite, il pourra l'annoncer à l'autre ronde.

Donneur: Est. Tous vulnérables.

| NORD |          | SUD |          |
|------|----------|-----|----------|
| ♠    | A 10 7 4 | ♠   | 10 8 5 3 |
| ♥    | 5 8 2    | ♥   | 10 8 5 3 |
| ♦    | 10 8 5 3 | ♦   | 10 8 5 3 |
| ♣    | 10 8 5 3 | ♣   | 10 8 5 3 |

Les déclarations:

| Est   | Sud | Ouest | Nord |
|-------|-----|-------|------|
| passé | 2   | passé | 2    |
| passé | 2   | passé | 2    |
| passé | 2   | passé | 2    |

Quest entame du Roi de coeur.

Après retour des enchères, Sud n'a pas besoin de faire un saut d'enchère et il le demande que trois carreaux, parce qu'il est assuré que son partenaire tiendra les enchères ouvertes. Sud veut laisser une chance à Nord d'annoncer une longue suite s'il en détient une.

La réclamation à trois sans-atouts par Nord indique clairement la faiblesse de son jeu et Sud se contente sagement de demander la manche à carreau. Une manche à sans-atout couru un grand risque, même si Nord détient une carte honneur à coeur, puisqu'elle peut facilement être cernée par le côté opposé. Sud abandonne tout idée de chelem, mais il croit bien pouvoir remporter onze levées de jeu en ajoutant les treize cartes de son partenaire aux siennes.

TA RAIS DU

**Nouveau contrat des mécaniciens du C.P.R.**

La déclaration suivante a été faite aujourd'hui par M. H. E. Campbell, président général de la Fraternité des Mécaniciens de Locomotives et de M. E. S. McCracken, président du comité de négociation pour la région de l'Est du Pacifique Canadien.

"Les négociations entre la Fraternité des Mécaniciens de Locomotives et le Pacifique Canadien au sujet des salaires et des conditions de travail dans la région de l'Est du réseau de cette compagnie, se sont terminées aujourd'hui par la signature d'un nouveau contrat entre les parties intéressées. En vertu de l'entente, certains changements ont été effectués dans les règlements et une augmentation de 11 pour cent dans les taux de salaires de base a été accordée. Le nouveau contrat, qui viendra en vigueur le 1er mars 1951 se prolongera jusqu'au 31 juillet 1952."

Les deux parties se sont déclarées très satisfaites de l'entente, à laquelle elles ont pu en arriver grâce à des négociations menées dans un esprit de coopération.

## Ce que l'on dit, ce que l'on fait

La semaine Guide se terminera dimanche soir par un souper au salon Windsor, de l'hôtel Windsor, sous la présidence de Son Excellence Mgr Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, à 6 h. 30; la récitation du chapelet se fera à 7 h. 15. De 8 h. 30, à 8 h. 55, Son Excellence prononcera une conférence qui sera irradiée par le poste CKAC. Les guides-années, leurs parents et leurs amis sont invités.

Durant le festival des Arts et des Lettres de Notre-Dame-de-Grâce, des prix ont été accordés pour des réceptions en français, ces jours derniers. Le jeune Jacques Fauteux s'est particulièrement distingué et a mérité de grands honneurs. Parmi les autres qui ont mérité des mentions, on remarque Micheline Lamarche, Ruth Phaneuf, Gerald Lemieux, Paulette Piché, Ginette Chapdelaine, Paul Lafontaine, Pierrette Brichard, Claudette Jetté, Monique Archambault.

La poésie en français sera le sujet des concours tenus demain, au Community Hall, lors d'une séance publique à 2 heures.

Une soirée de films sera offerte ce soir, en l'auditorium du Sun Life, aux membres de l'Union des Latins d'Amérique et à leurs amis. Ces films portent sur l'Ouest canadien et sur certains pays de l'Amérique du Sud. Ces diverses organisations des Latins ont pour but de rapprocher les peuples canadiens et sud-américains, et les résultats sont vraiment encourageants vers l'amitié.

La réunion annuelle de l'Amicale de la Clinique du B.C.G. aura lieu le jeudi 1er mars, au siège de l'oeuvre, 2427 rue Létourneau. PPrière à toutes celles qui n'auraient pas reçu de convocation de considérer cet avis, comme une invitation personnelle.

### "La santé des dents"

Réponses à de fréquentes questions

Q.—Quand j'étais une enfant de 10 ans, le dentiste déclara à ma mère que l'espace exagéré qui existait entre mes deux dents supérieures de devant était dû à un attachement beaucoup trop bas de ma lèvre. Rien ne fut fait à ce propos et je conserve aujourd'hui encore cet espace beaucoup trop large. A son tour, ma fille, âgée de 9 ans, souffre à la fois de ce même attachement trop bas de la lèvre et de l'espace trop large entre ses deux dents supérieures de devant. Quelque chose peut-il être fait pour corriger cette situation?

R.—L'attachement de la lèvre dont le dentiste parlait à votre mère est appelé frein labial. Normalement ce frein est la partie fibreuse qui rattache par l'intérieur les muscles de la lèvre supérieure à la surface mobile du visage au milieu exactement de la mâchoire supérieure. Mais, parfois, cet attachement, c'est-à-dire le frein, ne remplit pas exactement son rôle et glisse entre les os maxillaires supérieurs. Cela provient généralement du fait que ces os ne sont pas suffisamment joints par suite d'un manque de calcification complète. C'est là toute l'explication de l'espace exagéré qui peut exister entre les deux dents supérieures de devant. Quand cette situation existe dans la bouche d'un enfant, il y a lieu de le conduire le plus tôt possible chez un chirurgien dentiste spécialiste en orthodontie, qui pourra peut-être la corriger par un moyen purement mécanique, à la rigueur par une petite intervention chirurgicale. De toutes façons, devant un tel état de choses, il est indispensable de conduire l'enfant, sans aucun retard, chez le dentiste qui pourra seul donner les conseils les plus sages et les plus précis.

La Ligue d'Hygiène Dentaire de la Province de Québec Inc., 1469 rue Drummond, Montréal 25, est heureuse de répondre gratuitement, par lettre personnelle, à toutes les questions qui lui seront posées sur la santé des dents et des gencives des enfants et des grandes personnes. Elle offre, gratuitement, d'envoyer sur simple demande, aux futures et aux jeunes mamans, des brochures illustrées traitant de leur alimentation rationnelle dans l'attente d'un bébé et des soins spéciaux alimentaires et dentaires à prendre par elles et à donner à leurs enfants pour sauvegarder leur propre dentition et assurer de bonnes dents à ces derniers. Bien donner son nom et adresse postale exacte et complète.

## Granby ne veut plus de cirque dans ses murs

GRANBY, (D.N.C.) — La Cité de Granby a décidé qu'elle n'admettrait plus les cirques dans ses murs. C'est à la demande des marchands détaillants de cette ville que les

conseillers municipaux ont voté ce règlement.

Chaque fois qu'un cirque vient à Granby, c'est \$30,000 que l'on enlève aux marchands locaux, a-t-on expliqué lorsque les marchands détaillants ont rencontré le conseil municipal. L'association des marchands était représentée par MM. J.-A. Bourgault, J.-A. Boucher, J.-O. Lamoureux, Solyme Cabana, L. Alain et Amédée Couture.

On a aussi souligné qu'à l'occa-

sion de la visite d'un cirque, il se commet toujours des vols, ce qui porterait la somme perdue à plus de \$30,000.

### Le conseil de la municipalité

Le maire Horace Boivin a souligné que l'application de cette loi est assez difficile car si la municipalité rurale de Granby en fait pas comme Granby, les cirques iront planter leurs tentes en bordure de Granby.

"Pour parvenir efficacement à

enrayer la visite des cirques, a dit le maire, il faudrait que le Conseil de la municipalité refuse aussi". A quoi M. J.-A. Bourgault a répondu qu'il avait déjà la parole du conseil de la municipalité. "Les membres de ce conseil ont promis de ne jamais accorder une telle permission aux cirques", a-t-il dit.

En plus du côté commercial, on a parlé de la morale qui se relâche quelque peu quand il vient des cirques.

Peu importe combien vous pouvez payer pour le café...

Peu importe le genre de café que vous aimez...

Peu importe comment vous faites le café...

# Le Café A & P

## est le café qu'il vous faut!

PROCUREZ-VOUS VOTRE MÉLANGE FAVORI À VOTRE MAGASIN A & P

adopte le café fort

**BOKAR**

SAC DE 1 LB. **94¢**

adopte le café moyen

**RED CIRCLE**

SAC DE 1 LB. **93¢**

adopte le café doux

**EIGHT O'CLOCK**

SAC DE 1 LB. **91¢**

Pas de Meilleur Café en sac à n'importe quel prix

## La Fiancée de Lorraine

GRAND ROMAN INÉDIT

Par Jules MARY

Publication autorisée par la Société des Gens de Lettres

Feuilleton du "Canada" 103

(Suite)

23 février 1951

Quand elle rouvrit les yeux, elle trouva son grand-père à genoux près du canapé où il l'avait étendue, et se relevant, en larmes, son retour à la vie.

Elle redit encore, comme en extase: —Est-ce donc vrai, grand-père, est-ce donc vrai? —Demain, chérie, nous reprendrons cet entretien.

—Non, non, pas demain.

—Aujourd'hui, tu es trop faible...

—Où, j'ai éprouvé tant de bonheur que j'ai cru que j'allais mourir! Mais, c'est fini, grand-père, je suis redevenue forte. Regarde...

Elle se leva, se tint debout.

Un peu de sang affluait aux joues. Les yeux, les beaux yeux bleus, retrouvaient leur flamme.

La vie sans déshonneur, sans infamie, sans outrage, la vie, enfin, pour elle, était donc encore possible?

—Parle, grand-père, parle, guide-moi, interroge-moi...

—Où, mon enfant, j'ai, en effet, besoin de t'interroger car il me semble que, toi et moi, en cette nuit du 24 octobre, nous avons vécu en plein mystère. Il a dû se passer auprès de nous un drame étrange, quelque chose de tragique... Quoi? —Peut-être de tes réponses jaillirait-il un peu de lumière. Mais, si tu te sens fatiguée mon enfant, promets-moi de m'arrêter... Ces abominables tortures, depuis deux ans, t'ont rendue faible, et j'ai peur pour toi, j'ai peur de tout...

—Où, j'ai vécu là des minutes d'horreur inoubliables. Tu m'as vu, me soulevant des broussailles, où je me tenais caché, me jeter devant Valroy qui se disposait à sortir du moulin?

—Où, je me suis vu...

Elle était haletante, regardait à cet instant le vieillard avec une inexprimable angoisse.

Elle le croyait, oui; pourtant, qu'allait-il dire pour se disculper?

—J'étais armé d'une hache...

—Où...

—Et j'ai brandi cette hache au-dessus de Valroy, voulant le frapper...

—Grand-père! grand-père!

—Où, oui, tout cela est vrai... Je le reconnais... Ici, recule bien les souvenirs... As-tu vu Valroy cette hache? M'as-tu réellement vu frapper Valroy? As-tu vu celui-ci tomber?

Longtemps, longtemps après, elle répondit: —Non!

—Tu es bien certaine?

—J'en suis certaine... J'ai eu peur... J'ai voulu crier... Je me suis évanouie. Mais je n'ai pas vu l'arme s'abattre... Je n'ai pas vu le sang jaillir... Je n'ai pas vu le corps s'écrouler...

—Des lors, pourquoi m'as-tu accusé?

—Hélas! grand-père, lorsque j'ai repris connaissance, Valroy était mort, crâne fendu... A la place même où tout à l'heure je vous avais vu, vous, si terrible, dans votre châtiment...

—Où, oui, je comprends et je te pardonne de m'avoir soupçonné. Même je reconnais que tu ne pouvais pas faire autrement. Que de peine tu te serais épargnée toutefois, avec un peu de confiance...

Il soupira, puis continua: —Ceci n'est rien, puisque je t'ai reconnue... Et qui sait si, à nous deux, nous ne trouverons pas l'explication du mystère... Raconte, Odile, raconte ce qui s'est passé ensuite...

—En me réveillant, en me rappelant ce que j'avais vu, j'espérais que je m'étais trompée... que j'avais été aussi, la nuit seule en ce lieu sinistre, victime de quelque

vision de terreur!... Mais cette terreur avait été si grande que je me souviens, à mon réveil, l'avoir crié, comme s'il était encore temps d'arrêter le crime:

—Non, non, grand-père, ne le tue pas... ne le tue pas!

—Ensuite? Ensuite? Qu'as-tu fait? N'ometts aucun détail.

—Non, aucun... Laisse-moi me rappeler... Je me relevai... Ah! comme je tremblais! Et cependant toute ma présence d'esprit était revenue... Ainsi, quelque chose de singulier me frappa... En me réveillant, je me vis près du ruisseau... qui roulait à mes pieds... et ce n'était pas la que je m'étais évanouie... De cette place, je ne voyais pas la façade du moulin, ni la fenêtre sous laquelle vous vous étiez caché, ni la porte par le seuil de laquelle était apparu Valroy... De cette place, je n'aurais rien pu voir de tout ce drame... Et cependant j'avais vu... Je me demandai à cette heure-là, qui avait pu me secourir... Mes mains, mon front et mon visage étaient mouillés... Quelqu'un m'avait transportée près du ruisseau, quelqu'un m'avait prodigué des soins, puis, sans doute lors, que je donnai les premiers signes de mon retour à la vie, celui-là s'était éloigné pour ne pas être surpris...

—Aucun indice? Rien?

—Non.

—Et qu'as-tu pensé?

—J'ai pensé que vous aviez entendu mon cri d'épouvante et que c'était vous, peut-être, grand-père, qui étiez accourus...

—Non, ce n'était pas moi... Je ne t'aurais pas laissée ainsi... Je t'aurais emportée dans mes bras jusqu'à Maison-Lourde... Ce que tu viens de me dire a une gravité extrême... Cela prouve qu'il y avait là quelqu'un... qui se cachait comme toi... Dans quel but?... Du reste, je connaissais ce détail...

—Vous, grand-père, vous saviez?

—Je savais qu'un inconnu avait dû assister à tout ce qui s'est passé ici, dans la soirée du 24 octobre...

—Comment le saviez-vous?

—Réfléchis... Puisque je ne suis pas le meurtrier de Valroy... et puisque Valroy a été tué pendant les quelques instants qu'a duré ton évanouissement, la conclusion est bien simple... Et il y avait ici un homme qui a tout surpris, et cet homme est le coupable...

—Qui?... —Ah! si je le savais... —Qui avait intérêt à venir au Moulin-Vieux, cette nuit-là? Qui, surtout, pouvait savoir quel rendez-vous s'y donnerait? Qui pouvait avoir deviné votre chagrin, grand-père... votre trouble... vos soupçons?... A qui aviez-vous fait des confidences?

—A personne!

—Alors, je m'y perds...

—Cherchons toujours, Odile, cherchons ensemble... Revenez à toi, qu'as-tu fait, dans cette nuit du 24 octobre?

—J'ai voulu me rendre compte de cette vision, m'assurer que je n'avais pas été la victime de quelque cauchemar, d'une crise de folie... J'ai retrouvé la place, sur la lisière du bois, d'où j'avais vu le meurtrier...

—D'où tu avais cru le voir, rectifia doucement Hubertal.

—D'où j'avais cru le voir, oui, grand-père... Et c'est alors que je me heurtai au cadavre, dont la tête était fendue par un coup de hache...

—Où un coup de sabre...

—Où oui, peut-être... Oh! l'affreuse blessure! Elle mit, convulsivement, ses mains devant ses yeux.

—Calme-toi, enfant, calme-toi, puisque tu as retrouvé ta confiance en ton père...

—Alors, ayant vu ce que j'avais vu, voyant ce que je voyais, comment le doute eût-il pu rester en moi que ce n'était pas vous le coupable? Était-ce possible? Était-ce ma faute? Le hasard n'avait-il pas tout arrangé, au contraire, pour me faire tomber dans cette cruelle erreur?... Et je suis revenue, au château, toute frémissante... et, depuis, ma vie n'a été qu'une longue suite d'épouvantes... car il fallait vous haïr, grand-père... vous que j'adorais, et il fallait vous redouter; vous si doux et si bon... Pardonnez-moi, pardonnez!

—Je te pardonne, te dis-je, et je te plains... Hubertal resta silencieux.

(A suivre)

# DU SOIR AU LENDemain

Par PAUL PARIZEAU

## Nos étoiles dans la N.H.L.

La tâche de choisir les Etoiles dans la ligue de hockey Nationale n'est pas une sinécure. Elle demande, de la part des votants, non seulement la compétence naturellement indispensable, mais aussi une complète impartialité. L'on sait que les joueurs choisis annuellement sur la première équipe reçoivent une récompense de mille dollars de la ligue, tandis que les élus sur la deuxième reçoivent \$500. Il est donc bon que justice soit rendue à chacun des joueurs. Ces années dernières, les sélections furent faites par les instructeurs des clubs. Ce système ne s'est pas avéré satisfaisant. Comme le pilote d'un club ne pouvait voter en faveur de l'un de ses propres joueurs, il en a résulté fréquemment des choix dénotant un certain manque de sincérité. Les pilotes étaient naturellement influencés et intéressés dans le choix de leurs propres joueurs. Il est arrivé qu'un instructeur, ne pouvant voter pour le meilleur ailier droit de son club, par exemple, porta son choix sur un ailier droit inférieur au lieu de favoriser de son vote celui qui le méritait. Des anomalies de ce genre se sont produites. Et c'est afin de remédier à cette situation que le président Clarence Campbell a jugé préférable de laisser aux journalistes le soin de choisir les Etoiles comme c'était d'ailleurs la coutume dans le passé. Un total de 21 rédacteurs de sport et de commentateurs de la radio viennent d'être désignés par la Ligue pour faire les sélections de la présente saison. Nous sommes de ce nombre. Et comme nous ne sommes pas tenu au secret de nos choix en attendant la fin de la saison nous en faisons dès aujourd'hui mention en donnant quelques explications que nous croyons nécessaires. Disons, incidemment, que les points sont accordés de la façon suivante: cinq points pour la première équipe, trois pour la deuxième et un pour la troisième.

Voici tout d'abord nos sélections. Première équipe—Buts: Chuck Rayner; défenses: Red Kelly et Jim Thomson; centre: Gordie Howe; ailier gauche: Roy Conacher; ailier droit: Ted Lindsay; ailier droit: Maurice Richard.

Deuxième équipe—Buts: Terry Sawchuk; défenses: Bill Quackenbush et Leo Reise; centre: Milt Schmidt; ailier gauche: Roy Conacher; ailier droit: Ted Sloan. Troisième équipe—Buts: Al Rollins; défenses: Butch Bouchard et Allan Stanley; centre: Ted Kennedy; ailier gauche: Sid Smith; ailier droit: Max Bentley.

C'est après mûre réflexion que nous en sommes venus à ce choix. Bien que trois joueurs des Red Wings fassent partie de notre première équipe, il est à remarquer qu'ils ne comptent que cinq joueurs dans nos trois alignements en comparaison de six pour les Maple Leafs. Les Rangers, les Bruins et les Canadiens comptent chacun deux candidats tandis que les Black Hawks en ont un seul.

En marge de la première équipe, nous avons cru que Maurice Richard a mérité d'être choisi pour la septième fois à l'ailier droit, mais en toute justice pour Gordie Howe nous l'avons choisi au centre avec Ted Lindsay à l'ailier gauche. Pour une équipe idéale nous croyons qu'un trio trio serait insurpassable. Il a coulé beaucoup d'encre cette saison sur les mérites respectifs de Richard et Howe. La presse de Détroit et même le "Hockey News" ont fait une campagne constante en faveur du joueur des Red Wings. Il est sûrement un grand hockeyiste. Il semble même avoir une bonne chance d'abaisser le record

Mais pour revenir à notre première équipe, le choix de Red Kelly et de Jim Thomson sur la défense devrait connaître l'approbation unanime des experts. Kelly fut un important facteur dans la

"Gouter un SPAGHETTI différent de ce que vous avez déjà mangé"

**Café Pot au Feu**  
CARTIERVILLE

SALON "COCKTAIL"  
poulet, steak, etc.

Jean Marsolais, prop., BY. 1393  
3701 O., boul. GOUIN, BY. 0070

**LUNETTES**  
EXAMEN DE LA VUE

**JACQUES TARDY**  
OPTOMETRISTE  
DIPLOME

ASSISTE D'OPTOMETRISTES  
ET OPTICIENS DIPLOMES

OUVERT LE VENDREDI SOIR JUSQU'À 9 HEURES

**SARRAZIN et CHOQUETTE**  
921 EST, RUE STE-CATHERINE—Optique: PL. 9646  
Pharmacie: PL. 9622

"Bravo... c'est du Twin Seal!"

"oui, c'est du vrai rye, embouteillé à l'entrepôt par la plus ancienne distillerie au Canada"

**GOODERHAM & WORTS**  
**Twin Seal**  
Canadian Rye Whisky

1832

**G&W** GOODERHAM & WORTS LIMITED Fondée en 1832

## White et Dufresne ont annulé hier

Le match de boxe de 10 rounds, hier au St-Jacques entre "Jumping" Joe White et Emile Dufresne s'est terminé par un verdict nul. Le combat de lutte entre Kid Hecker et Henri Dufresne pour le trophée Montréal a été un "no contest". Larose et Oumet ont défait Gorilla et la Merveille Masquée en 11 minutes.

Chuck a battu "Tiger" Délése en 19 minutes et Jean Latrelle a eu raison de Christie en 17 minutes de bataille contestée.

## Joannette a trois buts pour le Valleyfield

CHICOUTIMI, (C.P.) — Les Braves de Valleyfield, dirigés par les trois buts du vétérinaire Kloutte Joannette, ont défait les Saguenéens de Chicoutimi par 4 à 3 pour porter à neuf points leur avance en 1ère place sur le Québec dans le Senior.

Corriveau a fourni trois assists, et Kwong a obtenu un but et un assist.

SHERBROOKE, (C.P.) — Pépin, Labrie et Warecki ont compté chacun un but, ici hier, pour s'adjuger le trophée de la ligue des seniors d'Ottawa par 3 à 2, dans une autre partie au programme du circuit George Slater. Ottawa a trois points d'avance sur le Royal.

A CHICOUTIMI  
Troisième période  
1-Valleyfield, Joannette 2:13  
2-Sherbrooke, Warecki 1:10  
3-Chicoutimi, Warecki 1:10  
Punitions: Roy, 10:30

Deuxième période  
1-Chicoutimi, L. Surke 4:46  
2-Sherbrooke, Warecki 4:46  
Punitions: Ernst, Arcand.

Deuxième période  
1-Valleyfield, Kwong 6:38  
2-Chicoutimi, Benoit 10:37  
3-Chicoutimi, Roy 10:37  
Punitions: Roy 10:37

A SHERBROOKE  
Première période  
1-Ottawa, Emberg 8:11  
2-Sherbrooke, Labrie 8:11  
Punitions: Emberg, B. Robinson.

Deuxième période  
Aucun point.  
Aucune punition.

Troisième période  
1-Sherbrooke, Pépin 7:39  
2-Sherbrooke, Labrie 8:06  
3-Chicoutimi, Benoit 12:47  
Punitions: Roy, 10:37

Deuxième période  
Aucun point.  
Aucune punition.

Troisième période  
1-Sherbrooke, Pépin 7:39  
2-Sherbrooke, Labrie 8:06  
3-Chicoutimi, Benoit 12:47  
Punitions: Roy, 10:37

Deuxième période  
Aucun point.  
Aucune punition.

Troisième période  
1-Sherbrooke, Pépin 7:39  
2-Sherbrooke, Labrie 8:06  
3-Chicoutimi, Benoit 12:47  
Punitions: Roy, 10:37

Deuxième période  
Aucun point.  
Aucune punition.

Troisième période  
1-Sherbrooke, Pépin 7:39  
2-Sherbrooke, Labrie 8:06  
3-Chicoutimi, Benoit 12:47  
Punitions: Roy, 10:37

Deuxième période  
Aucun point.  
Aucune punition.

Troisième période  
1-Sherbrooke, Pépin 7:39  
2-Sherbrooke, Labrie 8:06  
3-Chicoutimi, Benoit 12:47  
Punitions: Roy, 10:37

Deuxième période  
Aucun point.  
Aucune punition.

## Richard compte son 34e but tandis que Geoffrion brille

Moins de 5,000 spectateurs ont vu les Black Hawks mettre fin à une série de six défaites consécutives, hier soir au Chicago Stadium, lorsqu'ils ont vaincu les Canadiens au compte de 3-2, empêchant ainsi ces derniers de rejoindre les Rangers, détenteurs de la quatrième position.

Bill Mendenhall, Gadsby et Morrison donnèrent une avance de trois buts aux Hawks dans les deux premières périodes. Le but de Gadsby, refusé par le juge des buts, fut néanmoins accordé par Bill Chadwick et décida éventuellement de la défaite des Canadiens. Bernard Geoffrion compta le premier but des Canadiens dans la troisième période mais c'est sur une passe que Maurice Richard enregistra son 34e but de la saison, moins de deux minutes avant la fin des hostilités.

Fogelin reçut une punition pour interférence au début de la partie mais durant son absence les Hawks repoussèrent toutes les offensives des Canadiens. Durant la punition, Dussault reçut un dur coup d'épaule de Brown et parut momentanément étourdi. Il n'y eut pourtant aucune punition.

La lutte se continua durement, les Hawks portant une attention spéciale à Richard qui fut mis en échec fréquemment à la fin de brillants efforts.

Mosienko compte  
Le premier but fut compté lorsque Mosienko s'empara du caoutchouc vers le milieu de la patinoire, traversa la ligne bleue des Canadiens et lança d'une distance d'environ quinze pieds.

Il restait moins de deux minutes de jeu lorsque Dewsbury reçut la deuxième punition de la joute pour "holding". Encore une fois les Hawks résistèrent à tous les efforts tentés par les Canadiens pour compléter.

Les Canadiens déclenchèrent une attaque déterminée au commencement de la deuxième période mais les Hawks parurent à la hauteur de la situation. L'allure des hostilités s'accéléra et des solides coups d'épaule furent échangés. Gus Bodnar, jouant sa première partie depuis qu'il s'est blessé à la tête à Toronto, quitta la patinoire, se plaignant de maux de tête.

Dans la sixième minute, Harvey fut puni pour ruse. Aucun dommage ne fut causé durant son absence.

Avance accrue  
Il restait à peine cinq minutes de jeu dans cette période lorsque Gadsby augmenta l'avance 2-0. Son court lancer frappa la jambe de McNeil et roula dans le cage. Le juge des buts déclara que le caoutchouc n'avait pas roulé

La sauce à la 3e période en lançant, de près, un coup très difficile à bloquer. Pour rendre justice aux Reds, il faut dire que le club de Jacques Toupin jouait sans les services de Gendron, le centre étoile de la première ligne.

National prit une rapide avance de 2 à 0 dans la première période et ne fut jamais en danger par la suite. Paillé ouvrit le pointage après une minute de jeu sur une passe de Burchell et de Pronovost. Trois minutes plus tard, Phil Goyette et Willie Pawchuck passèrent à Hardy pour le deuxième but.

Un seul but, celui de Scullion fut compté dans la deuxième période. Le dernier vingt fut plus rude et disputé à vivre alors. Pronovost prit Perreault en défaut dès les premières minutes de jeu et quelques minutes plus tard, Bonin vint prendre Evans en défaut alors que tous les Reds étaient massés dans le territoire du National.

Après le milieu de cette dernière période, une bataille éclata entre Pronovost et Hayes et on crut un instant à la reprise des scènes de la veille, alors que le Canadien et le Verdon se livraient une terrible bagarre qui dura presque un quart d'heure. Les arbitres Barrette et Doran conservèrent cependant la situation en mains et les deux combattants éprouvèrent chacun d'une majeure. Dès sa sortie du pénitencier, Pronovost compta le dernier but du National, sur une passe de l'incomparable Skippy Burchell, qui en était à son 11ème point en deux joutes. Nous n'avons pas de statistiques en mains mais Burchell est bien près — sinon l'égal — de Beliveau en première place des compteurs. Le National s'est ainsi rapproché à deux points des Canadiens, détenteurs de la troisième place du circuit Horwood.

Première période  
1-National, Paillé 1:17  
2-National, Hardy 4:23  
Punitions: Burchell, Talbot, Benoit 2.

Deuxième période  
1-National, Scullion 4:10  
Punitions: Burchell, Talbot, Benoit 2.

Troisième période  
1-National, Pronovost 11:33  
2-Trois-Rivières, Bonin 14:53  
3-National, Pronovost 15:08  
Punitions: Machney, Mordeas, Talbot, Pronovost (majeure), Hayes (mineure et majeure).

VERDON GAGNE  
Dans la deuxième joute au programme, le Verdon a connu une excellente deuxième période pour triompher du Royal au compte de 7 à 6. Lapointe a été le héros du Verdon avec trois buts.

Première période  
1-Verdon, St-Pierre 6:38  
2-Verdon, Lapointe 10:00  
3-Royal, Broden 12:32  
Punitions: (Jacques, McKinnery) 14:54  
4-Royal, Broden 14:54  
5-Royal, Broden 14:54  
Punitions: Bartlett, Bouchard, McIntyre, Broden.

Deuxième période  
1-Verdon, St-Pierre 8:37  
2-Verdon, Lapointe 8:37  
3-Verdon, Lapointe 8:37  
4-Verdon, Lapointe 8:37  
5-Verdon, Lapointe 8:37  
Punitions: Duron, McKenn, O. Rousseau, Boleau.

Troisième période  
1-Royal, Broden 2:05  
2-Royal, Broden 2:05  
3-Verdon, Lapointe 8:37  
Punitions: Larocque, Sierant (5), Bartlett.

## HOCKEY

Ligue Nationale  
Canadien 2, Chicago 3.  
Ligue Américaine  
Springfield 3, Hershey 2.  
Buffalo 5, Providence 10.  
Pittsburgh 2, Cleveland 4.  
Indianapolis 2, St-Louis 7.  
Ligue Senior  
Valleyfield 4, Chicoutimi 3.  
Québec 3, Royal 8.  
Ottawa 2, Sherbrooke 3.  
Ligue Junior  
Trois-Rivières 1, National 4.  
Royal 4, Verdun 7.  
Ligue Provinciale  
St-Hyacinthe 3, St-Jérôme 5.  
Joliette 3, St-Laurent 5.

LE CLASSEMENT  
(Division Est)  
J. G. P. N. P. C. Pts  
Detroit 37 30 11 12 187 119 66  
Toronto 36 31 12 13 173 134 75  
Boston 36 18 22 15 161 185 51  
New York 36 16 22 18 120 157 56  
Canadiens 37 18 27 12 128 152 48  
Chicago 38 13 35 10 148 210 36

(Division Ouest)  
J. G. P. N. P. C. Pts  
Buffalo 60 35 21 4 297 244 74  
Hershey 58 30 24 4 202 193 64  
Providence 58 21 31 6 148 118 50  
Springfield 59 21 37 12 222 48

Ligue Senior  
J. G. P. N. P. C. Pts  
Valleyfield 54 35 17 4 218 187 74  
Québec 54 29 14 7 204 165 62  
Ottawa 55 26 22 8 199 180 59  
Chicoutimi 55 25 25 5 199 197 55  
Royal 54 25 24 5 148 118 50  
Sherbrooke 57 31 26 8 178 262 48  
Shawinigan 56 14 37 5 168 252 33

Ligue Junior  
J. G. P. N. P. C. Pts  
Québec 42 31 11 0 210 115 62  
St-Rivières 42 29 14 0 210 115 62  
Canadien 41 25 16 0 148 118 50  
National 42 24 18 0 213 179 48  
Verdun 42 11 31 0 186 221 34  
Royal 42 4 36 0 100 276 12

NEW-YORK, 22. (U.P.) — George Gainford, gérant du champion mondial poids moyen Ray Robinson, a dit ce soir qu'il avait signé contrat pour deux combats non pour le titre, le 8 mars à Miami et le 12 mars à Oklahoma City.

Gainford a dit que le combat de Miami, un spectacle en plein air, serait une affaire de dix rounds contre Holly Mims de Washington qui détient deux décisions contre Johnny Bratton de Chicago.

Le gérant du champion a dit que le combat de Oklahoma serait au profit de l'hôpital Edwards Memorial, contre un rival qui n'a pas encore été choisi.

Gainford a dit par ailleurs qu'il considérait une offre selon laquelle Robinson défendrait à Buffalo sa couronne nouvellement conquise en avril contre Jimmy Beau de Bridgeport.

Roy en vedette pour le Laval  
Dans la 4e ronde du tournoi de snooker pour le championnat de Montréal, hier soir, la salle Laval a blanchi les joueurs du St-Hubert par 4 à 0. Antonio Roy, porte-coueurs du Laval qui a remporté le championnat l'an dernier, a réussi une excellente série de 96 points.

Dans une autre rencontre les joueurs de la salle chateau ont été battu par ceux de la salle Empress par 4 à 1. Boisjoly, de l'Empress, a été l'étoile de cette rencontre en enregistrant une série de 81 points.

Ce soir, à 2 h. précises, la salle Laval rendra visite à la salle Empress.

## Renaud bat Rousseau aux poings - Royal défait Québec aux points

Par Bert Soulière  
Le Royal a profité d'une défaite du Chicoutimi par 4 à 3 aux mains du Valleyfield pour déclasser de façon décisive les As de Québec par 8 à 3, hier soir, au Forum, et prendre possession de la 4e place dans le classement de la Ligue de hockey Senior du Québec. Le triomphe des Royals, remporté devant 3,000 personnes environ, a été marqué d'un combat de boxe sur le banc du pénitencier entre le vétéran Phil Renaud, des As, et le jeune Roland Rousseau, du Royal. Les Québécois ont essuyé l'échec, mais ils ont néanmoins eu cette consolation de voir leur valeureux arrière-garde l'emporter aux poings sur Rousseau.

La défaite des As ne fut pas une surprise, car les joueurs de Punch Imbach en étaient à leur troisième joute en autant de soirs. Ils ont battu le mieux possible, mais ils n'y pouvaient rien contre la rapidité, le magnifique jeu d'ensemble et la solide défense des porte-coueurs de Frank Carlin.

La bataille entre Renaud et Rousseau a éclaté après 15 minutes de jeu environ dans la seconde reprise. Elle a commencé par une légère bousculade dans la zone locale. Le match a pris fin de façon très violente au cachot. Ce n'est qu'après quelques minutes, que deux ou trois placiers plus une couple de gendarmes ont réussi à séparer les deux belligérants. Il s'en suivit deux punitions pour Renaud et Rousseau une sentence mineure pour rudesse et une autre de match pour mauvaise conduite.

Un spectateur s'en est pris à Renaud alors que ce dernier s'acheminait vers les quartiers généraux des As, mais rien de grave ne s'est produit.

Fryday brille  
Bob Fryday, Pete Polowski et Cliff Malone ont brillé pour les Royals avec une paire de buts chacun. Howie Cox en a réussi un, son premier de la saison, tandis que Lorne Davis a compté l'autre. Dick Gamble a déjoué Plante à deux reprises. Ludger Tremblay a été l'autre compteurs des visiteurs.

Bien que Dick Gamble donna l'avance aux As après 35 secondes dans la 1ère période, les Québécois furent déclassés dans cet engagement qui prit fin au compte de 4 à 1. Polowski, Davis, Fryday et Cox logèrent chacun le disque derrière Jean Marois.

Polowski et Fryday se signalèrent de nouveau dans la seconde reprise en comptant chacun leur 2ème but des hostilités, tandis que Gamble réussit également à tromper la vigilance de Plante pour une deuxième fois. Sauf la bataille Renaud-Rousseau, rien d'anormal ne se produisit dans cette période.

Deux pour Malone  
Des punitions mineures décernées à Gaudreault et Leblanc permirent à Cliff Malone de prendre Marois en défaut à deux occasions en moins de sept minutes pour les 7e et 8e buts des Montréalais. A un certain moment, Québec avait un avantage numérique de deux joueurs, mais leurs efforts à l'attaque furent annulés par une solide mise en échec de Lulu Denis et Fryday.

Il restait quatre minutes de jeu avant la fin du temps réglementaire, quand Ludger Tremblay travailla de concert avec Pruneau et Redmond pour enregistrer le 10e but des As et compléter le pointage des hostilités.

Les As, épuisés après même de sauter sur la glace, n'ont pas affiché leur tenue coutumière. Ils ont manqué de cohésion dans leur jeu d'ensemble et la défense fut en grande partie responsable des buts comptés contre Marois. Ce dernier offrait l'aspect d'un cerbère dérangé vers la fin de la joute. Une telle attitude était fort compréhensible.

Première période  
1-Québec, Gamble 6:38  
(Gauthier, Tremblay) 6:38  
2-Royal, Polowski 10:19  
(St-Laurent, Desautels) 10:19  
3-Royal, Davis (St-Laurent) 11:31  
4-Fryday 15:12  
(Rousseau, Gaudreault) 15:12  
5-Royal, Cox (Gaudreault) 17:12  
Punitions: Ross, Roberge, Rousseau, Cox.

Deuxième période  
1-Royal, Polowski 4:27  
(Desautels, Davis) 4:27  
2-Québec, Gamble (Tremblay) 11:18  
3-Royal, Fryday 11:18  
(Rousseau, Gaudreault) 11:18  
Punitions: Rousseau (deux mineures et partie pour mauvaise conduite), Gamble (mineure et partie pour mauvaise conduite).

Troisième période  
1-Royal, Malone 8:38  
(Proctor, Denis) 8:38  
2-Québec, Tremblay 12:17  
(Proctor, Redmond) 12:17  
Punitions: Denis, Roberge, Gaudreault, Leblanc, McNeil, Cox.

Finale de la Métropolitaine  
La série finale de trois de cinq, pour le championnat de la Ligue Métropolitaine, débutera dimanche après-midi à l'aréna de St-Laurent. La direction de ce populaire circuit a obtenu le privilège, de jouer en programme double avec le club senior du collège St-Laurent. La Ligue profite de l'occasion pour remercier le Rév. Père Gendron, de son beau geste.

Ainsi à une heure trente précise, les clubs Dostaler et St-Ambrose se feront face dans la première joute de cette finale, qui se continuera mercredi soir prochain au même endroit. Le circuit Métropolitain qui a connu son plus beau succès mercredi soir, alors que l'aréna était rempli à sa capacité, anticipe une autre assistance record.

PARCE QUE... "NOUS REFUSONS DE VOUS LE LAISSER PORTER A MOINS QU'IL NE SOIT PARFAITEMENT AJUSTÉ"

Aucun frais de plus pour cette attention de plus.

Pour votre ajustement parfait, les caractéristiques et proportions de votre stature ainsi que les différents aspects de votre posture, sont soigneusement étudiés chez A. Gold & Sons. C'est beaucoup plus de soins sans aucun frais de plus.

FAÇONNE ET STYLISE DANS LE Gold & Sons AUTHENTIQUE

PREVALEZ-VOUS D'UN COMPTE COURANT LIBERAL

A. Gold & Sons 366

QUEST RUE STE-CATHERINE PRES BLEURY

**RUM**  
**Captain Morgan**  
Préparé au Canada d'un mélange de rhums de choix par Captain Morgan Rum Distillers Limited.  
**GOLD LABEL** *Black Label*

## Amende de \$500. imposée à Eddie Shore par M. Podoloff

NEW-YORK. (A.P.) — Eddie Shore, propriétaire des Indians de Springfield, de la Ligue de hockey américaine, a été condamné à payer une amende de \$500. Des amendes additionnelles ont été imposées à l'entraîneur et à trois joueurs des clubs de Springfield, Buffalo et Pittsburgh, pour avoir pris part à deux scènes tumultueuses récemment.

## Fernand Lauzon est en 2e place

Deux clubs, dans la Ligue de l'Est, sont actuellement aux prises dans une série de deux dans trois pour connaître lequel, le Beauvillier ou le Dupéré, détiendra avec le Pointe-aux-Trembles pour le championnat de la ligue. La prochaine partie aura lieu à l'Arena Roussin, lundi le 26 février et le président de la Ligue fait part aux amateurs que les deux clubs joueront toutes les parties des conditions de la glace.

Position des clubs à la fin de la saison régulière:

| Club                | P | C | P | C | P  | C  |
|---------------------|---|---|---|---|----|----|
| Beauvillier         | 9 | 5 | 2 | 2 | 41 | 29 |
| Dupéré              | 9 | 5 | 3 | 1 | 46 | 41 |
| Pointe-aux-Trembles | 9 | 5 | 4 | 0 | 49 | 41 |
| Montreal            | 9 | 1 | 7 | 1 | 28 | 63 |

| G                     | R | P  | C  | M | Y |
|-----------------------|---|----|----|---|---|
| G. Rochelleau, P.A.T. | 8 | 29 | 32 |   |   |
| F. Bergeron, Dup      | 8 | 37 | 46 |   |   |
| J. Rainville, Beau    | 8 | 39 | 49 |   |   |
| V. Paquette, M-E      | 8 | 42 | 84 |   |   |

Meilleurs compteurs:

| R                 | A  | T  | Pu |
|-------------------|----|----|----|
| G. Gibbeau, B.    | 10 | 29 | 2  |
| F. Laumon, B.     | 10 | 29 | 2  |
| M. Raymond, B.    | 10 | 29 | 2  |
| R. Young, D.      | 10 | 29 | 2  |
| P. Desautels, B.  | 10 | 29 | 2  |
| G. Brisset, P.    | 10 | 29 | 2  |
| R. Bédard, D.     | 10 | 29 | 2  |
| J. Bédard, B.     | 10 | 29 | 2  |
| R. David, D.      | 10 | 29 | 2  |
| R. Dufort, M.     | 10 | 29 | 2  |
| F. Bédard, D.     | 10 | 29 | 2  |
| J. Monette, P.    | 10 | 29 | 2  |
| R. Brisset, P.    | 10 | 29 | 2  |
| L. Richard, B.    | 10 | 29 | 2  |
| J. Lussignea, P.  | 10 | 29 | 2  |
| G. St-Michel, B.  | 10 | 29 | 2  |
| J. Lamy, D.       | 10 | 29 | 2  |
| L. Lussignea, P.  | 10 | 29 | 2  |
| L. Bouchard, D.   | 10 | 29 | 2  |
| R. Richard, D.    | 10 | 29 | 2  |
| L. Lalonde, P.    | 10 | 29 | 2  |
| L. Longpré, P.    | 10 | 29 | 2  |
| R. Brisset, M.    | 10 | 29 | 2  |
| J. G. Brisset, P. | 10 | 29 | 2  |
| C. Dufort, M.     | 10 | 29 | 2  |

**MISTINGUETT**  
AU MONTMARTRE  
à compter de mercredi

## SPÉCIAL D'UN JOUR SAMEDI

LE 24 FEVRIER 1951 DES 9 HEURES

|                                                  |                                         |                |
|--------------------------------------------------|-----------------------------------------|----------------|
| <b>STATION WAGON</b><br>(16 seulement)           | (Double de mouton)<br>Rég. 59.50 samedi | <b>\$34.50</b> |
| <b>PARDESSUS D'HIVER</b><br>(32 seulement)       | Rég. 62.50 samedi                       | <b>\$37.50</b> |
| <b>PARDESSUS de PRINTEMPS</b><br>(103 seulement) | Rég. 65.50 samedi                       | <b>\$49.50</b> |
| <b>PARDESSUS de PRINTEMPS</b><br>(26 seulement)  | Rég. 59.50 samedi                       | <b>\$29.50</b> |
| <b>COMPLETS</b><br>(34 seulement)                | Rég. 65.00 samedi                       | <b>\$39.50</b> |
| <b>PANTALONS</b><br>(63 paires seulement)        | Rég. 14.95 samedi                       | <b>\$ 7.95</b> |
| <b>VESTONS SPORT</b><br>(27 seulement)           | Rég. 45.00 samedi                       | <b>\$24.50</b> |
| <b>CHEMISES</b><br>(214 seulement)               | Rég. 5.95 samedi                        | <b>\$ 2.95</b> |
| <b>FOULARDS</b><br>(89 seulement)                | Rég. 4.95 samedi                        | <b>\$ 1.95</b> |
| <b>GANTS</b><br>(46 paires seulement)            | Rég. 6.95 samedi                        | <b>\$ 2.95</b> |
| <b>B A S</b><br>(143 paires seulement)           | Rég. 2.00 samedi                        | <b>\$ .95</b>  |

**Hall of Fame**  
CLOTHES  
3 MAGASINS  
399 O. STE-CATHERINE 1175 O. STE-CATHERINE 6624 ST-HUBERT

**HORIZONS SPORTIFS**  
PAR BERT SOULIERE



## Le hockey est un beau sport, un sport sain, digne d'être pratiqué et d'être admiré

Le hockey est un beau sport, un sport sain, digne d'être pratiqué et d'être admiré. Mais lorsqu'il devient un spectacle désagréable, comme ce fut le cas lors de la tournée canadienne-étasunienne, mercredi soir dernier, à l'Auditorium de Verdun, ce n'est plus du hockey... Lorsque les joueurs se lancent dans une "free for all" et que les spectateurs s'en mélangent, le hockey n'est plus un sport, mais une sorte de massacre évitant les combats primitifs à coups de tomahawks entre deux tribus... Un joueur qui se plait à frapper délibérément un adversaire du bout de son patin ou de sa crosse, n'est pas un joueur de hockey, mais un criminel.

Nous admettons que le hockey n'est pas un jeu de salon, mais cela ne signifie pas qu'il doit dégénérer en "boucherie", quand un écrivain ou un journaliste s'empare de la plume pour décrire un match de hockey. Ce n'est pas en ayant recours à des tactiques illégales pour démolir l'adversaire qu'un joueur réussira à se créer une excellente carrière... Les autorités des ligues de hockey, surtout celles du junior, devraient prendre des mesures radicales, sans plus tarder, pour que des scènes aussi sauvages que celle survenue mercredi à Verdun, ne se répètent plus... Non seulement, les joueurs devraient être punis très sévèrement, mais une meilleure protection de l'extérieur sous forme de gendarmes ou placeurs, devrait être apportée pour que les spectateurs trop bouillants demeurent à leurs places au lieu d'aggraver la situation en se mêlant au drame... Le hockey joué actuellement dans le junior perd graduellement de sa valeur, pour la simple raison que trop de joueurs enfreignent inutilement les règlements...

Si on ne réussit pas à remédier à cette déplorable situation, notre sport national disparaîtra éventuellement comme ce fut le cas de la crosse... Les pères de famille qui ont assisté à la tournée canadienne-étasunienne, ne sont certainement pas étonnés de la situation actuelle. Après un spectacle aussi pénible, on ne pourrait les blâmer d'empêcher leurs fils de jouer au hockey, de crainte qu'ils n'y laissent un jour un membre au jeu... Suspendre immédiatement et pour une très longue période un jeune imbécile qui ne peut maîtriser son tempérament sur la glace, serait le meilleur moyen d'enrayer ces scènes désagréables...

Les instructeurs devraient également mettre à l'arrêt un joueur susceptible de rendre l'adversaire infirme pour la vie. Et tout instructeur qui prend plaisir à inciter un de ses joueurs à "bûcher" volontairement sur un autre afin de le rendre impuissant, devrait être banni à perpétuité du hockey. Les gérants ont des responsabilités morales envers leurs porte-couleurs. Mais, trop souvent, ils ne s'en rendent pas compte. Les arbitres, malgré leur bonne volonté, n'y peuvent rien quand des bagarres générales éclatent au jeu. C'est aux dirigeants de nos circuits de hockey que revient cette tâche de prendre les moyens nécessaires pour que le hockey soit joué comme il doit l'être. Espérons que le spectacle survenu à Verdun, mercredi leur ouvre les yeux une fois pour toutes.

Ici et là dans le baseball amateur: Albert Savoie vient d'être réélu gérant du club de Plessisville... Il en est à sa 40e année dans le baseball... John Nault fils projette de former une puissante équipe à Victoriaville avec Lou Piquin, un lanceur de métier, comme gérant... Trois magnats de la Ligue Laurentienne des Cantons de l'Est sont actuellement en vacances à Miami, Floride... Il s'agit de MM. Ernest Murtha, Lucien Lafleur et Jean-Paul Letourneau, respectivement présidents des clubs St-Georges de Beauce, Thetford Mines et St-Césaire... Au sujet de la Ligue Laurentienne des Cantons de l'Est, disons que le calendrier des joutes pour 1951 sera de 70 parties... A Thetford Mines et à Plessisville, on projette l'installation d'un système de réflecteurs... Les stadions Lemelin de Lévis et St-Georges de Beauce en ont déjà un... Il est rumored que le nègre Al Fleming soit nommé gérant du Lacute et que cette équipe soit vendue à la compagnie Ayers...

Le St-Jérôme deviendra le premier club de l'Amérique du Nord à être municipalisé si le conseil exécutif de cette ville en décide ainsi, déclare Paul-Emile Guibault, président de la Ligue Laurentienne Indépendante Senior... Les plans projetés par la Société des Amusements de St-Jérôme, dont le président est Jean Lalonde, afin de doter la ville d'une puissante équipe d'été prochain, ne seront pas exécutés tant que le conseil municipal exagérera ses conditions... Il importe que les deux parties en cause en viennent à une entente le plutôt possible, sans quoi les conséquences seront fâcheuses tant au point de vue sportif que financier... Lucien Leduc annonce que ses Chieftas de Valleyfield joueront une joute hors-cours contre les Petits Giants d'Ottawa, de la Ligue Internationale, à Valleyfield, au début de mai prochain... Au cours de la saison estivale, la Valleyfield visitera également chaque club de la Ligue Laurentienne des Cantons de l'Est...

Rosario Fournier, un des quatre vice-présidents de la Ligue Laurentienne Indépendante Senior, a cessé toute participation active dans le baseball à Ste-Thérèse, simplement pour aider la tâche du président Paul-Emile Guibault... Les instructeurs devraient également mettre à l'arrêt un joueur susceptible de rendre l'adversaire infirme pour la vie. Et tout instructeur qui prend plaisir à inciter un de ses joueurs à "bûcher" volontairement sur un autre afin de le rendre impuissant, devrait être banni à perpétuité du hockey. Les gérants ont des responsabilités morales envers leurs porte-couleurs. Mais, trop souvent, ils ne s'en rendent pas compte. Les arbitres, malgré leur bonne volonté, n'y peuvent rien quand des bagarres générales éclatent au jeu. C'est aux dirigeants de nos circuits de hockey que revient cette tâche de prendre les moyens nécessaires pour que le hockey soit joué comme il doit l'être. Espérons que le spectacle survenu à Verdun, mercredi leur ouvre les yeux une fois pour toutes.

## Le ballon au panier

## Autre scandale révélé par le "Brooklyn Eagle"

NEW-YORK. (A.P.) — Un journal a rapporté une entorse de corruption, vieille d'un an, impliquant chaque joueur de ballon au panier de New-York ayant joué au Madison Square Garden, a obligé les autorités de la police à fouiller dans leurs records judiciaires. Le Brooklyn Eagle a déclaré que l'évidence d'une telle tentative de corruption avait été découverte par la police il y a plus d'un an, mais que la preuve avait été supprimée par une haute autorité.

Le commissaire de la police de New-York, Thomas F. Murphy, qui détient ce poste depuis seulement cinq mois, a déclaré qu'il n'avait aucune information concernant une telle évidence ou sa suppression. Le commissaire Murphy a cependant demandé à l'inspecteur en chef, August Flath, de regarder dans les casiers judiciaires pour voir ce qu'il peut découvrir.

L'évidence, selon le Brooklyn Eagle, consiste en l'enregistrement de 40 messages télégraphiques survenus au cours de la saison au ballon au panier de 1949-50. Ces messages télégraphiques indiquent une vaste entreprise de corruption impliquant chaque joueur de New-York qui a évolué au Madison Square Garden.

Le journal ne rapporte pas le nom de cette "haute autorité" qui a supprimé les messages. "Le résultat de cette information", rapporte-t-on, empêcherait dorénavant chaque club collégial de la ville de New-York de jouer au Garden.

Le procureur-général Frank S. Hogan, qui actuellement tente d'éclaircir le plus grand scandale du monde du ballon au panier depuis 1945, a déclaré qu'il ne savait rien au sujet de cette évidence, rapportée par le journal Brooklyn Eagle.

Hogan avait dit que des messages télégraphiques l'avaient aidé à mettre à jour le scandale actuel impliquant huit joueurs de l'université de Long Island, le collège de New-York et l'université de New-York. Ces huit joueurs admettent avoir partagé une somme de \$25,000 obtenue par des gamblers pour truquer des joutes.

Le procureur-général Frank S. Hogan, qui actuellement tente d'éclaircir le plus grand scandale du monde du ballon au panier depuis 1945, a déclaré qu'il ne savait rien au sujet de cette évidence, rapportée par le journal Brooklyn Eagle.

Sept champions au 79th F. Battery

Sept champions au programme de boxe amateur qui sera disputé ce soir au 79th Field Battery, à 1808, rue Wellington. En plus de la liste des combats de cinq rounds que nous publions ci-dessous, il y aura cinq combats de trois rounds. Voici la carte des batailles de cinq rounds.

Catégorie des 160 livres. Léo Kid Roy contre Frank Bolla; catégorie des 126 livres, Claude Fortin, champion métropolitain de sa catégorie rencontrera Bitchie McDonald; classe des 147 livres, Henri Roy, du St-Paul, rencontrera Gordie Duckworth; classe des 135 livres, Redgie Chartrand, champion poids léger de la ville rencontrera Martin Conroy, de Griffintown; classe des 118 livres, Emile Lamarche, champion bantam de la ville, se battra contre Gérard Gauthier, du St-Paul; classe des 112 livres, Gabriel Palliati, du St-Paul, rencontrera Gerry Simpson, du Champêtre.

Ligue de hockey Industrielle de l'Est de Montréal

"Le circuit d'Eddy Burke, président de la Ligue Industrielle de hockey de l'Est, la plus populaire de tout l'Est de Montréal a connu une saison des plus satisfaisantes. La Canada Cement sous l'habile direction de M. Houle et plus de finir en tête du classement a vu un de ses joueurs remporter les honneurs du meilleur compte de la ligue. L. Richard a été réellement l'inspiration de son club toute la saison durant.

Le Charlemagne de R. Campeau a prouvé devant plus de 600 amateurs, vendredi soir, qu'il aurait son mot à dire dans les prochaines éliminatoires de la ligue. Le Charlemagne a défait le Canada Cement au compte de 6 à 2 dans la dernière partie de la saison. La semi finale débutera ce soir à l'Arena de l'Académie Roussin à Pte-Aux-Trembles. Dans la première partie, le Charlemagne affrontera l'Imperial Oil de Frank Lussignea contre le Canadien Vickers de M. Rioux. Alors que dans la deuxième partie on verra la puissante équipe du Canada Cement disputer la victoire au Charlemagne. Il est presque impossible de savoir laquelle de ces quatre équipes va remporter la coupe, tellement elles sont bien balancées. Il faut les voir à l'oeuvre."

Le St-Jérôme deviendra le premier club de l'Amérique du Nord à être municipalisé si le conseil exécutif de cette ville en décide ainsi, déclare Paul-Emile Guibault, président de la Ligue Laurentienne Indépendante Senior... Les plans projetés par la Société des Amusements de St-Jérôme, dont le président est Jean Lalonde, afin de doter la ville d'une puissante équipe d'été prochain, ne seront pas exécutés tant que le conseil municipal exagérera ses conditions... Il importe que les deux parties en cause en viennent à une entente le plutôt possible, sans quoi les conséquences seront fâcheuses tant au point de vue sportif que financier... Lucien Leduc annonce que ses Chieftas de Valleyfield joueront une joute hors-cours contre les Petits Giants d'Ottawa, de la Ligue Internationale, à Valleyfield, au début de mai prochain... Au cours de la saison estivale, la Valleyfield visitera également chaque club de la Ligue Laurentienne des Cantons de l'Est...

Xavier Pelletier, nouveau gérant du Ste-Thérèse, quittera Montréal le 20 mars à destination du camp d'entraînement des Giants de New-York à Sanford, Floride. Il sera accompagné de Fernand Thibault, Jean Mayer, Richard Jack, Victor Sepchuk, Albert Gohier, Roger Cyr, et Jimmy McCullough qui s'entraîneront avec des clubs-fermes des représentants du Polo Grounds... De ce groupe, quatre seront envoyés au club Springfield, Ohio... Mayer et Jack sont déjà assurés de porter les couleurs du club LeNoir, Ohio...

## Tennis sur table

## Des as de toute la province se rendent à Granby

C'est bien dimanche prochain, le 25 février 1951, à une heure de l'après-midi, dans le sous-sol de l'Eglise St-Joseph de Granby, qu'aura lieu le 1er grand tournoi officiel de tennis sur table organisé par la Princesse des Cantons de l'Est.

Paul Stuart, l'un des sportsmen les plus en vue de la province, en est l'organisateur. Le tournoi sera sous la direction de M. Jacques Cloutier, directeur des Tournois de l'AT.T.P.Q.

Les principales inscriptions reçues à date, mentionnons celles de Lionel Cloutier, Maurice DeSerres, Paul Bélanger, Guy Desormeaux, Roger Robillard, Hugues Parent, Pauline Miron, Hélène Boyer, Louise Parent, Cécile Labelle, Denise Jalbert, Huguette St-Louis, etc. Plusieurs villes seront également représentées dont Montréal, Sherbrooke, Drummondville, Shawinigan Falls, Longueuil, et quelques autres.

Il est impérieux que tous les inscrits soient présents à l'heure (1 heure p.m.). La délégation mont-réalisera fera le voyage par autobus spécial. Le départ s'effectuera de l'angle des rues Beaubien et 1ère Avenue à Rosemont à 9.30 a.m. et le retour s'effectuera dans la soirée. Tous ceux et celles qui seraient intéressés à faire cet agréable voyage, sont instamment priés de communiquer avec Jacques Cloutier, BE. 8380, AM. 7323 ou Lionel Cloutier CL. 3539.

Le tournoi de Sherbrooke, fixé au 4 mars, n'a pas encore été officiellement confirmé. Nous espérons cependant que les organisateurs ne décevront pas les nombreux adeptes qui sont impatients de se rendre dans la Ville Reine des Cantons de l'Est. Dès que la nouvelle sera officielle, nous nous empresserons de la publier. Espérons qu'elle sera favorable.

## Les 3 Dufresne espèrent battre les 3 masqués

Les lutteurs Dufresne, Henri, Emile et Georges, occupent la vedette des discussions dans plusieurs cercles sportifs où l'on parle grandement de leur audace équipée contre le trio des masqués qu'ils rencontreront demain soir dans la grande finale à la salle Municipale St-Henri lors de la troisième soirée du samedi.

Nombreux sont les admirateurs des Dufresne qui misent sur les chances de leurs favoris en assurant que ces derniers dépasseront El Santos Zebro et "Gorilla" et la Merveille Masquée. Pour en arriver à pareille prédiction, ils en déduisent que les trois Dufresne sont des plus rapides pour porter des attaques.

Pour la première fois depuis qu'ils commenceront à lutter en trio les masqués, "Gorilla", la Merveille Masquée et Zebro, ont jugé bon de se réunir pour se consulter sur les moyens de combattre victorieusement les Dufresne. Les lutteurs masqués ont l'avantage du poids et de la puissance.

Les trois lutteurs Dufresne ont fait savoir aux promoteurs Philippe Lalonde et Sylvio Samson qu'il était temps de maîtriser les masqués. Eux seuls ont ce pouvoir de réussir un tel exploit. Ils n'ont pas voulu dévoiler comment ils s'y prendront. Ils ont expliqué qu'ils avaient un secret pour réduire à l'impuissance la brutale opposition de leurs rivaux.

"Jumping" Joe White sera à ce même programme pour combattre un impitoyable rival de fort calibre en "Tiger" Jim Delsile. Jean Latrelle fera face à Marcel Oumet et Kid Girard à Bob Lachance.

Protection des boxeurs dans le Michigan  
LANSING (U.P.) — Stanley Novak, représentant démocrate de l'Etat du Michigan, a présenté un bill à la Législature, demandant que tous les boxeurs soient forcés de porter un casque protecteur. Le bill de Novak prévoit que tous les boxeurs devront porter ce casque aussi bien dans les matches d'exhibition et à l'entraînement que dans les batailles importantes. Novak a déclaré que cette mesure s'impose si on veut continuer à faire de la boxe un sport légal ne mettant pas en danger la vie des athlètes s'y adonnant.

**SKIS ET BOTTINES** A LOUER \$1.00  
SPECIALITE: REPARATION DE SKIS  
Vous trouverez tout ce que vous avez besoin en fait d'articles de sport  
CHIZ  
**René A. Gauvreau**  
AM. 8576 4065 EST, RUE STE-CATHERINE AM. 8576 AM. 8576

**CONCOURS "3 ÉTOILES"**  
Voici mon choix pour les trois étoiles des Canadiens pour la joute du jeudi, 22 février, contre les Black Hawks de Chicago.  
1.....  
2.....  
3.....  
(Signature du concurrent)  
(Adresse)

**RUM**  
**Captain Morgan**  
Préparé au Canada d'un mélange de rhums de choix par Captain Morgan Rum Distillers Limited.  
**GOLD LABEL** *Black Label*

## Joe Louis est favori pour battre Andy Walker par K.O.

SAN FRANCISCO. (A.P.) — L'ancien champion mondial poids lourd à la boxe, Joe Louis, s'attaquera à Andy Walker, rude coéquipier de San Francisco, ce soir, dans un combat de 10 rounds au Cow Palace. Une foule de 16,000 personnes, est prévue à cette bataille. La recette prévue est de \$90,000. Louis recevra 40% de la recette.

Le Bombardier Brun sera à sa 4e bataille depuis qu'il perdit par décision aux mains du champion actuel Ezzard Charles, quand il décida d'effectuer un retour dans l'arène. S'il triomphe de Walker ce soir, Louis espère obtenir un combat-revanche avec Charles.

Depuis sa défaite aux mains de Charles, Joe Louis a battu Cesar Brion par décision; vaincu Freddie Beshore par K.O. au 4e round et défait le cubain Omelio Agramonte par décision dans un match de 10 assauts. Il y a une couple de semaines.

Louis célébrera son 37e anniversaire de naissance bientôt. Il espère reprendre le titre mondial qu'il a déjà abandonné. Walker ne possède pas une très grande réputation comme boxeur. Cependant, c'est un rapide boxeur. Il possède beaucoup de puissance dans ses coups. Il est le champion poids lourd de l'Etat de la Californie.

Louis sera favori pour le vaincre par K.O. Le nègre pèsera 210 lbs. Walker fera osciller l'aiguille de la balance à 197 livres.

On réclame des peines sévères  
BOSTON (CP) — Quatre législateurs de l'Etat du Massachusetts ont présenté un bill pour que des sanctions "plus sévères" soient imposées aux gamblers qui essaient de "truquer" une joute quelconque. Ce bill exige que la sentence minimum pour une telle offense soit de dix ans d'emprisonnement et une amende de \$3,000.

Selon le code pénal actuel, la sentence maximum pour une tentative de corruption dans le monde sportif est un emprisonnement de deux ans et une amende de \$1,000.

## DOUBLÉ de TARTAN

**26 SEMAINES POUR PAYER**

## VESTON SPORT pastel

Au printemps ? Ce sera le veston sport doublé de tartan. Façonné dans la coupe authentique M. G. Lounge. Modèles à un ou deux boutons avec patte et sous-col doublés de tartan, pattes de poches et fente du dos doublées de tartan. Il n'y aura rien de mieux.

**Morrie Gold**  
CREATIONS DISTINCTIVES POUR HOMMES  
385 OUEST, RUE STE-CATHERINE JUSTE A L'OUEST DE BLEURY

# LES INSCRITS

(Par la United Press)

## NOS SELECTIONS AUJOURD'HUI

(Par la United Press)

Le meilleur pari: Wise Choice.

Le meilleur "outsider": Kadir.

Le meilleur "parlay": Cheshire Cat et Pennon.

### Sunshine Park

Temps clair, piste rapide

Départ à 1 h. 45

— SELECTIONS —

- 1—Chief McKee, Jersey Day, Silver Kite.
- 2—Gallagher, Stop The Clock, Mayday.
- 3—Ferman, Mackie's Fall, St. Louisian.
- 4—Break It Up, Rearing Sea, Skygale.
- 5—Alamy, Giltie Gulch, Fairjoke.
- 6—Brownskin, Cole Springs, Bargain Buyer.
- 7—Seatch, Count Silverware, Mickey Ladd.
- 8—Donner, O. Kelly, War Spy.
- 9—Cullen H. Stark Mad, Son O'Boon.

Le meilleur: FORMAN.

1re COURSE — \$700, à réclamer, 4 ans

et plus, 1-1/2 mille.

Jersey Day 106 Valley Doctor 106

Patricio Fox 106 Hurry Gal 106

Chief McKee 118 Patsy Jo 105

Silver Kite 111 Patsy Jo 105

New Bull 105 Kenafax 105

Lucy Belle 105 Niece 110

2e COURSE — \$700, à réclamer, 4 ans

et plus, 6 furlongs.

Forman 118 Agana 105

St. Louisian 113 Mackie's Fall 105

Son Norris 113 Lady Del 113

Truck 113 Power Drum 105

3e COURSE — \$700, à réclamer, 4 ans

et plus, 1-1/2 mille.

Bari 108 Dory Larkmead 108

Skygale 106 Gift Hoss 106

Spot 106 Gift Hoss 106

Kankakee 113 Break It Up 113

4e COURSE — \$700, à réclamer, 4 ans

et plus, 6 furlongs.

Fairjoke 113 Alamy 113

Miss Mica 101 Giltie Gulch 108

Prodial 113 Giltie Gulch 108

Holly Hill 113 Giltie Gulch 108

5e COURSE — \$900, à réclamer, 4 ans

et plus, 1-1/2 mille.

Patsy Jo 111 Midway Queen 101

Scotch Count 113 Midway Queen 101

Pact Finder 113 Blow Hot 110

Silverware 108

6e COURSE — \$800, à réclamer, 4 ans

et plus, 6 furlongs.

Picapocket 113 Summe 111

Empty Talk 108 Porthole 108

Donner 113 Porthole 108

O. Kelly 113 Querrion 113

War Spy 110

7e COURSE — \$700, à réclamer, 4 ans

et plus, 1-1/2 mille.

113 Color Cerrado 110

Quinn 113 Tellmehow 110

Cullen H. 113 Son O'Boon 113

Wills Hill 110 Jordan 113

### Hialeah

Temps clair, piste rapide

Départ à 1 h. 45

— SELECTIONS —

- 1—Mile Eil, Boy Indian, Sir Ruston.
- 2—Wise Choice, Patsy Jo, St. Louisian.
- 3—Cheshire Cat, Guiding, Our Jester.
- 4—Alpha, Dream Champ, Daydream.
- 5—Pennon, Currier, Raiser, Muehe Mas.
- 6—Jam Session, Big Story, Nell K.
- 7—Kadir, Traneek Flash, Banjoist.
- 8—Zane B. Rockley, Blenlin.
- 9—Killer Mac, Seventy Seven, Saturday.

Le meilleur: WISE CHOICE.

1re COURSE — \$3,000, à réclamer, 2 ans

3 furlongs.

Gastie Gal 113 Sir Ruston 117

Masteron 113 Cyle 116

Mile Eil 116 Marie Eileen 116

Adel 113 Blue Square 117

Battibuss 113 Wagonet 116

Cin Professor 116 Game Miss 106

Demand Bid 116 Tejo 122

Rusy Indian 122 Squire 113

Buster Sue 110 Interfer 110

### Santa Anita

Temps nuageux, piste rapide

Départ à 4 h. 10

— SELECTIONS —

- 1—Bosy Signal, Bullroar, Speed Count.
- 2—War Slave, Camille Heights, Beau Knight.
- 3—Shed Smoke, Fuel, The Driller.
- 4—Jonathan, Bull Returns, Quis Row.
- 5—Jet Place, Solano, El Butte.
- 6—Safe Arrival, Pitch, Convidado.
- 7—Brenton Light, Great Dream, Lady Alice.
- 8—Square Off, Greg Swizzle, Black Alibi.

Le meilleur: BRENTON LIGHT.

1re COURSE — \$2,500, 2 ans, 3 furlongs

Bosy Signal 118 French Agent 118

Bullroar 118 Bull Row 118

Pat 118 In Reward 118

Mile Eil 118 Mr. Poise 118

Adel 118 English Star 118

Battibuss 118 Silver K. 118

Cin Professor 118 Roc's Boy 118

Demand Bid 118 Del Nord 118

Rusy Indian 118 By-Lay 118

Buster Sue 118 Grey Tower 118

## LES RÉSULTATS

(Par la United Press)

### Fair Grounds

1re COURSE — \$1,000, à réclamer, 4 ans

et plus, 6 furlongs.

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

Burgoyne 108 M. J. 108

## 300 raquetteurs

de Montréal à

Shawinigan Falls

Une délégation de 300 raquetteurs de Montréal des environs se rendra à Shawinigan Falls, en fin de semaine pour participer à la Convention Nationale annuelle qui se tiendra dans cette ville.

L'événement sportif principal de cette grande réunion de raquetteurs et raquetteuses canadiens, sera sans contredit, la marche forcée de quatre milles en raquettes pour le championnat canadien et le nouveau trophée Raoul Charbonneau dans cette compétition d'équipe de quatre membres du même club.

Un train spécial transportera les gais lurons locaux à destination. Ce train mis à la disposition des raquetteurs par les Chemins de Fer nationaux, quittera la gare Centrale, dimanche, le 25 février à 6 h. 30 du matin.

## Fair Grounds

Temps clair, piste rapide

Départ à 2 h. 45

— SELECTIONS —

- 1—Bully Bucks, Snatched, No More Hash.
- 2—The Farmer, Lucky Champ, Miss Tess.
- 3—Frank Banded, Purveyor, Mure.
- 4—Moon Baby, King O'Hearts, Noble Idea.
- 5—Uncle's Gift, Side Saddle, Box Trade.
- 6—Lucia, Heart's Mouse, Base.
- 7—Light Broom, Running Sea, False.
- 8—Rear Caste, Siddons, Durban.
- 9—Here I Am, Damsel L. Atomic Cloud.

Le meilleur: LIGHT BROOM.

1re COURSE — \$1,000, à réclamer, 4 ans

et plus, 1-1/2 mille.

Florida 105 Donna Grace 113

West Coast 112 Chic Rose 107

Pinto Light 112 Mure 112

Flares Durban 112 Rite Out 112

Billy Bumps 112 Bronza 104

Snatched 112 Dean Blitzen 104

No More Hash 112 Lemond 112

Icane 112 Cass 112

2e COURSE — \$1,000, à réclamer, 4 ans

et plus, 6 furlongs.

Max Ten 107 Lady Sophia 105

Master Mike 110 Nevada 105

Jeanne H. 105 Fair Start 105

Winlay 110 Juice 110

Fale 108 Comite Lad 112

Lunch Dale 108 Vincent Gino 110

The Farmer 112 Bayley 112

Lucy Champ 110 Benadri 112

Bank Club 112 Dream Comfort 108

3e COURSE — \$1,000, à réclamer, 4 ans

et plus, 1-1/2 mille.

113 Color Cerrado 110

Quinn 113 Tellmehow 110

Cullen H. 113 Son O'Boon 113

Wills Hill 110 Jordan 113

4e COURSE — \$1,000, à réclamer, 4 ans

et plus, 6 furlongs.

Fairjoke 113 Alamy 113

Miss Mica 101 Giltie Gulch 108

Prodial 113 Giltie Gulch 108

Holly Hill 113 Giltie Gulch 108

5e COURSE — \$900, à réclamer, 4 ans

et plus, 1-1/2 mille.

Patsy Jo 111 Midway Queen 101

Scotch Count 113 Midway Queen 101

Pact Finder 113 Blow Hot 110

Silverware 108

6e COURSE — \$800, à réclamer, 4 ans

et plus, 6 furlongs.

Picapocket 113 Summe 111

Empty Talk 108 Porthole 108

Donner 113 Porthole 108&lt;/

## AU PALAIS DE JUSTICE

Par Adolphe NANTEL

### Vendeuse qui aurait trop retardé avec ses bijoux!

Laurette Lalonde, 35 ans, qui tiendrait maintenant un restaurant à Duparquet, en Abitibi, a subi son enquête judiciaire devant le juge T.A. Fontaine, hier, sous une accusation de vol de bijoux, évalués à \$1,500 par la maison plaignante, la Dominion Watch and Clock Company.

#### AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est donné que DAME CAPITOLA JODOIN, de la Cité de Montréal, province de Québec, adressera une demande au Parlement du Canada, à sa présente ou sa prochaine session, pour obtenir un bill de divorce contre son époux MARCEL RANGER, pour cause d'adultère.

Montréal, province de Québec, le 7ème jour de février 1951.

ROBERT TURGEON, Procureur de la pétitionnaire.

#### Cartes Professionnelles

##### NOTAIRE

ROLANDA DIAMOND

NOTAIRE

EDIFICE ALDRED — CH. 808

MARQUEE 9251

##### Médecin

Dr M. BRISEBOIS

GRADUÉ PARIS, LONDRES

CLINIQUE PRIVEE

Coeur, estomac, foie, intestins

Foie, sang, reins, vessie, prostate

Électricité médicale — Rayons-X

Maladies des femmes, vénériennes, endocrinologiques, impuissances, stérilité

816 est, rue Sherbrooke — FR. 5252

de 9 a.m. à 8 p.m.

##### AVOCATS

Tél. PL 1442

Prévost, Montpetit, Noël

Desjardins et Ducharme

AVOCATS ET PROCUREURS

Claude Prévost, C.R., Jean-Paul Noël

André Montpetit, C.R., Guy Desjardins

Claude Ducharme, L.L.

Luc Fortin, B.C.L.

460, ST-JEAN — SUITE 515

Montréal

Geoffrion & Prud'homme

AVOCATS ET PROCUREURS

J.-Alex. Prud'homme, C.R.

C.-Antoine Geoffrion, L.L.

Guillaume Geoffrion, L.L.

Luc Fortin, B.C.L.

112 ouest, rue Saint-Jacques

Adresse téléphonique: "Geoffrion"

Tél. Harbord 8177 — MONTREAL

TRUDEAU, BEAUREGARD,

BEAULIEU & ETHIER

Maurice Trudeau, C.R., Roger Beaulieu

Philippe Beauregard, C.R., Alfred Ethier

Francis Morel

204 ouest, Notre-Dame

"A. 1126"

Montréal

#### Emprisonnement pour 2 immigrants italiens

ALBANY, N.Y., 21 (A.P.) — Deux immigrants italiens ont été condamnés à 30 jours d'emprisonnement pour être entrés illégalement aux États-Unis en provenance du Canada.

Tommaso Violante et Luciano Kalb se sont reconnus coupables.

### Des prix qui accusent un cambrioleur!

La hausse des denrées a contribué à l'identification de marchandes volées, devant le juge T.A. Fontaine, hier, au cours de l'enquête judiciaire de Harry Smith, 38 ans, du 6536, rue de Gaspe, accusé de cambriolage au magasin de M. Albert Brissani, du 6589, rue de Gaspe.

Et le tribunal de souligner pendant le témoignage du plaignant: — Cette hausse a quand même du bon.

Me Louis-Philippe Mercure, c.r., avocat du service de la police, appela Brissani qui relata avoir été visité par les voleurs en deux fois, pendant le mois de février. Il évalue ses pertes à \$500. On montre au témoin des denrées évaluées à \$12 et trouvées dans la chambre de Smith, par le sergent-député Édouard Vinet. Le marchand explique:

— Vous voyez ce prix de \$1.08 sur une livre de café. Je reconnais mon écriture. Il m'a fallu changer les chiffres et marquer \$1.10.

La date de l'examen volontaire a été fixée au 28 février.

#### LOCATION DES FACILITES DU PORT DE MONTREAL

Des demandes adressées au soussigné seront reçues par le Conseil des Ports Nationaux, Port de Montréal, jusqu'à midi, mercredi, le 7 mars 1951, pour privilèges, espaces et hangars sur les quais durant la saison de navigation de 1951, alors que toutes les demandes reçues seront prises en considération.

LES CLIENTS QUI DESIRENT LOUER DES HANGARS DEVONT PRODUIRE SUR DEMANDE UN ETAT DU TONNAGE QU'ILS PREVOIENT RECEVOIR OU EXPÉDIER.

Par ordre,

P. G. BROWN,

Secrétaire du port.

CONSEIL DES PORTS NATIONAUX DE MONTREAL

Montréal, le 20 février 1951.

#### AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est donné par le présent que DAME GERTRUDE MINTZ-DANKOFF, de la Ville d'Outremont, dans la province de Québec, épouse de GEORGE DANKOFF, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa présente session, ou à la session suivante, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son mari, le dit GEORGE DANKOFF, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, dans la Province de Québec, ce 12ème jour de février, A.D. 1951.

POPLIGER & POPLIGER,

Procureurs de la requérante.

Chambre 905-6,

Edifice Royal Bank,

Montréal.

#### Cas intéressants...

### Une auto volée retrouvée à Toronto et notre Code civil

La loi de l'Ontario n'accorde aucun titre valable de propriété à une personne qui achète une marchandise volée. Elle n'a pas de dispositions semblables aux articles 1458 et 1459 de notre Code civil, permettant à une personne qui a acheté un automobile d'un commerçant licencié d'obtenir le remboursement du prix qu'elle a payé.

C'est en appliquant ces principes de droit que l'hon. juge Hector Perrier, de la Cour supérieure, accueille la défense de M. Wilfrid Daoust, de Lachine, représenté par Me François Mercier, de l'étude de l'hon. Philippe Brail, c.r., et cette avec dépens la demande des courtiers en automobile W. S. Spivak et Cecil R. Evans, de Toronto, qui avaient saisi-revendiqué la voiture de M. Daoust, valant \$2,168, et achetée de la maison Touchette Limitée, le 6 novembre 1947.

L'automobile était volée à l'automne de 1948 et Daoust, avisé par les détectives Lambton et McConnell que sa voiture se trouvait à Toronto s'y rendit immédiatement alors que la police de la Ville-Reine lui remit son véhicule-moteur.

Il est du plus haut intérêt pour les automobilistes de donner ici des extraits du jugement rendu:

Achat de l'auto

Le 17 février 1947, les demandeurs avaient acheté le dit automobile du garage Emond de Montréal et le dit garage Emond était un commerçant licencié aux termes de l'article 21 de la Loi des Véhicules-Automobiles, S.R.P.Q. 1941, chap. 142.

Le contrat de vente (Exhibit P-1) intervenu entre le garage Emond et les demandeurs fut signé et passé à Toronto, et c'est aussi à Toronto que l'automobile fut livrée aux demandeurs.

Les demandeurs se prétendent justifiés d'avoir intenté leur action à Montréal parce que le défendeur y possède son domicile et que l'automobile faisait l'objet de la saisie-revendication s'y trouvait alors. (Art. 94 C.P.C.)

Le défendeur ne conteste pas ce point et ne nie pas aux demandeurs le droit d'avoir assigné le défendeur devant le tribunal de son domicile réel.

III—Les demandeurs représentent que l'action, non seulement pouvait être intentée dans le district de Montréal, mais qu'elle doit être jugée suivant les lois de la province de Québec.

a) parce que c'est à cet endroit que l'automobile du défendeur a été volée, et que par conséquent c'est là que la cause d'action a pris naissance (C.P.C. 294, 301);

b) parce que le défendeur étant assigné devant le tribunal de son domicile, doit être jugé suivant les lois de la province de Québec.

XV—Si c'est la loi de la province de Québec qui s'applique, c'est-à-dire les articles 1458 et 1459 du Code Civil, le défendeur ne pouvait reprendre la possession de son automobile qui lui avait été antérieurement volée sans rembourser aux demandeurs qui l'avaient acquis d'un commerçant licencié (Loi des Véhicules-Automobiles — S.R.P.Q. chap. 142, s. 21), le prix qu'ils en avaient payé.

Les arguments soulevés dans leur Mémoire et les autorités qu'ils citent, établissent que les demandeurs reposent toute leur cause sur la responsabilité délictuelle. ("Lex loci delicti" et "Lex fori").

V—De son côté, le défendeur prétend que la cause repose sur

une obligation contractuelle et que les droits que les demandeurs peuvent avoir sur l'automobile en question proviennent, non pas du vol de cet automobile, mais de leur contrat d'achat avec le garage Emond.

Comme c'est à Toronto que la vente a été complétée et est devenue parfaite, cette cause doit être jugée, non pas d'après les lois de la province de Québec, mais d'après les lois de la province d'Ontario (C.C. 6, 7 et 8—"Locus regit actum" et "Lex loci contractus").

VI—Or d'après la loi de la province d'Ontario (Sale of Goods Act — Revised Statutes of Ontario, 1937, chap. 180, sec. 22) telle que d'interprétation des lois de l'enquête par Me Allen W. Ward, membre du Barreau d'Ontario et pratiquant dans la ville de Toronto, l'acheteur d'une chose volée ne possède aucun titre valable.

Et l'action des demandeurs est rejetée avec dépens. (C. S. 258,178).

### Proprio obligé de rembourser \$450 en loyers!

Dans un jugement rendu hier, l'hon. juge Louis Cousineau, de la Cour supérieure, condamne Jean Diorio, propriétaire d'un logement, sur le boulevard Rainville, à la Ville Jacques-Cartier, à rembourser à son locataire, M. Jacques St-Jacques, la somme de \$450, représentant le montant payé en trop, par le locataire, pendant un bail de deux années.

St-Jacques louait de Diorio, le 1er juin 1948, et paya \$55 par mois, jusqu'au jour où un inspecteur de la Régie des loyers visita la maison, pour décider ensuite que le loyer ne devait pas être plus élevé que \$35 par mois. Et le locataire avait payé en trop \$20 pendant deux années.

Par dessus le marché, c'est le propriétaire qui devra payer tous les frais de ce petit procès.

### Un Gérard qui jouerait un peu trop dur

Gérard Piedaniel, qui ferait ses délices à Beauharnois, avec un flirt quelconque, au détriment de sa joie et jeune épouse, Géraldine, devra revenir devant le juge T.A. Fontaine, le 8 mars pour connaître son sort.

Le mari est accusé de refus de pourvoir. Hier la femme, après avoir ajusté un amour de tourmaline rose, sur ses épaules chevelues noires, entra dans la boîte des témoins pour expliquer que son Gérard lui préférait une inconnue. Partant, plus de pain sur la planche. Et la belle d'ajouter:

— Ces jours derniers il m'a encore battue.

Le mari se rebelle et crie de sa banquette:

— J'ai voulu jouer avec elle et non pas la battre.

Géraldine proteste:

— Il appelle ça un jeu. Je pourrais enlever mon bas de nylon et vous montrer les bleus que j'ai encore sur la jambe.

Le tribunal décide alors d'ajourner le tout au 8 mars.

### Exposition sur l'électricité au marché Atwater

L'exposition électrique "All Electrical Show" 1951, qui se tiendra au Marché Atwater de Montréal, les 6, 7 et 8 mars prochains est également une sorte de congrès pour tous les électriciens, membres associés de la Corporation des maîtres-électriciens de la province de Québec.

M. Lucien Tremblay, président de l'Association des Maîtres-Électriciens, compte sur la présence intéressée de tous les membres pour visiter cette exposition et établir des relations avec les divers manufacturiers de ce domaine.

MM. Lucien Tremblay et Howard C. Simpkin, directeur de cette Corporation, font partie du Comité de Direction et d'Honneur de cette Exposition, lequel Comité comprend également M. René Bédard, représentant de la CEPA (Association des Distributeurs Électriques), M. René Labelle, Examinateur en Chef de la Province, M. W. D. McLeish, de la Canadian General Electric, M. Robert E. Bailey, de Thomas & Betts Ltd. (Membre de CE MA), M. E. H. Woodley, gérant de publicité de Northern Electric Co.

Les entrepreneurs, marchands, ingénieurs en électricité, pourvoyeurs publics de Corporations ou de Communautés, auront libre accès aux salles d'exposition, durant le jour, pour les délibérations commerciales régulières et le grand public pourra visiter les divers étalages le soir.

Les visiteurs pourront surveiller de près toutes les plus récentes découvertes dans le domaine électrique, câble sous-marin, grilles, réservoirs électriques, balances, radiateurs, accessoires de magasin, organes électriques, etc., etc.

Des démonstrations de toutes sortes seront faites sur les lieux et la direction prévoit pouvoir remettre de nombreux prix de valeur à tous les jours de l'exposition pour tous ceux qui visiteront les divers étalages en se servant des formulaires d'enregistrement, formulaires qui serviront à l'élimination ou le tirage des noms des heureux gagnants.

L'exposition, en toute apparence, dépassera d'une bonne coupée le grand succès remporté l'an dernier et il est question d'ajouter pour cette année une section éducationnelle.

#### Conférences sur l'histoire des beaux-arts en pays slaves

Le Centre d'Études Slaves de l'Université de Montréal organisera comme dans l'année passée une série de conférences publiques sur l'histoire des Beaux-Arts des pays slaves.

Pour cette année on a obtenu le concours de M. L. V. Randall, professeur d'histoire de l'art à l'Université de Montréal.

Une première conférence accompagnée de projections aura lieu lundi, le 5 mars à 8 heures du soir à l'Université de Montréal.

Le thème sera "L'art byzantin et son influence sur l'art de l'Europe occidentale et de l'Europe orientale."

### Affaire de drogues en Cour d'appel

La Cour d'appel délibère dans le cas de Benjamin Stanley Custock, d'Ottawa, déclaré coupable de possession illégale de narcotiques, à Hull, et condamné, le 20 décembre dernier, à une peine de prison de six mois.

La Couronne, représentée par Me F.B. Major, c.r., a interjeté appel de cette sentence qu'elle trouve trop légère, et a demandé au tribunal d'augmenter la sentence à douze mois.

Me Roy Fournier, avocat de l'intimé Custock, a plaidé que cette peine de six mois était raisonnable, le montant de la drogue volée ne s'élevait qu'à \$2. Le larcin a été perpétré dans le bureau d'un médecin d'Aymmer, le 7 septembre 1950. En plus l'intimé Custock a été condamné à une amende de \$200, avec deux mois additionnels sur défaut de paiement de cette amende.

St-Jacques louait de Diorio, le 1er juin 1948, et paya \$55 par mois, jusqu'au jour où un inspecteur de la Régie des loyers visita la maison, pour décider ensuite que le loyer ne devait pas être plus élevé que \$35 par mois. Et le locataire avait payé en trop \$20 pendant deux années.

Par dessus le marché, c'est le propriétaire qui devra payer tous les frais de ce petit procès.

### Un Gérard qui jouerait un peu trop dur

Gérard Piedaniel, qui ferait ses délices à Beauharnois, avec un flirt quelconque, au détriment de sa joie et jeune épouse, Géraldine, devra revenir devant le juge T.A. Fontaine, le 8 mars pour connaître son sort.

Le mari est accusé de refus de pourvoir. Hier la femme, après avoir ajusté un amour de tourmaline rose, sur ses épaules chevelues noires, entra dans la boîte des témoins pour expliquer que son Gérard lui préférait une inconnue. Partant, plus de pain sur la planche. Et la belle d'ajouter:

— Ces jours derniers il m'a encore battue.

Le mari se rebelle et crie de sa banquette:

— J'ai voulu jouer avec elle et non pas la battre.

Géraldine proteste:

— Il appelle ça un jeu. Je pourrais enlever mon bas de nylon et vous montrer les bleus que j'ai encore sur la jambe.

Le tribunal décide alors d'ajourner le tout au 8 mars.

### Une reine de France qui ne s'en fait pas outre mesure

Marie-Antoinette, femme de 35 ans, doit être rendue à St-Jean-de-Dieu, depuis hier soir. Son passage en Correctionnelle a créé un vif émoi. On l'accusait d'avoir troublé la paix. En sortant des cellules elle a crié:

— Je suis Marie-Antoinette, reine de France!

La voilà qui s'agrippe à la barre de cuivre et dit encore:

— Mon petit pont d'Avignon, tu ne vas pas tomber?

Me Georges Décarie est bien obligé de lire l'accusation. La prisonnière le regarde, puis:

— Bonjour docteur! Cela n'est pas gentil de ne plus venir me visiter.

A ce moment l'inspecteur Bill Coady, de l'Agence Broderick, s'approche du prétoire. Toison qui l'a vu, dit avec force:

— Celui-là c'est un pape. Je l'ai vu hier avec son cigare, sur la rue Sanguinet...

Le juge Willie Proulx fait signe au tourne-claf de ramener la malheureuse dans les cellules. L'inculpée se range, fait un beau salut et marmotte:

— Après vous cher grand-père. Plantez beaucoup de choux au printemps.

Rideau...

### La princesse Margaret vit plus retirée

LONDRES. (Reuter) — La princesse Margaret a soudainement renoncé à la brillante vie mondaine de l'ouest de Londres.

La jeune princesse de 20 ans avait fréquemment fait l'objet de photographies et de commentaires, l'année dernière, à l'occasion de ses visites dans les clubs de nuit et restaurants. Mais elle n'y a pas été revue depuis le jour de Noël.

Le Journal du matin London Star rapporte que le Roi "préférait que sa fille cadette n'assiste qu'aux réceptions privées..."

Les autorités du palais de Buckingham se sont abstenues de tout commentaire sur ce changement dans la vie sociale de la princesse.

Quelques membres de la cour s'étaient montrés inquiets l'année dernière sur la publicité faite à la princesse Margaret en raison de son enthousiasme pour les clubs de nuit.

Ils s'étaient montrés tout particulièrement ennuyés par un rapport voulant qu'elle ait dansé le can-can au cours d'une réception à l'ambassade américaine.

Ouvrez le vendredi soir jusqu'à 9 heures p.m. SAMEDI jusqu'à 6 h. p.m.



## SOULIERS GRATIS

Nouvelle sensationnelle du Syndicat avec tout achat de complet ou paletot.

Le syndicat donnera absolument gratuits, une superbe paire de souliers à votre goût: blucher, balmoral dans les styles MOCCASSINS, OXFORD UNI OU BROGUE. Souliers de haute qualité, couleurs à la mode: noirs, bruns, rouges. Modèles assortis.

VALEUR REGULIERE DE \$12.95



Aussi peu que \$1.25 par semaine

### COMPLETS de printemps POUR HOMMES

Choisissez votre nouveau complet de printemps parmi notre vaste assortiment, dont la coupe et le style sont ce qu'il y a de plus chic pour 1951. Gabardine de laine, sharskin, pic and pic, worsted de laine, etc. Devants simples ou croisés, modèles LOUNGE ou de coupe classique. Toutes tailles, toutes grandeurs: petits, grands ou gros.



Tailles: 34 à 44 Complets à partir de avec souliers gratuits

29.95

### Nouveaux PALETOTS DE PRINTEMPS

Choisissez dès aujourd'hui, au Syndicat, votre paletot dans un grand choix de gabardine pure laine, rayonne, couverts et velours. Nouveaux styles printaniers, couleurs en vogue: beige, brun, bleu royal, bleu acier, etc.

Tailles: 34 à 44 Paletots à partir de avec souliers gratuits

29.95

Magasinez cette semaine au Syndicat et économisez

SYNDICAT St-Henri

TELEPHONE: WI. 3151 — 3619 O., rue Notre-Dame — 505 E., rue Rachel

## UNE FEMME SAUVE SON MARI DES ATTAQUES D'UN TAUREAU

Mme Cryer, de Lac Blanc, Qué., se pend aux cornes d'un taureau et sauve son mari d'une mort affreuse



1. Vers 6h 30 du matin, alors que M. Cryer rentrait les vaches pour la traite, à sa ferme du comté de Labelle, un taureau Holstein l'attaqua par derrière et le précipita sur le sol. Se relevant d'un bond, M. Cryer saisit la bête par les cornes mais le taureau le lança en l'air. L'homme retomba par terre et l'animal furieux se rua sur le malheureux et le piétina en l'encornant.



3. Avec une force dont elle ne se serait pas cru capable, Mme Cryer tint bon. Ce n'est que lorsque d'autres eurent maîtrisé la bête qu'elle s'évanouit, pour la première fois de sa vie. Nous sommes fiers d'ajouter le nom de Mme Cryer à la liste des héros qui ont déjà mérité le Prix d'Héroïsme Dow.



2. Mme Cryer, entendant les cris de son mari, accourut en criant pour attirer l'attention des autres membres de la famille. En arrivant dans le champ où gisait son mari, que le taureau continuait d'attaquer, elle le crut mort. Cependant, sans hésiter un instant, elle se pendit aux cornes de la bête furieuse. Celle-ci tenta, mais en vain, de lui faire lâcher prise.





# Marill

chez DUPUIS

... votre mariage deviendra bientôt réalité... c'est l'occasion d'apporter un déploiement de haute élégance pour plaire à "l'élu" de votre cœur... tout comme pour la satisfaction agréable de tous les regards qui se tourneront vers vous ce jour-là... le mouvement gracieux de cette robe de mariée est non seulement dans la coupe mais aussi dans l'heureux mariage de la dentelle "CHANTILLY" IMPORTÉE DE FRANCE et du TULLE "ILLUSION"... le dos est d'une exquise recherche car... la dentelle descend jusqu'à la longue traîne qu'elle borde avec grâce... encolure "sheer" nylon.

(Cette création de haut style faite d'après vos mesures)

\$90